



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



ACTES DE L'ATELIER

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19



À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021



LISTE DES DOCUMENTS :

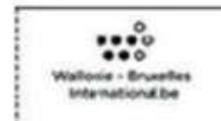
1. Rapport final
2. Déclaration et motions
3. Discours et allocutions
4. Leçons et communications
5. Programme général
6. Trombinoscope des participants
7. Press-book
8. Album photos



RAPPORT FINAL

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
I. DE LA PREMIERE JOURNEE DE L'ATELIER.....	2
1.1. De la cérémonie officielle d'ouverture	2
1.2. De la leçon inaugurale	4
1.3. Du panel introductif	5
1.4. Du panel n°1 sur les « Systèmes de gouvernance durable des festivals de cinéma en Afrique : modèles économiques, contribution à la chaîne des valeurs, à la professionnalisation des acteurs et au renforcement des dynamiques et réseaux de collaboration au sein de la filière »	7
II. DE LA DEUXIEME JOURNEE DE L'ATELIER	9
2.1. Du panel n°2 sur « Les festivals de cinéma, le développement des publics et du marché ; impact sur les territoires, place et rôle des nouveaux médias et relation au droit d'auteur et à ses impacts socio-économiques »	9
2.2. Du panel n°3 sur les « Regards croisés sur les contributions des festivals à l'égalité des genres à l'implication des jeunes et des femmes dans l'industrie cinématographique et à la résilience du secteur culturel en Afrique ? ».....	10
2.3. Du panel n°4 sur les « Regards croisés sur les contributions des festivals et des organisations internationales partenaires au développement de l'industrie et au rayonnement des cinémas d'Afrique ».....	12
2.4. Du panel n°5 sur « Les politiques nationales et régionales de développement de l'industrie du cinéma en Afrique. ».....	14
2.5. Du panel n°6 sur les « Regards croisés de professionnels sur le fonctionnement des festivals de cinéma en Afrique ».....	15
III. DE LA TROISIEME JOURNEE DE L'ATELIER	17
3.1. Du caucus 1 : Evaluation des actions des festivals et de leurs impacts sur l'industrie cinématographique en Afrique et résolutions	17
3.2. Du caucus 2 : Stratégie d'amélioration de la contribution des pouvoirs publics et des PTF au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals	20
IV. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER	22
4.1. De l'intervention de l'Union africaine.....	22
4.2. De la leçon finale	23
4.3. Du discours de clôture de la Ministre en charge de la culture.....	23

INTRODUCTION

Il s'est tenu du 25 au 27 mai 2021 à l'hôtel Palm Beach de Ouagadougou, un atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19.

Organisé par le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) en collaboration avec la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI) et le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), cet atelier a été possible grâce à l'appui financier de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de Wallonie-Bruxelles International (WBI). Il a connu la participation¹ d'une cinquantaine de professionnels du cinéma africain et d'experts du monde de la culture venus d'Afrique et d'Europe.

L'objectif de l'atelier est de convier les professionnels et experts du cinéma ainsi que de l'audiovisuel à réfléchir sur les conditions d'amélioration des impacts des festivals sur le développement de l'industrie du cinéma en Afrique dans le contexte du COVID-19.

Le présent document est le rapport général de l'atelier qui s'est déroulé en mode présentiel et en visioconférence. Il s'articule autour de trois grandes parties suivant les principales étapes du programme² et est assorti d'une déclaration et de motions formulées par les participants.

I. DE LA PREMIERE JOURNEE DE L'ATELIER

Le premier jour de l'atelier, le mardi 25 mai 2021, a été consacré à la cérémonie d'ouverture, à la leçon inaugurale, au panel introductif et au panel 1 sur les systèmes de gouvernance durable des festivals de cinéma en Afrique.

1.1. De la cérémonie officielle d'ouverture

La Cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier a débuté à 9h 12mn avec l'exécution, par les participants, de l'hymne de l'Union africaine en guise de célébration de la Journée de l'Union africaine, le 25 mai. Placée sous la présidence effective du Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, cette cérémonie a été ponctuée par cinq interventions à savoir le mot de bienvenue du Délégué général du CERAV/Afrique et les allocutions du Directeur exécutif de la FEPACI, du Représentant de la CEDEAO, de la Représentante de la Directrice générale de

¹ Voir liste des participants en annexe

² Voir programme de l'atelier en annexe

l'UNESCO et, enfin, le discours d'ouverture prononcé par Madame la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Le Délégué Général du CERAV/Afrique, **M. Michel SABA** a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et salué la disponibilité des personnalités, experts et professionnels qui ont honoré de leur présence l'ouverture de cet atelier. Il a exprimé sa satisfaction de constater que les participants au présent atelier proviennent de plusieurs pays africains, francophones et anglophones, et reflètent la riche diversité du continent. **M. Michel SABA** s'est particulièrement réjoui de la disponibilité de Madame la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme en dépit de son agenda chargé en cette date du 25 mai, marquant la célébration de la Journée de l'Afrique. Avant de clore son propos, il a réitéré ses remerciements aux partenaires qui ont rendu possible cet atelier par leur soutien multiforme et aux autorités étatiques pour leur accompagnement dans la mise en œuvre des activités du CERAV/Afrique.

Prenant ensuite la parole, le Directeur exécutif de la FEPACI, **M. Dramane DEME**, représentant le Secrétaire général de la FEPACI, a remercié le CERAV/Afrique pour l'initiative prise qui permet aux acteurs du cinéma et de l'audiovisuel africains de se rencontrer et d'échanger sur le devenir de leur métier. Il a félicité le Gouvernement du Burkina Faso pour la reprogrammation du FESPACO en octobre 2021, en dépit des multiples difficultés imposées par la pandémie du Covid-19. Il a souligné la pertinence du thème qui offre l'opportunité d'échanger sur les conditions d'émergence d'une industrie du cinéma en Afrique et apprécié les efforts consentis par le CERAV/Afrique dans la mobilisation de la CEDEAO et de l'UEMOA. Pour terminer, il a rendu hommage aux pionniers du cinéma qui ont consacré leur vie à faire du septième art africain, une arme de combat et un levier de développement du continent.

S'exprimant au nom de la CEDEAO, le **Dr Emile ZIDA** s'est félicité de la pertinence du thème de l'atelier qui s'inscrit en droite ligne de la nouvelle politique culturelle adoptée en décembre 2019 par les Chefs d'Etats et dont l'objectif est de contribuer au développement socio-économique durable et à l'intégration régionale par la promotion de la diversité culturelle, des industries culturelles et créatives. Il a réitéré la disponibilité de la CEDEAO à poursuivre les efforts d'accompagnement des Etats et des opérateurs pour le développement de l'industrie du cinéma en Afrique.

Intervenant en ligne au nom de la Directrice Générale de l'UNESCO, **Mme Guiomar ALONSO CANO**, Conseillère régionale pour la culture en Afrique de l'Ouest Sahel, a exprimé la satisfaction de l'UNESCO d'être associée à la présente cérémonie qui consacre l'ouverture de cet important atelier. Elle s'est réjoui de l'heureuse

coïncidence des dates de l'atelier avec la célébration de la Journée de l'Afrique et l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle de l'Union africaine. Enfin, elle a indiqué que l'UNESCO serait ravie de recevoir les conclusions qui seront issues des échanges.

Prononçant le discours d'ouverture, **Dr Foniama Elise ILBOUDO/THIOMBIANO**, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, présidente de la cérémonie, a salué la disponibilité des professionnels et experts du cinéma africain, ainsi que leur engagement à fédérer leurs intelligences pour faire face aux défis conjoncturels et structurels auxquels est confronté le développement du septième art en Afrique.

Elle a félicité le CERAV/Afrique pour l'initiative, et remercié les partenaires techniques et financiers pour leur soutien. Elle a indiqué que dans le contexte international actuel marqué par la persistance de la crise sanitaire affectant plus durement le secteur des industries culturelles, l'état des performances des modèles économiques des festivals, leur contribution à la chaîne des valeurs et au développement de manière générale, il est un impératif de réfléchir ensemble pour dégager des solutions et des stratégies pertinentes, à l'échelle régionale. Elle a réaffirmé la disponibilité et l'engagement du Gouvernement et des plus hautes autorités du Burkina Faso à accompagner la mise en œuvre des conclusions auxquelles la rencontre de Ouagadougou va aboutir. Elle a enfin souhaité beaucoup de succès aux travaux avant de déclarer ouvert l'atelier régional de Ouagadougou.

1.2. De la leçon inaugurale

La leçon inaugurale de l'atelier a été donnée par le **Pr Lupwishi MBUYAMBA**, Directeur exécutif de l'Observatoire des Politiques culturelles en Afrique (OCPA) et membre du Conseil d'administration du CERAV/Afrique. Il a articulé sa réflexion en trois étapes. Après avoir exposé sa rencontre avec le cinéma, il a analysé cinq (5) festivals (FESPACO, SITHENGI, ZIFF, CIFF, FESTICAB) représentant, chacun, une région de l'Afrique. Le diagnostic du modèle organisationnel et de l'environnement socio-politique de chaque festival a permis de définir les conditions nécessaires à leur développement en vue de leur contribution optimale à l'industrie cinématographique.

Se fondant sur son expérience personnelle ainsi que sur les résultats d'enquêtes fiables, le **Pr Lupwishi MBUYAMBA** a indiqué que le chemin qui mène à la création d'une industrie du cinéma en Afrique passe nécessairement par la prise en compte des paramètres clefs qu'il a énumérés, notamment l'environnement politique, l'infrastructure adaptée, l'esthétique de la création, le monopole de la distribution, les accords de coproduction, l'accès aux marchés, la protection, le financement, etc.

Il a salué le mérite du Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique, qui à travers cet atelier, invite les professionnels et experts à réfléchir sur les mesures appropriées devant permettre d'améliorer la gouvernance des festivals et d'accroître leurs impacts sur le développement du secteur culturel.

Il s'est réjoui de ce que cette initiative du CERAV/Afrique offre à l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique l'opportunité de revisiter les politiques culturelles et d'interpeller les décideurs sur l'urgence qu'il y a d'intégrer, dans les politiques publiques les mesures et actions visant une meilleure prise en charge du cinéma et de l'audiovisuel.

1.3. Du panel introductif

Modéré **M. Gaston KABORE**, réalisateur et Directeur de l'Institut Imagine, le panel introductif a connu la participation de trois experts, en l'occurrence le Secrétaire de la Convention 2005 de l'UNESCO, **M. Toussaint TIENDREBEOGO**, le Directeur exécutif, représentant le Secrétaire général de la FEPACI, **M. Dramane DEME** et l'ancien Délégué général du FESPACO, **M. Ardiouma SOMA**.

Avant de donner la parole aux panelistes, **M. Gaston KABORE** a salué l'initiative de cet atelier organisé par le CERAV/Afrique et rappelé l'importance du cinéma pour le monde et particulièrement pour l'Afrique. Le cinéma africain, a-t-il relevé, n'est pas seulement une affaire de prouesse technologique, ni de créativité artistique; il est par-dessus tout, une quête de nourriture immatérielle, un besoin vital incontournable pour assurer l'existence, pour se réinventer et réinventer le monde.

S'adressant à l'assistance par visioconférence, **M. Toussaint TIENDREBEOGO** s'est également réjoui de la tenue de cet atelier et de la présence de professionnels et d'experts dont certains sont témoins de la pratique cinématographique africaine depuis plus de soixante ans. Les objectifs de l'atelier, a-t-il souligné, sont en phase avec les préoccupations actuelles de l'UNESCO. En effet, convaincue de la contribution importante des industries culturelles et créatives dans le développement socio-économique durable des pays, l'UNESCO a commandité une étude en vue d'accompagner les Etats africains dans la création de telles industries. Les résultats de cette étude ont été l'objet de la communication de **M. Toussaint TIENDREBEOGO**. Il a d'abord fait savoir que cette étude a permis de mettre en évidence onze (11) grandes tendances qui concernent essentiellement la formalisation du secteur, la révolution numérique, le parc des salles, la libération du paysage télévisuel, l'augmentation de la production cinématographique, la formation, le non-respect de la propriété intellectuelle, les défis en matière d'égalité du genre et de liberté d'expression, les archives, la zone de libre-échange, et l'appétit de nouveaux partenaires pour l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel en

Afrique. Il a ensuite décrit les quatre modèles de développement et de croissance stratégique issues des principales conclusions et recommandations de l'étude :

- le modèle de cinéma à visée commerciale ;
- le modèle du cinéma indépendant ou dit d'auteur ;
- le modèle de service ;
- le modèle de rayonnement par des événements cinématographiques (4).

La parole est ensuite revenue à **M. Dramane DEME** qui a rappelé l'histoire du cinéma en Afrique, relevé les défis qui se posent à cette cinématographie et indiqué les efforts entrepris par la FEPACI en vue de la création de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (AACC). En ce qui concerne l'histoire, il a noté quelques dates importantes qui ont marqué le secteur culturel africain et particulièrement le cinéma. Cette cinématographie demeure confrontée à des défis majeurs parmi lesquels figure la nécessité de fonder une industrie cinématographique avec des moyens endogènes et de développer une offre d'images africaines en quantité et en qualité, accessible au public. S'agissant de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma, la FEPACI a soumis, en 2002 à l'appréciation des Chefs d'Etats, une résolution appelant au développement du secteur du cinéma, à travers la mise en place d'une Commission. C'est en juin 2016 que l'Union Africaine a adopté la résolution créant ladite Commission, dont l'opérationnalisation rencontre des difficultés.

Prenant la parole à son tour, **M. Ardiouma SOMA**, a présenté l'esquisse d'une cartographie des festivals élaborée par le CERAV/Afrique. Il a relevé que la floraison des festivals est une réponse des différents pays à l'appel de la FEPACI en 1970. **M. Ardiouma SOMA** a proposé un essai de catégorisation de ces festivals en fonction de leur envergure, de leurs contenus et de leurs objectifs. Cette cartographie devra être complétée et régulièrement mise à jour de sorte à situer l'actualité des festivals.

Les échanges relatifs au panel introductif ont porté sur la nécessité d'un renouvellement créatif des festivals, la prise de l'environnement numérique, la poursuite de la collecte de données pour l'élaboration de la cartographie des festivals, prenant en compte la diaspora africaine et les festivals itinérants. Les échanges se sont également focalisés sur la faible collaboration entre les acteurs culturels francophones et anglophones ainsi que sur la difficulté de mobilité inter-états liée souvent à l'absence de vols directs et, le cas échéant, au coût prohibitif.

1.4. Du panel n°1 sur les « Systèmes de gouvernance durable des festivals de cinéma en Afrique : modèles économiques, contribution à la chaîne des valeurs, à la professionnalisation des acteurs et au renforcement des dynamiques et réseaux de collaboration au sein de la filière »

Le panel 1, modéré par **M. Baba HAMA**, ancien Délégué général du FESPACO et ancien Ministre de la Culture du Burkina Faso, a été animé par:

- **Mme Fatou Ndao MBAYE**, Directrice de communication du « Festival Dakar Court » ;
- **M. Madu C. CHIKWENDU**, Fondateur et Président Directeur Général (PDG) du « Lagos international festival film » ;
- **M. Fousséyni DIAKITE**, Président du groupe Walaha et Directeur du Festival international des arts numériques et des technologies mobiles « Ciné à dos » ;
- **M. Moussa Alex SAWADOGO**, Délégué général du « Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou ».

En ce qui concerne le Festival international de courts métrages de Dakar ou « Dakar court », **Mme Fatou MBAYE** en a retracé l'histoire avant d'indiquer que Dakar Court est un jeune festival (3 éditions) vécu en présentiel par un public oscillant entre 2000 et 4000 visiteurs et en ligne par un public beaucoup plus important. Il est destiné aux cinéastes en émergence et comporte une dimension compétition. Le festival est confronté à des difficultés parmi lesquelles la mobilisation des ressources publiques locales, l'accès aux espaces de diffusion, la prise en charge de l'équipe organisatrice. Les mesures restrictives prises dans le cadre de la COVID-19 au Sénégal ont engendré la perte des recettes de billetterie en 2020.

Lagos international festival film (LIFF) a été présenté comme une initiative privée mise en œuvre au Nigeria dans un environnement peu favorable à la tenue des festivals car l'opinion publique les considère comme des événements budgétivores. Par conséquent, ils sont peu accompagnés par les pouvoirs publics d'où le faible nombre de festivals dans ce grand pays. **M. Madu CHIKWENDU**, qui en est le Président Directeur Général (PDG), a insisté sur la nécessité de séparer la dimension artistique « le show », de la dimension économique « le business ». Il a souligné que les coûts prohibitifs et les entraves diverses à la mobilité interafricaine des professionnels sont un handicap majeur pour la promotion des festivals. L'accès des publics aux films ainsi que le développement de partenariats sont d'autres défis non encore levés. Cependant, l'environnement numérique peut être une opportunité pouvant faciliter la participation virtuelle aux festivals et à leur internationalisation.

Le Festival international des arts numériques et des technologies mobiles du Mali appelé « Ciné à Dos » est une entreprise privée, créé en 2011 par le groupe Walaha, pour offrir aux jeunes scolaires un espace d'initiation aux métiers du cinéma et des

arts numériques. Les films issus des *universités de vacances* sont projetés en plein air afin de montrer les films africains à leurs publics. Récemment, le Festival « Ciné à Dos » s'est associé au « Festival Au Désert » pour créer un nouvel événement devenu une entité itinérante. La dernière édition à Koulikoro a connu la participation de 16.000 spectateurs. Le Festival dans ce nouveau format est confronté à la forte attractivité des jeunes par la musique que par le cinéma. Acteur de la promotion du digital dans le secteur culturel du Mali, **M. Fousséyni DIAKITE** estime que la COVID-19 a eu un impact positif sur la diffusion des films.

Le FESPACO a été présenté par son Délégué général qui a d'abord rappelé qu'il s'agit d'un festival géré par l'Etat burkinabè. Une partie des ressources du festival provient du budget national et l'autre doit être mobilisée par la délégation générale du FESPACO pour prendre en charge le personnel contractuel et les autres charges. Bien qu'il soit ancien, des défis se posent au FESPACO en termes de management de l'administration, de l'événementiel et de poursuite de l'amélioration de l'image du festival devenu comme un lieu de pèlerinage pour les cinéastes africains et de la diaspora. De même, la sélection de quelques dizaines de films parmi plus d'un millier qui postulent, l'organisation du Marché international du cinéma africain (MICA) et la participation productive des professionnels sont également autant de défis à relever. Pour **M. Moussa Alex SAWADOGO**, le FESPACO doit pouvoir garder son âme tout en se réinventant. S'agissant de la Covid-19, il a rappelé que sa survenue a entraîné le report des dates de la manifestation au mois d'octobre 2021.

Au terme des exposés, les échanges avec les participants ont porté sur les résistances au changement, la construction de modèles de financement des festivals, l'accès des festivals privés aux espaces publics de diffusion, et enfin, le faible du branding des festivals.

Pour conclure le panel 1, le modérateur a résumé l'ensemble des interventions en quatre points essentiels, notamment :

- l'importance du rôle des festivals dans la promotion des films ;
- la nécessité de trouver des solutions endogènes aux difficultés rencontrées parmi lesquelles figure la question du financement des festivals ;
- la nécessité de créer des cadres de partage d'expériences pour renforcer les collaborations et les partenariats ;
- l'impact de la Covid-19, qui a favorisé l'émergence de nouvelles stratégies visant à élargir les espaces géographiques à l'aide du numérique.

II. DE LA DEUXIEME JOURNEE DE L'ATELIER

La deuxième journée a été consacrée aux panels 2, 3, 4, 5 et 6 ; sous la présidence du **Dr Stanislas MEDA**, ancien Secrétaire général du Ministère de la culture, des arts et du tourisme et ancien Directeur de la cinématographie nationale du Burkina Faso.

2.1. Du panel n°2 sur « Les festivals de cinéma, le développement des publics et du marché ; impact sur les territoires, place et rôle des nouveaux médias et relation au droit d'auteur et à ses impacts socio-économiques »

Le panel 2, modéré par **Dr Jacob YARABATIOULA**, enseignant-chercheur à l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) et expert des industries culturelles et créatives, a été animé par:

- **M. Michel K. ZONGO**, Réalisateur et Directeur du festival « Koudougou DOC » ;
- **M. Pierre DOUHO**, Directeur général de l'Office National du Cinéma de la Côte d'Ivoire (ONAC-CI), organisateur du Festival « Clap Ivoire » ;
- **M. Denis KOUTOM**, Directeur national de la cinématographie du Togo, promoteur du Festival du film documentaire de Blitta « FESDOB » ;
- **M. Bassek BA KHOBIO**, Délégué général du Festival de cinéma africain « Ecrans Noirs » au Cameroun.

Selon son promoteur, le Festival Koudougou Doc a été créé en 2014 au profit d'un public cible majoritairement constitué de jeunes mais comprenant surtout les habitants des zones périphériques de la ville. La programmation du festival prend en compte la projection plein air des films, les masters class et les animations diverses. La visibilité du Festival est assurée par sa page Facebook qui serait très active. Le festival est porteur d'un projet d'ouverture de salles virtuelles avec des possibilités de paiement.

Clap Ivoire est un festival de courts métrages (fiction ou documentaire) créé en 2004 à la faveur de la célébration du centenaire du cinéma en Côte-D'Ivoire. Sa programmation est articulée autour de trois activités majeures : (i) la table ronde des directeurs de cinéma de l'espace UEMOA ; (ii) un atelier de formation (master class) ; (iii) la sélection des bénéficiaire du grand prix Kodjo EBOUCLE et des 9 prix spéciaux. Le public de Clap Ivoire est constitué de jeunes, notamment des étudiants, qui bénéficient d'entrées gratuites.

Le Festival du film documentaire de Blitta (FESDOB) a été créé en 2011 par l'Association Terre des arts et de la culture. Le festival reçoit pour la compétition les films documentaires long métrage et les films documentaires courts métrage. Il propose des formations se déroulant un mois avant la manifestation (300

bénéficiaires au total) et des projections au public local composé principalement des élèves des lycées et des collèges à Blitta et d'un public plus composite dans les cantons et préfectures. Le festival est financé par l'Etat du Togo et des partenaires privés.

Le Festival Ecrans Noirs a été créé en 1997 au Cameroun par Bassek BA KHOBIO alors membre du Bureau de la FEPACI. Outre la dimension artistique, le festival comporte des rencontres professionnelles et le Marché du film de l'Afrique centrale (MIFAC). L'Association Ecrans Noirs qui porte le festival a obtenu la reconnaissance d'utilité publique par l'Etat en 2016. Elle a également œuvré à la réouverture des salles de cinéma et s'emploie actuellement à l'ouverture de son école de cinéma. Le public d'Ecrans noirs est essentiellement jeune. Soulignant la différence des approches et des pratiques en matière de production et de droits entre les zones francophone et anglophone du Cameroun, le promoteur a insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation avec les cinéastes des autres zones linguistiques du continent.

A l'issue des présentations et des échanges il a été établi que tous les festivals sont dans une démarche de développement de leurs publics assortie d'offres de formation visant à assurer la relève des cinéastes. La crise du COVID-19 a favorisé l'intégration de nouveaux médias comme alternative assurant la visibilité des festivals et leur ancrage territorial. Il est également ressorti le constat des difficultés liées au financement des festivals et à la prise en charge des questions de droit d'auteur.

2.2. Du panel n°3 sur les « Regards croisés sur les contributions des festivals à l'égalité des genres à l'implication des jeunes et des femmes dans l'industrie cinématographique et à la résilience du secteur culturel en Afrique ? »

Le panel 2, modéré **Mme Valérie KABORE**, réalisatrice-productrice de films, Directrice de l'agence Média 2000 et élue consulaire en charge des entreprises et des industries culturelles et créatives à la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Ouagadougou, a été animé par ;

- **Mme Martine N'DIAYE**, Présidente de l'Association Trait d'union, organisatrice du Festival de Film Femme Afrique (FFF) ;
- **Mme Cornelia GLELE**, Fondatrice du Festival International du film de femmes de Cotonou ;
- **M. Abdoulaye DIALLO**, Coordonnateur du Festival « Ciné Droit Libre » ;
- **M. François AKOUABOU**, Chef de Département Festivals du FESPACO.

Mme Martine N'DIAYE a indiqué que son festival est une biennale programmant une soixantaine de films longs et courts, d'Afrique et de la diaspora, dont la thématique est centrée sur l'égalité des sexes. Les projections suivies de débats, généralement en présence de la réalisatrice, sont toutes gratuites et se déroulent à Dakar pendant une semaine et en région pendant la semaine suivante. Le Festival offre des formations, des possibilités d'échanges sud-sud et nord-sud ainsi que quelques prix pour les longs métrages et courts métrages. L'impact du festival pourrait être accru s'il bénéficiait d'un accompagnement conséquent des pouvoirs publics et d'une meilleure couverture médiatique.

Mme Cornelia GLELE a fait savoir que le Festival international du film de femmes de Cotonou (FIFF) est une biennale créée en 2019 pour valoriser les femmes qui ont choisi de faire carrière dans le septième art au Bénin. Le Festival offre cinq (5) prix dénommés "Amazones" aux courts métrages en compétition. Pour la promotrice qui se déclare féministe, le FIFF est un festival émergent dédié aux jeunes et qui bénéficie de soutiens des privés uniquement.

M. Abdoulaye DIALLO a expliqué que « Ciné Droit Libre » est un festival particulier né de la volonté de ses promoteurs de promouvoir la liberté artistique, la liberté d'expression et la promotion des droits humains. Selon le Coordonnateur, tout serait parti des difficultés de diffusion du film sur l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO. Ciné-Droit-Libre, qui a connu 15 éditions, est un festival qui se déroule au Burkina Faso et dans plusieurs pays africains dont la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, la Centrafrique, etc. Le programme du festival comporte des échanges, des masters class et des prix qui ont permis de produire une cinquantaine de jeunes réalisateurs.

M. François AKOUABOU a parlé des Journées cinématographiques de la femme africaine (JCFA), créées en 2010 par le FESPACO et l'Union nationale des femmes de l'image du Burkina (UNAFIB), comme une biennale se tenant entre deux éditions du FESPACO. Programmant initialement des films uniquement réalisés par les femmes, les JCFA prennent désormais en compte des films d'hommes mettant au cœur de leur histoire la femme. Le festival attribue des trophées de participation dénommés « Saraaouina ».

De l'exposé des panélistes, on a pu constater une émergence de festivals consacrés à la question du genre, des droits humains et de la liberté d'expression. Ces festivals mettent l'accent sur les échanges avec le public en vue d'une prise de conscience individuelle et collective sur les problématiques abordées. Ils participent à la formation de la jeunesse à travers des masters class et apportent des appuis à la production de films aux jeunes cinéastes. Au regard de leur singularité, ils éprouvent parfois des difficultés d'ancrage institutionnel et de mobilisation de ressources.

2.3. Du panel n°4 sur les « Regards croisés sur les contributions des festivals et des organisations internationales partenaires au développement de l'industrie et au rayonnement des cinémas d'Afrique ».

Ce panel, modéré par **M. Ardiouma SOMA**, ancien Délégué général du FESPACO, a été animé par :

- **M. Bassek BA KHOBIO**, Délégué général du Festival Ecrans Noirs du Cameroun ;
- **M. Alex Moussa SAWADOGO**, Délégué général du FESPACO ;
- **M. Michel GUERIN**, Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles, expert représentant Wallonie-Bruxelles International ;
- **M. Omar SALL**, Directeur de Cinekap au Sénégal ;

Se basant sur l'expérience du Festival Ecrans Noirs, **M. Bassek BA KHOBIO** affirme qu'il est évident que les festivals contribuent au développement des industries culturelles et créatives en général et du cinéma en particulier. Pour lui, les festivals contribuent à la dynamisation des différents maillons de l'industrie cinématographique. A titre d'exemple, il a rappelé la réouverture des salles de cinéma au Cameroun, la création d'un baccalauréat des arts cinématographiques dans l'enseignement secondaire, la formation de 100 enseignants, et l'élaboration de programmes. Il a constaté d'une part, l'existence d'une embellie dans la production et la distribution des films avec la présence de 4 films camerounais sur NETFLIX et d'autre part le dynamisme de la partie anglophone du pays (dont sont issus ces films) qui promeut un autre modèle économique.

A la demande des organisateurs, le Délégué général du FESPACO, **M Alex Moussa SAWADOGO** s'est fait le devoir de présenter le Festival de Locarno en Suisse, la Berlinale en Allemagne, le Festival de Cannes et le Festival de Venise dans leur spécificité et la place qu'ils accordent aux cinémas d'Afrique. Ainsi, le « Festival de Locarno » dispose d'un Lab (Open Doors de Locarno) qui offre à des jeunes cinéastes des opportunités de développement de projets de films. « La Berlinale », en Allemagne, développe à côté de son programme de projection de films, un fonds (le World cinema Fund) avec une branche consacrée à l'Afrique (World cinéma fund Africa) et un marché de coproduction (Africa Hub) dédié qui favorisent des échanges entre producteurs africains et des financeurs. Tout comme Locarno, la Berlinale met en œuvre un Lab (Berlinale Lab talent) en faveur des jeunes cinéastes. Le « Festival de Cannes » déploie une panoplie d'espaces comme la Fabrique du cinéma mise en place par l'Institut français qui accueille des jeunes cinéastes du monde dont des africains dans un programme favorisant l'émergence des jeunes créateurs des pays du sud sur le marché international. On peut citer aussi Ciné fondation, quoique élitiste, qui est la véritable « tête chercheuse de talents » à

travers trois principales actions, elle soutient chaque année 20 projets de films des jeunes réalisateurs internationaux, de l'écriture du scénario à la reconnaissance sur la scène internationale, en passant par la recherche de financements. Le « Festival de Venise », en Italie, se singularise par son Final cut, un dispositif qui soutient la post production de films en apportant une aide concrète à la finalisation des films provenant des pays de tout le continent africain, mais aussi de Jordanie, du Liban, de Palestine et de Syrie.

Le troisième intervenant, **M. Michel GUERIN**, a donné des informations sur les mécanismes de soutien de Wallonie Bruxelles International (WBI). Ces soutiens reposent sur les accords de coopération entre les Etats basés sur les politiques culturelles, dans le cadre des commissions mixtes. Wallonie Bruxelles International intervient dans certains pays africains qui sont le Burundi, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sénégal, le Bénin et le Burkina Faso. Pour ce qui est du partenariat avec le Burkina Faso, par exemple, l'accord de coopération prend en compte un programme de financement avec les opérateurs culturels via le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) et l'appui à la filière image à travers la formation dispensée à l'Institut supérieur de l'image et du son (ISIS). La WBI soutient également le FESPACO (jumelé au Festival du film francophone de Namur) et contribue à la structuration des industries culturelles par son soutien financier au Fonds de la Jeune Création francophone (JCF) et au Bureau d'accueil de tournage en Afrique de l'ouest à Ouagadougou (BATAO).

Pour **M. Oumar SALL**, il est important de comprendre que le festival est la première économie du film, il permet au film d'exister et donne l'image de la politique d'un pays. Dans le cadre du financement du cinéma, la contribution des partenaires techniques et financiers est certes importante mais la priorité doit être donnée aux ressources nationales. Il devient alors impératif qu'il y ait dans chaque pays un festival créé sur la base d'une thématique et que ce festival bénéficie de l'accompagnement des acteurs institutionnels.

L'ensemble des panélistes a été unanime sur la contribution des festivals au maintien et au développement de la pratique cinématographique en Afrique. Ainsi, le festival Écrans Noirs a largement contribué au redressement du cinéma camerounais, à l'introduction d'un baccalauréat des arts cinématographiques dans l'enseignement secondaire dont il a formé les premiers enseignants pressentis, et à la mise sur pied d'un Institut supérieur de formation aux métiers du cinéma. De même les festivals partenaires du Nord comme le Festival de Locarno en Suisse, la Berlinale en Allemagne, le Festival de Cannes et celui de Venise en Italie ainsi que le Festival International du Film Francophone (FIFF) de Namur (Belgique) accordent une place aux cinémas d'Afrique et à la promotion des jeunes cinéastes du continent. Au niveau de la coopération, Wallonie Bruxelles International a

notamment présenté les instruments économiques déployés en Afrique de l'Ouest pour soutenir les industries culturelles et créatives dans le secteur du cinéma.

2.4. Du panel n°5 sur « Les politiques nationales et régionales de développement de l'industrie du cinéma en Afrique. »

Le cinquième panel, modéré par **Dr Stanislas MEDA**, ancien Secrétaire général du Ministère de la culture, des arts et du tourisme et ancien Directeur de la cinématographie nationale du Burkina Faso, a été animé par :

- **Dr Emile ZIDA**, Chef de la Division Culture de La CEDEAO ;
- **Dr Donikpo KONE**, représentant la Direction Culture de l'UEMOA ;
- **M. Evariste POODA**, ancien Directeur général du cinéma et de l'audiovisuel du Burkina Faso;
- **M. Denis KOUTON**, Directeur national de la cinématographie du Togo ;
- **M. Abdoul Aziz CISSE**, représentant le Directeur de la cinématographie du Sénégal.

Le Chef de la Division Culture de la CEDEAO a rappelé l'historique de l'intervention de cette institution créée en 1975 dans le secteur culturel. Il s'avère que, depuis 1987, date d'adoption de l'Accord culturel cadre la CEDEAO travaille au développement culturel de l'espace communautaire, à travers des programmes dans divers domaines pour l'ensemble des 15 pays membres. En 2019, l'institution a adopté une Politique culturelle régionale structurant ses interventions dans le domaine culturel. En matière de cinéma, la CEDEAO intervient dans la coproduction de films et le soutien aux festivals de cinéma. A titre d'exemple, le FESPACO bénéficie à la fois de contributions financières à l'organisation et de prix spéciaux pour récompenser des films de la sélection. La CEDEAO s'attelle à l'organisation du Forum sur la promotion de la paix et festival culturel régional ECOFEST en collaboration avec l'UEMOA. A partir de 2022, les interventions financières de la CEDEAO seront structurelles et se feront sur la base d'appels à projets.

Le **Dr Donikpo KONÉ** de l'UEMOA a d'abord rappelé que l'intégration de la culture à cette institution s'est faite par le cinéma en 2004 à travers l'adoption de la directive sur le Programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des États membres de l'UEMOA ». Cela a appelé la création de la direction en charge de la culture puis l'adoption de la Politique commune de développement culturel (PCDC) en 2013. Dans le domaine du cinéma, l'UEMOA a adopté de trois directives spécifiques en 2018 qui devraient contribuer fortement à la construction d'une industrie cinématographique et audiovisuelle dans sa zone d'intervention. Ces directives portent sur : (i) l'harmonisation du cadre réglementaire pour la production et la circulation de l'image au sein de l'espace

UEMOA ; (ii) l'harmonisation du dépôt légal des documents audiovisuels au sein des Etats membres de l'UEMOA ; (iii) et l'harmonisation des dispositions relatives au droit d'auteur et aux droits voisins dans le cadre du Programme d'actions commune pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des Etats membres. De façon concrète, l'UEMOA soutient la promotion du cinéma par des appuis au FESPACO, à CLAP IVOIRE mais aussi des subventions à la production de films.

Au niveau des acteurs institutionnels des cinématographies nationales, **M. Evariste POODA**, représentant la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel du Burkina Faso (DGCA), **M. Abdoul Aziz CISSE**, représentant la Direction de la cinématographie du Sénégal et **M. Denis KOUTON**, Directeur national de la cinématographie du Togo, ont d'abord présenté l'évolution du secteur du cinéma dans chacun de leur pays.

L'option générale qui se dégage aujourd'hui est la nécessité pour les Etats d'engager des actions concrètes pour soutenir le secteur du cinéma et de l'audiovisuel par la mise en place de fonds nationaux spécifiques au cinéma, tels que recommandé par la directive de l'UEMOA. Si cela est une réalité au Sénégal (le FOPICA) et en Côte-d'Ivoire (le FONSIK), le Burkina Faso et le Togo n'en disposent pas encore. Par ailleurs, il conviendrait de mettre en place de passerelles de collaboration entre ces fonds afin d'agir de façon régionale pour le développement de la coproduction et de la formation professionnelle entre les pays. C'est dans cette optique que le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ont engagé des accords de coproductions avec leurs voisins de l'espace UEMOA.

On retient des interventions des représentants des organisations sous régionales l'existence de politiques mettant l'accent sur le développement des industries culturelles et créatives et de dispositifs d'appui financier aux festivals. Si la Côte d'Ivoire et le Sénégal disposent de mécanismes formels de financement du cinéma, le Togo et le Burkina Faso ont, eux, mis en place des mécanismes généralistes d'appui à toutes les filières culturelles sans distinction. Les échanges ont relevé la nécessité de mettre en place dans tous les pays des mécanismes spécifiques dédiés au financement du cinéma.

2.5. Du panel n°6 sur les « Regards croisés de professionnels sur le fonctionnement des festivals de cinéma en Afrique ».

Ce panel, modéré par la **Mme Marguerite DOANNIO**, Journaliste à la Télévision nationale du Burkina Faso, a été animé par:

- **M. Abdoul Aziz CISSE**, cinéaste, Secrétaire permanent du Fonds de Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (FOPICA) du Sénégal ;

- **Mme Maïmouna NDIAYE**, Comédienne et réalisatrice du Burkina Faso ;
- **Mme Apolline TRAORE**, Réalisatrice, scénariste et productrice du Burkina Faso ;
- **Mme Aicha MACKY**, Réalisatrice, scénariste du Niger ;
- **M. Berni GOLDBLAT**, Réalisateur, producteur et promoteur du projet « Ciné Guimbi » du Burkina Faso.

M. Abdoul Aziz CISSÉ a d’abord posé la problématique du rôle des festivals de cinéma en Afrique dans la promotion des films dans un contexte où ceux-ci sont faiblement diffusés. Il a rappelé la précarité de certains d’entre eux et indiqué que les organisateurs de festivals ne peuvent plus faire l’économie du branding de leurs événements qui doit faire des festivals des espaces ouverts aux partenariats.

Mme Maïmouna NDIAYE s’est appesantie sur les insuffisances liées à l’accompagnement des festivals de cinéma africains et à la promotion des films. Ainsi, le film « L’œil du cyclone », après une belle carrière dans de nombreux festivals aux quatre coins du monde, n’a pu avoir qu’une faible programmation en salle dans les pays africains. Elle a invité les festivals africains à mettre davantage en valeur les films mais aussi leurs équipes (réalisateurs, acteurs et producteurs).

Mme Aicha MACKY estime que le festival devrait être un espace de rencontre permettant de nouer des partenariats et une opportunité de voir des films produits sur le continent ou dans son pays, le Niger, qui ne dispose malheureusement de salles.

Mme Apolline TRAORE a, quant à elle, dénoncé la faible considération que les festivals ont pour les réalisateurs et les équipes de production des films sélectionnés. Selon elle, il y a une véritable interdépendance entre les cinéastes africains qui ont besoin des festivals pour montrer leurs œuvres et les festivals de cinéma qui ne peuvent exister sans films. Elle a insisté sur le fait que les festivals doivent réserver un accueil digne de ce nom aux réalisateurs et équipes de production, comme cela se fait ailleurs dans le monde. Elle a tenu à mettre le doigt sur le non-paiement des droits de projection des films dans les festivals africains.

M. Berni GOLDBLAT a insisté sur l’importance à accorder au marché dans les festivals africains, notamment au FESPACO qui a besoin que le Marché international du cinéma africain (MICA) soit renforcé pour lui permettre de jouer pleinement son rôle. Le promoteur du Ciné Guimbi a déploré la faible quantité de films produits et la non-prise en compte des festivals africains dans les stratégies de diffusion des films africains. Il a salué le vent d’espoir soufflant actuellement sur le FESPACO.

Les échanges ont mis l’accent sur la nécessaire collaboration et l’interdépendance entre les festivals d’une part, et d’autre part, entre les promoteurs de festivals, les

cinéastes et les comédiens. Ainsi, il en ressort un besoin de considération et de valorisation des producteurs, réalisateurs et de leurs équipes de production de la part des organisateurs de festivals. Les panelistes ont souligné l'importance des droits de projection des films dans les festivals africains, car beaucoup de festivals n'invitent pas les réalisateurs des films programmés et payent rarement les droits de projection. Par ailleurs, la promotion d'une économie des festivals nécessite davantage de branding et de prise en charge des questions liées aux droits.

III. DE LA TROISIEME JOURNEE DE L'ATELIER

La troisième journée a été consacrée aux caucuses.

3.1. Du caucus 1 : Evaluation des actions des festivals et de leurs impacts sur l'industrie cinématographique en Afrique et résolutions

Le premier caucus a établi des constats, identifié les impacts positifs et négatifs, propose des pistes d'action et des recommandations.

3.1.1. Des constats

Les festivals de cinéma sont des espaces privilégiés de création cinématographique et de conservation des cultures cinéphiles. L'influence qu'ils exercent sur l'industrie cinématographique et audiovisuelle s'étend de la promotion de nouvelles productions au financement de futurs films. La plupart des Festivals internationaux de cinéma sont membres de la Fédération Internationale des Associations de Producteurs de Films (FIAPF) créée en 1933 et basée à Paris. Ils sont classés selon une certaine nomenclature dont l'Afrique est quasiment absente. Toutefois, au regard des activités menées par ces festivals d'Afrique, on peut distinguer plusieurs types sur un critère de base de la compétitivité :

- a) Les Festivals de cinéma compétitifs généralistes sont des Festivals regroupant des films n'ayant jamais été montrés. Ces Festivals sont réservés aux professionnels du cinéma et un jury sélectionné par les organisateurs du Festival accorde un certain nombre de prix. Le FESPACO, les JCC en sont des exemples. Sous cette rubrique peuvent être classés des festivals régionaux créés par la FEPACI ayant eu des fortunes diverses. Ce sont le MOGPAFIS, le Festival de Shitengui, Ecrans d'Afrique, le Festival international du film de Marrakech ou du Caire.
- b) Les Festivals de cinéma compétitifs spécialisés n'acceptant que les films ayant des caractéristiques qu'ils ont eux-mêmes fixées. Par exemple, les Festivals du film concernant les courts métrages ou les documentaires

comme Clap Ivoire, les RECIDAK, les festivals liés aux genres ou aux formats, à l'environnement, etc.

- c) Les Festivals de cinéma non-compétitifs, sont des Festivals ouverts au grand public. Ils présentent généralement des films qui ne sortent pas en exclusivité mondiale mais sont en revanche nouveaux dans le pays où la ville qui accueille le Festival.
- d) Les Festivals de films relais des festivals compétitifs, sont des Festivals de cinéma non compétitifs reprenant les films sélectionnés dans les festivals compétitifs et qui se situent essentiellement dans la diaspora.

3.1.2. Des impacts négatifs et positifs des festivals

Au titre des impacts négatifs et/ou des difficultés rencontrées, on note :

- Le déficit d'informations sur les festivals et une absence de répertoire qui pourrait faciliter la communication ;
- La difficulté d'accès aux financements pour les promoteurs de festivals ;
- Les difficultés d'adaptation des contenus et des formats au contexte endogène ;
- La rareté des études d'impacts socioéconomiques sur les festivals et l'évolution du cinéma africain ;
- La législation désharmonisée au sein des différents espaces communautaires ;
- La non mise en œuvre des textes au sein des espaces communautaires notamment en matière de perception de droit sur les festivals de cinéma ;
- La faiblesse du niveau d'accompagnement institutionnel pour les structures de formation, de production et de promotion ;
- La non maîtrise des paramètres endogènes dans l'organisation des festivals
- L'absence de mémoire documentaire sur les festivals et le cinéma africain ;
- L'absence de synergies dynamique entre les différents festivals.

En ce qui concerne les impacts positifs, on note : (i) le développement l'éducation cinématographique et la formation professionnelle pendant les festivals notamment l'écriture du cinéma ; (ii) la signature de quelques partenariats et de contrats ; (iii) la création des sites ; (iv) l'organisation de rencontres professionnelles pendant les festivals ; (v) la réalisation d'études économiques sur certains festivals et sur leurs impacts au niveau économique et social.

3.1.3. Des propositions d'actions

A la lumière des échanges, les propositions d'action formalisées par les participants sont :

- Envisager la création d'une revue de type cahier de cinéma africain bilingue qui informe sur ce qui se fait sur le cinéma en Afrique et qui permettra d'avoir des archives ;
- Œuvrer à la promotion du bilinguisme au sein des équipes organisatrices de festivals afin de faciliter la participation des cinéastes et films anglophones ;
- Renforcer la dimension économique des festivals afin d'en faire également des plateformes et des marchés réels d'affaires, de diffusion, de rencontres ;
- Fédérer les festivals aboutir à une synergie d'actions, notamment les festivals de la diaspora ;
- Créer un répertoire / une cartographie des festivals ;
- Encourager l'organisation des festivals avec des plateformes en ligne ;
- Mettre en place des dispositifs (connectivité) nécessaires pour l'organisation des festivals numériques ou hybrides en Afrique ;
- Faire des études des festivals en terme numérique, avec la formation des acteurs ;

3.1.4. Des recommandations / résolutions

A l'endroit des organisations communautaires

- Veiller à l'effectivité de la mise en œuvre des textes dans les états membres ;
- Œuvrer à l'harmonisation des textes au sein des états membres en matière de production et de promotion de l'image.

A l'endroit des Etats

- Mettre en œuvre les instruments ratifiés au niveau régional, continental et international, en vue d'un accompagnement conséquent aux producteurs et aux promoteurs ;
- Œuvrer à l'instrumentation des outils de formation ;
- Veiller à la prise en charge de la question de la mémoire institutionnelle des festivals africains.

A l'endroit des acteurs:

- Repenser les nouveaux formats de consommation numérique des produits cinématographiques et audiovisuels des festivals dans le contexte Covid-19 ;

- Travailler à une créativité endogène pour que l'image associe esthétique et éthique dans la promotion des valeurs africaines dans l'universalité ;
- Créer une synergie d'action en matière d'organisation de festivals entre les différents espaces linguistiques existants sur le continent.

3.2. Du caucus 2 : Stratégie d'amélioration de la contribution des pouvoirs publics et des PTF au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals

Les échanges au sein du Caucus 2 ont été organisés autour : (i) de la contribution des pouvoirs publics au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals ; (ii) de la contribution des partenaires au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals ; (iii) des recommandations.

3.2.1. De la contribution des pouvoirs publics au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals

Avant d'analyser la contribution des pouvoirs publics au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals, les participants se sont posé la question de l'existence d'une véritable politique de développement d'une industrie cinématographique au sein des états africains. Des échanges, il ressort une certaine fragilité voire disparité en ce qui concerne le niveau d'élaboration de celle-ci. Cette situation ne permet pas de créer un environnement favorable à l'émergence d'une industrie du cinéma.

Les participants ont souhaité que le CERA/Afrique devienne un instrument catalyseur du processus d'accompagnement de la formulation de politiques publiques de soutien au cinéma.

En ce qui concerne les festivals, les participants au caucus ont convenu qu'ils devraient continuer à jouer leur rôle, non seulement, d'espaces de rencontres de business, d'espaces de distribution, mais aussi d'accélérateurs dans la prise de conscience, la mise en œuvre de décisions hardies dans le secteur de la formation par l'introduction par exemple de l'enseignement diplômant du cinéma dans les lycées et les écoles de cinéma... C'est pourquoi, les politiques publiques devraient prendre en compte et impérativement le financement des festivals. Cela exige des bénéficiaires une meilleure gouvernance des festivals induisant leur évaluation périodique.

Face à l'insuffisance des moyens des Etats, les participants ont proposé la création d'espaces d'interactions avec le secteur privé notamment bancaire comme des mécanismes alternatifs de financement susceptibles de booster l'industrie du cinéma. Il faudrait aussi développer le financement par des institutions comme l'UEMOA, La CEDEAO, l'UA... Par ailleurs, les Etats ont été interpellés sur leur devoir

de financer le cinéma par la mise en place des fonds nationaux spécifiquement réservés cinéma conformément aux directives des institutions communautaires auxquelles ils appartiennent (UEMOA, CEDEAO, UA).

Les bénéficiaires et les professionnels ont été invités à sortir de leur léthargie pour développer des plaidoyers afin d'amener les pouvoirs publics à prendre en compte leurs besoins relatifs au financement, à la stabilité administrative et institutionnelle des structures en charge du cinéma, à la construction d'infrastructures de diffusion... sinon, comme on le dit l'adage : « *si le chien n'aboie pas, c'est la chèvre qui mangera sa part d'héritage* ».

En résumé, les politiques publiques et les professionnels devraient appréhender l'industrie du cinéma via les festivals comme une opportunité d'exercice de la diplomatie culturelle, une opportunité d'affaires par la mise en marché des productions cinématographiques.

3.2.2. De la contribution des PTF au développement de l'industrie du cinéma à travers les festivals

Les participants ont noté que la contribution des partenaires passe par les accords de coopération que les Etats signent en indiquant leurs domaines d'action prioritaires. Le financement peut être octroyé à des institutions publiques mais aussi à des associations et fédérations à conditions que ces organisations entre dans des démarches de structuration.

3.2.3. Des recommandations

A l'issue des échanges, les participants du caucus ont formulé les recommandations suivantes :

- Elaborer une politique claire de développement du cinéma et de l'audiovisuel ;
- Créer et opérationnaliser des fonds nationaux uniquement dédiés au cinéma et à l'audiovisuel ;
- Mettre en œuvre des accords de coproduction entre pays francophones et anglophones ;
- Accroître le parc de salles de projection cinématographiques ;
- Améliorer la circulation des films dans l'espace UEMOA et CEDEAO ;
- Améliorer le professionnalisme des équipes de management des festivals pour plus de visibilité et de lisibilité ;
- Tenir des rencontres de convergence sectorielles avec les acteurs du secteur en fonction des segments d'activités menées et de la pertinence des synergies stratégiques à nourrir ;

- Se doter d'une fédération de cinéastes forte qui pèse sur les décisions politiques ;
- Renforcer le suivi et la vulgarisation des accords de coopération cinématographique et audiovisuelle ;
- Promouvoir la stabilité administrative et institutionnelle ;
- Promouvoir le dialogue de gestion entre l'administration en charge du cinéma et les agents du Ministère de l'économie et des finances ;
- Promouvoir la coopération entre les communes et les acteurs du cinéma.

IV. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER

La cérémonie de clôture a été marquée le message en ligne de l'Union africaine, la présentation de la leçon finale et le discours de la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, Présidente de l'atelier.

4.1. De l'intervention de l'Union africaine

Le message de l'Union africaine a été prononcé en ligne par **Pr Vicensia SHULE**, Conseillère principale représentant le Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement Social. Elle a salué la coïncidence de la tenue de l'atelier avec la célébration de la Journée de l'Afrique dont le thème cette année est « Arts, culture et patrimoine : un levier pour construire l'Afrique que nous voulons ». Elle a ensuite souligné que la survenue de la pandémie du Covid-19 a entraîné au niveau de l'Union africaine un réexamen des priorités socio-économiques du continent, y compris le rôle des arts, de la culture et du patrimoine dans la lutte contre cette pandémie.

Revenant au cinéma, elle a rappelé la création de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (AACC) chargée de relever les défis auxquels l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel est confrontée. L'opérationnalisation en cours de cette commission permettra de développer une politique cinématographique plus audacieuse où les festivals de films auront un rôle prépondérant.

Au-delà de la mise en place de cet instrument de gouvernance, l'Union africaine a élaboré un plan d'action sur les industries culturelles et créatives afin de mettre en cohérence les actions devant permettre d'exploiter les potentialités relevant de ce vaste domaine qui prend en compte le cinéma en bonne place. Par ailleurs, l'Union africaine veut mettre à profit la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour mettre en synergie plusieurs initiatives de développement des industries culturelles et créatives.

Elle a exprimé la satisfaction de la Commission de l'Union africaine de voir la tenue d'une telle rencontre et félicité le CERAV/Afrique pour cette initiative. Avant de terminer ses propos, elle a traduit la disponibilité de l'Union africaine à contribuer à la réalisation des pertinentes recommandations de l'atelier de Ouagadougou.

4.2. De la leçon finale

Les messages-clés de la leçon finale, de **SEM. Philippe SAVADOGO**, sont articulés autour de trois enseignements essentiels :

- 1) La reconnaissance de la longue marche du cinéma africain dont le devenir dépendra également des festivals et de notre capacité à tirer leçon des expériences antérieures ;
- 2) L'inestimable contribution du FESPACO au développement des cinématographies africaines et de la diaspora ;
- 3) La nécessité poursuivre l'œuvre entreprise en mettant en synergie les intelligences et les ressources endogènes issues de notre patrimoine, en premier lieu, afin de mettre en œuvre des projets collaboratifs que les partenaires pourraient soutenir dans le cadre de la coopération.

4.3. Du discours de clôture de la Ministre en charge de la culture

Le discours de clôture de la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme a été prononcé par **M. Rasmané KAMBA**, Conseiller technique, qui a adressé aux participants, aux organisateurs et aux partenaires les remerciements et félicitations du Département de la culture et du Gouvernement du Burkina Faso pour leur précieuse disponibilité, leur généreuse contribution ainsi que le travail abattu pour garantir la transmission, mais encore, pour favoriser l'émergence d'industries cinématographiques nationales fortes en Afrique dans un contexte si difficile.

Le discours a souligné l'importance des actes pris par l'atelier ainsi que la nécessité de plaidoyers à mener pour donner suite aux travaux. A cet effet, elle a exprimé toute sa disponibilité et après avoir donné rendez-vous en octobre 2021, elle a déclaré clos l'atelier de Ouagadougou.

NB : Au présent rapport, sont annexées la déclaration dite de Ouagadougou et trois motions de remerciement adoptées par les participants.

Fait à Ouagadougou le 27 mai 2021

Les rapporteurs



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)

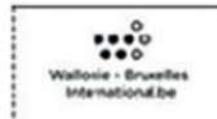
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



DECLARATIONS & MOTIONS

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)





BURKINA FASO
MINISTÈRE DE LA CULTURE
DES ARTS ET DU TOURISME

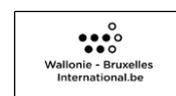
**Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)**
Sous l'égide de l'UNESCO



DECLARATION

**Atelier régional sur la contribution
des festivals au développement de l'industrie
du cinéma et à la résilience du secteur de la
culture en Afrique sous contexte Covid-19**

(Hôtel Palm Beach / Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021)



Du 25 au 27 mai 2021, s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso), l'atelier régional sur la **contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte COVID-19**. Organisé par le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique), avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, cet atelier était placé sous la présidence du **Dr Foniyama Elise ILBOUDO/THIOMBIANO**, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso. Ont participé aux travaux une cinquantaine de professionnels et d'experts venus de plus de pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo. À l'issue d'échanges constructifs, la déclaration suivante a été adoptée :

Nous, participants de l'atelier,

Félicitant le CERAV/Afrique d'avoir pris l'initiative d'organiser l'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte COVID-19 ;

Rappelant les instruments normatifs internationaux et régionaux concernant les politiques culturelles notamment :

- la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ;
- la Charte de la renaissance culturelle de l'Afrique (Khartoum, 2006) ;
- le Plan d'action des industries culturelles et créatives en Afrique (Alger, 2008) ;
- les politiques communes de développement culturel des institutions régionales africaines.

Rappelant la résolution A/RES/74/198 adoptée par les Nations unies, déclarant 2021 « Année internationale de l'économie créative au service du développement durable » ;

Considérant la décision de la 37^{ème} session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union africaine de consacrer l'année 2021 au thème « Arts, culture et patrimoine : un levier pour construire l'Afrique que nous voulons » ;

Saluant avec satisfaction l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique le 25 mai 2021 ;

Considérant les impacts de la pandémie de Covid-19 sur les industries culturelles et créatives dans le monde et particulièrement en Afrique ;

Saluant l'initiative de cette rencontre qui nous a donné une opportunité de réflexions au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte COVID-19 et qui nous a permis d'identifier les nouveaux défis du secteur du cinéma et de IIC africaines,

DECLARONS

L'urgence d'une prise en charge plus marquée des festivals par des mesures et politiques publiques nationales plus volontaristes et un accompagnement plus fort et plus structurant des institutions et organisations régionales africaines, aux fins de garantir la viabilité de l'industrie cinématographique et d'en accroître la contribution au développement du continent.

A cet effet, recommandons :

Au CERAU/Afrique :

- de prendre des initiatives pour la mise en œuvre des recommandations de cet atelier adressés aux Festival de cinéma, aux Etats et aux partenaires techniques financiers ;
- et de poursuivre l'élaboration du répertoire des festivals (et évènementiels cinématographiques) et des bonnes pratiques y relatives (cartographie des festivals de cinéma et évènementiels cinématographiques).

Aux organisateurs de festivals de cinéma africains :

- de renforcer le branding des festivals par l'ouverture d'espaces professionnels pour favoriser les partenariats afin d'accroître leur rentabilité et leur impact sur la production cinématographique africaine ;
- d'améliorer les conditions de présentation des films et d'accueils des équipes de production (producteurs, réalisateurs, acteurs-comédiens et les techniciens) pendant leur festival ;
- d'intégrer les nouveaux médias (sites web, plateforme de diffusion en ligne) de promotion et de diffusion des œuvres cinématographiques dans la mise en œuvre de leur manifestation ;
- et de prendre en compte les droits d'auteurs et les droits de diffusion audiovisuels dans les budgets de leurs événements et de les payer effectivement aux ayant-droits.

A la CEDEAO :

- d'accélérer l'opérationnalisation du fonds régional pour le financement des entreprises culturelles, notamment des festivals de cinéma, des productions cinématographiques et de la formation des professionnels du cinéma.

A l'UEMOA :

- d'accélérer le processus de la transposition des directives portant sur le cinéma et l'audiovisuel dans les lois nationales des pays membres ;
- de lever les obstacles à l'opérationnalisation du fonds régional pour le financement des entreprises culturelles et notamment des festivals de cinéma de l'espace UEMOA ;
- de soutenir l'élaboration des accords de coproductions cinématographiques et audiovisuelles entre les pays membres ;
- et de poursuivre l'harmonisation des réglementations en matière de production, de circulation et de la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Aux Etats africains :

- de mettre en place des fonds nationaux spécifiques dédiés au secteur du cinéma et de l'audiovisuel ;
- de signer et mettre en œuvre des accords de coproductions cinématographiques et audiovisuelles ;
- de mettre en œuvre les directives régionales portant sur le développement du secteur du cinéma, de l'audiovisuel et du numérique ;
- de prendre en compte la formation des professionnels ;
- et de veiller à la conservation de la mémoire du cinéma.

Fait à Ouagadougou, le 27 mai 2021

LES PARTICIPANTS



BURKINA FASO
MINISERE DE LA CULTURE
DES ARTS ET DU TOURISME

**Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)**
Sous l'égide de l'UNESCO



**MOTION DE REMERCIEMENT
AU GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO**

Les 25, 26 et 27 mai 2021, s'est tenu à Ouagadougou, l'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19 à l'initiative du CERAV/Afrique avec le soutien technique et financier de ses partenaires.

Nous, participants à l'atelier, venus de plus de dix (10) pays du continent africain, **ADRESSONS NOS SINCERES REMERCIEMENTS** au Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT) et au Gouvernement du Burkina Faso, pour le soutien à l'organisation de la présente rencontre.

Fait à Ouagadougou, le 27 mai 2021

LES PARTICIPANTS





BURKINA FASO
MINISERE DE LA CULTURE
DES ARTS ET DU TOURISME

Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Sous l'égide de l'UNESCO



MOTION DE REMERCIEMENT AU PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les 25, 26 et 27 mai 2021, s'est tenu à Ouagadougou, l'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19 à l'initiative du CERAV/Afrique avec le soutien technique et financier de ses partenaires.

Nous, participants à l'atelier, venus de plus de dix (10) pays du continent africain, **EXPRIMONS NOTRE PROFONDE GRATITUDE** aux partenaires qui ont soutenu techniquement et financièrement le CERAV/Afrique pour l'organisation de cet atelier.

Il s'agit notamment :

- de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ;
- de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) ;
- de Wallonie-Bruxelles International (WBI) ;
- de la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI) ;
- et du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO).

Fait à Ouagadougou, le 27 mai 2021

LES PARTICIPANTS





BURKINA FASO
MINISTRE DE LA CULTURE
DES ARTS ET DU TOURISME

Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) *Sous l'égide de l'UNESCO*



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



MOTION DE REMERCIEMENT AU CERAV/AFRIQUE

Les 25, 26 et 27 mai 2021, s'est tenu à Ouagadougou, l'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19 à l'initiative du CERAV/Afrique avec le soutien technique et financier de ses partenaires.

Nous, participants à l'atelier, venus de plus de dix (10) pays du continent africain, pleinement satisfaits des conditions d'organisation de l'atelier régional de Ouagadougou, de la qualité des échanges et des perspectives d'actions dégagées, **EXPRIMONS NOTRE PROFONDE GRATITUDE** au Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique), Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO basé à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

ET LUI ASSURONS notre totale disponibilité à demeurer en intelligence avec lui, pour soutenir le développement des festivals et des industries culturelles et créatives en Afrique !

Fait à Ouagadougou, le 27 mai 2021

LES PARTICIPANTS

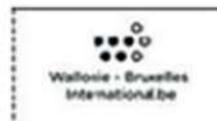




DISCOURS & ALLOCUTIONS

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)



LISTE DES DISCOURS ET ALLOCUTIONS :

1. Discours d'ouverture du Dr Elise THIOMBIANO, Ministre de la culture, des arts et du Tourisme ;
2. Message de Mme Guiomar ALONSO CANO, Conseillère régionale culture au Bureau régional de l'UNESCO ;
3. Message de l'Union africaine ;
4. Allocution du Représentant de la CEDEAO ;
5. Allocution de S.E.M. Cheick Oumar SISSOKO, Secrétaire Général de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI) ;
6. Mot de bienvenue de Monsieur Michel SABA, Délégué général du CERAV/Afrique ;
7. Discours de clôture du Dr Elise THIOMBIANO, Ministre de la culture, des arts et du Tourisme.



Discours d'ouverture du
Dr Elise THIOMBIANO,
Ministre de la culture, des arts et du tourisme

**Distingués Invités,
Chers Experts et Professionnels du cinéma,
Mesdames et messieurs !**

La Cérémonie d'ouverture de la présente rencontre qui se tient à Ouagadougou (Capitale du cinéma africain), me donne l'occasion de souhaiter la cordiale bienvenue et de saluer les professionnels et partenaires du cinéma africain ici présents, pour mener la réflexion sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma en Afrique.

Permettez-moi de saluer cette dynamique régionale qui traduit la disponibilité des acteurs et parties prenantes majeures du cinéma africain, ainsi que leur engagement à fédérer leurs intelligences pour faire face aux importants défis conjoncturels et structurels que pose le développement du 7ème art en Afrique. En effet, il est indéniable que dans le contexte international actuel marqué par la persistance de la crise sanitaire qui affecte plus durement le secteur des industries culturelles, l'état des performances des modèles économiques de nos festivals, leur contribution à la chaîne des valeurs, à l'industrie, à l'économie et au développement de manière générale, nous commandent de réfléchir ensemble, afin de dégager des solutions et des stratégies globales idoines, à l'échelle sous régionale et régionale.

**Distingués Invités,
Chers Experts et professionnels du cinéma,
Mesdames et messieurs !**

Les préoccupations qui fondent la présente réunion de Ouagadougou trouvent leurs profondes justifications dans la recherche de réponses efficaces pour la relance et/ou le développement de nos cinématographies nationales confrontées à une crise structurelle sectorielle qui perdure et qui est aggravée par les nouveaux fléaux que je viens d'évoquer.

Dans ce contexte, les festivals tels que nous les organisons actuellement sont-ils des moyens efficaces pour promouvoir les contenus culturels et contribuer à leur mise en marché ? Sont-ils encore des instruments pertinents de promotion des professionnels et de leurs œuvres, de facilitation de l'accès des publics aux produits cinématographiques et de développement de l'industrie cinématographique sur le continent ? Quelles nouvelles pistes

devons-nous explorer qui nous conduirons vers une amélioration effective de la gouvernance de ces événements culturels et vers un accroissement des impacts socioéconomiques, culturels et artistiques ainsi qu'à une promotion appropriée du genre au sein du 7^e art, etc ?

Tels sont quelques-unes des préoccupations pour lesquelles je vous invite à mener une réflexion approfondie afin qu'il en résulte de nouvelles propositions d'action susceptibles de positionner résolument les festivals de cinéma comme stimulateurs et catalyseurs de l'économie et du développement du secteur cinématographique africain. Tout naturellement, vos préconisations devront tenir compte du fait que la pandémie du Covid-19 est venu transformer profondément l'environnement même de l'organisation des festivals et que de nouveaux modes de faire ont vu le jour. C'est le lieu pour moi de féliciter le CERAV/Afrique pour cette initiative, et de remercier les partenaires techniques et financiers, notamment la CEDEAO, l'UEMOA, WBI, la FEPACI et le FESPACO, pour leur collaboration et leurs soutiens sans lesquels la présente initiative n'aurait pu se réaliser.

**Distingués Invités,
Chers Experts et professionnels du cinéma,
Mesdames et messieurs !**

Comme vous le savez, le Burkina Faso a toujours mené, depuis les années des Indépendances, une politique volontariste en faveur du cinéma africain et de la Diaspora à travers le FESPACO dont la 27^{ème} édition se tiendra du 16 au 23 octobre 2021. C'est le lieu pour moi, de vous réaffirmer la disponibilité et l'engagement du Gouvernement et des plus hautes autorités du pays à accompagner la mise en œuvre des pertinentes conclusions auxquelles la présente rencontre de Ouagadougou va très certainement aboutir, au regard de l'aéropage des grandes figures et des experts du cinéma africain que nous avons dans cette salle.

En vous souhaitant un excellent séjour au Burkina Faso et plein succès à vos travaux, je déclare ouvert, l'atelier régional sur « la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture sous contexte Covid-19 ».

Je vous remercie !

Dr Elise THIOMBIANO



Message de
Madame Guiomar ALONSO CANO
Conseillère régionale culture au Bureau régional UNESCO à Dakar

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Au nom de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey AZOULEY dont j'ai l'immense honneur de représenter aujourd'hui, l'UNESCO est extrêmement heureuse d'être associée à cette cérémonie d'ouverture de l'atelier régional pour la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous le contexte covid-19.

C'est une occasion toute particulière, de participer à de nombreuses célébrations ce 25 mai, et la journée de l'Afrique par tout le continent en particulier, car c'est une année consacrer à la culture ; 2021 est l'année de l'Union africaine dédiée aux arts à la culture et au patrimoine, un levier pour construire l'Afrique que nous voulons. Mais avant tout c'est une célébration unique car ce 25 mai marque l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine.

Permettez-moi donc avant, au nom de l'UNESCO d'exprimer toute notre gratitude à l'ensemble des États membres et particulièrement au Burkina Faso, qui, depuis le sommet de Khartoum en 2006, n'ont ménagé aucun effort pour l'adoption, la signature et la ratification de cette Charte. Cette entrée en vigueur symbolise cette Afrique qui gagne et qui est déterminée à faire des arts, la culture et du patrimoine un levier du développement. Donc il n'y a pas plus grand symbole que de faire coïncider l'entrée en vigueur de la Charte de la renaissance culturelle africaine avec le 25 mai Journée de l'Afrique et de surcroît de cette année 2021 symbolique consacré aux arts, la culture et le patrimoine et tout ça avec l'ouverture de cet atelier. C'est un message fort pour la renaissance culturelle africaine.

Je voudrais tout d'abord saluer l'opérationnalisation du CERAV/Afrique, Centre de catégorie 2 de l'UNESCO qui, depuis quelques années, s'est bien approprié de sa mission notamment pour le suivi de la Convention 2005 en Afrique et pour la promotion des arts vivants dans la région. En tant que représentant de la Directrice générale de l'UNESCO dans son Conseil d'administration je peux vous dire que j'en suis ravie.

Par la suite, je voudrais souligner la cohérence entre les objectifs de l'atelier et ceux de la Convention 2005, notamment tout ce qui concerne les objectifs de poursuivre un

meilleur équilibre dans la circulation des personnes, des biens et des services culturels comme dans la gouvernance de la culture. Ainsi je tiens à saluer et reconnaître la pertinence de l'atelier qui répond aux préoccupations de l'UNESCO en faveur de l'industrie du cinéma en Afrique. En témoigne l'étude en cours qui, portée par l'UNESCO, vise à réaliser une cartographie de l'industrie cinématographique et audiovisuelle en Afrique afin de faire un arrêt sur image sur la situation aujourd'hui en plein temps de covid-19 et établir une feuille de route pour soutenir le développement de ce secteur stratégique pour le continent dans l'horizon 5 à 10 ans. Que ce soit à travers la Commission africaine du cinéma et de l'audiovisuel ou d'autres programmes d'appui et de sortie de crise qui sont portés et initiés par différents partenaires, cette étude peut jouer un rôle fondamental aujourd'hui pour articuler une réponse pertinente à moyen terme.

Je tiens donc à remercier tous les experts qui participent à cet atelier et vous exprimer toute notre attente tant au niveau de la qualité de vos analyses, de vos contributions qui vont sans doute être versé dans le rapport de l'étude de L'UNESCO. Cette étude nous permettra, dans les échéanciers de fin d'années, que ce soit la biennale de Luanda ou bien évidemment au FESPACO, et bien sûr à la Conférence des parties à la Convention de 2005 dans quelques semaines, de convier tous les partenaires autour d'une table pour faire part de ces conclusions et de les inviter à une action concertée, conjointe et structurée afin de donner une réponse commune aux enjeux du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique, d'aujourd'hui 2021.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Permettez-moi de conclure en réitérant tout le soutien de l'UNESCO et notre détermination à accompagner les États membres et le CERAV/Afrique au succès et à la qualité de vos travaux qui montreront sans doute que la culture et le cinéma sont des leviers importants du développement durable et de la croissance économique du continent. Notre alliance pour la culture avec l'Afrique demeure notre meilleur atout.

Je vous remercie !

Mme Guiomar ALONSO CANO



Message de
Madame la Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au
Développement Social (HHS) de la Commission de l'Union Africaine (U.A),
prononcé par le **Pr Vicensia SHULE**, Conseillère principale.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Je m'adresse à vous au nom de **SE Amira Elfadil** Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement Social (HHS) de la Commission de l'Union Africaine.

En tant que Commission de l'Union africaine, nous sommes honorés de faire partie de ce projet d'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur culturel en Afrique dans le contexte de la COVID-19. Nous sommes conscients que cet atelier, qui s'inscrit dans la mise en œuvre du plan de travail 2021 du CERAV / Afrique, vise à contribuer au développement d'industries culturelles fortes sur le continent.

Nous sommes heureux que cet atelier se déroule alors que nous célébrons une année dont le thème est « **Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons** ». Comme vous l'avez souligné au cours de l'atelier, nous sommes confrontés au défi mondial de la pandémie de la COVID 19 qui a remodelé de nombreuses activités et approches continentales vers le développement des arts, de la culture et du patrimoine, et principalement de l'industrie cinématographique sur le continent.

La crise de la COVID 19 nous a également offert l'occasion de réexaminer les priorités socio-économiques du continent, y compris le rôle des arts, de la culture et du patrimoine dans la lutte contre cette pandémie.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Pour relever certains des défis auxquels l'industrie du cinéma en Afrique est confrontée, l'Union africaine a créé la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (AACC). L'une des fonctions de l'AACC est de renforcer la focalisation de l'Afrique sur le cinéma, de promouvoir l'image positive du continent, de redéfinir les relations entre l'audiovisuel africain et le cinéma et d'autres expressions du reste du monde. Par conséquent, cette fonction devrait être jouée principalement par les festivals de films et les institutions panafricaines en Afrique.

Afin de pouvoir atteindre les objectifs de la création de l'AACC, nous devons rendre opérationnelle cette institution spécialisée de l'UA, en particulier le Secrétariat temporaire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (AACC). Nous devons également accélérer le processus de ratification du Statut de l'AACC. Nous pouvons atteindre cet objectif si nous continuons à travailler ensemble.

Pour aborder la question de la culture et de la créativité en Afrique, nous avons élaboré un plan d'action de l'UA sur les industries culturelles et créatives. Le processus d'élaboration de ce Plan d'action a des racines solides car il a émané du processus de révision du Plan d'action de Dakar de 1992 sur les industries culturelles qui a été élaboré dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997).

Le Plan d'action de l'UA a pour objectif d'exploiter les énormes opportunités des États membres de l'UA dans les industries culturelles et créatives, y compris le cinéma. Il fédère également diverses initiatives, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le processus d'évaluation se déroule bien et on s'attend à ce qu'il soit achevé bientôt.

Je vous remercie encore une fois d'avoir invité la Commission de l'Union africaine à faire partie de cet atelier et nous vous souhaitons le meilleur dans la mise en œuvre des résultats de cet atelier. Nous réitérons notre engagement à travailler en étroite collaboration avec les institutions culturelles panafricaines pour faire avancer l'agenda du secteur, d'autant plus que nous célébrons l'année de l'UA pour les arts, la culture et le patrimoine.

Je vous remercie beaucoup !



Message de
Monsieur Tièna COULIBALY,
Représentant résidant de la CEDEAO au Burkina Faso,
prononcé par le **Dr Raguidissida Emile ZIDA**, chef de la division culture de la
CEDEAO

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ce matin à l'occasion de l'Atelier Régional sur la Contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur en Afrique, sous contexte Covid-19, organisé par le Centre Régional des Arts vivants en Afrique (CERAV-Afrique). Et je voudrais à l'entame de mon propos transmettre à SEM Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso, les chaleureuses salutations de SEM Jean Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO.

Je voudrais également vous exprimer, à vous Madame le Ministre, toute ma gratitude de mon organisation pour l'avoir associé en tant que parrain de ce présent atelier régional.

La CEDEAO se félicite de la pertinence de cet atelier car il entre en droite ligne de la nouvelle politique culturelle adoptée en décembre 2019 par les Chefs d'Etats pour une période de dix ans. L'objectif à long terme de cette politique est de : « *contribuer au développement socio-économique durable et à l'intégration régionale par la promotion de la diversité culturelle et des industries culturelles et créatives* ».

Le premier plan d'action 2020-2022 permet d'entamer l'opérationnalisation de la politique culturelle régionale dont un des axes majeurs (axe2) est consacré au *développement des industries culturelles et créatives et du marché régional des biens et services culturels*.

Comme vous le savez, la CEDEAO appuie depuis plusieurs années les initiatives et projets culturels et le cinéma tire la part belle de cet appui. En effet, la contribution de la CEDEAO à l'industrie cinématographique va de la coproduction, à la promotion en passant par la professionnalisation de ce secteur. C'est ainsi que la CEDEAO soutient des festivals tels que le FESPACO et y attribue avec des prix spéciaux dont le *Prix de l'intégration* d'une valeur de 15 millions de francs CFA et le *Prix de la meilleure femme cinéaste d'Afrique de l'Ouest* pour encourager les femmes créatrices.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Le thème de cet atelier « *Contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19* » revêt une importance capitale.

En effet, depuis l'année dernière, les réflexions sur le devenir du secteur culturel à l'épreuve de la pandémie du coronavirus sont à saluer. Cette pandémie, non seulement est venue mettre à l'épreuve les habitudes de production et de consommation des biens et services culturels et de manière globale tout le système de fonctionnement du secteur culturel.

Cette réflexion se tient à l'heure où chacun de nos pays est en train de faire les premiers bilans à mi-parcours des conséquences tant économiques, sociales que créatives de la Covid-19, qui n'a hélas pas épargné le secteur jadis si florissant, si créatif et si intégrateur qu'est la Culture.

Face à cette situation, nous ne devons surtout pas céder au découragement mais plutôt saisir ce contexte comme une fenêtre d'opportunité pour plus d'innovation. Et je sais compter sur la ténacité des acteurs du secteur de la Culture.

Je voudrais par ailleurs saisir cette occasion, pour saluer le travail inlassable que font les acteurs du secteur culturel en général et les professionnels de l'industrie cinématographique en particulier, pour la promotion de ce secteur, véritable outil d'éducation. Mais aussi pour leurs contributions à la lutte contre la pandémie depuis son avènement.

Dans ce sens, la CEDEAO et l'UNESCO ont élaboré de façon conjointe un plan d'actions pour apporter une réponse à la pandémie COVID 19 dans les 15 pays de la

Région. Ce Plan d'actions couvre les secteurs de l'Éducation, de la Science et de la Culture. Au niveau de la Culture, le Plan d'actions conjoint vise à utiliser de façon optimale la culture comme élément de résilience et à exploiter son potentiel pour lutter contre la propagation de la pandémie qui n'a fait que gagner du terrain au sein de notre Région en dépit des efforts engagés au niveau régional et dans chacun des pays. La réponse conjointe CEDEAO-UNESCO consiste donc à soutenir les artistes et les créateurs à produire et diffuser des messages pour intensifier la sensibilisation contre la propagation de la pandémie.

Je voudrais vous assurer de la disponibilité de la CEDEAO à poursuivre son soutien à de telles initiatives, pour renforcer le secteur de la Culture dans son ensemble mais surtout ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Comme disait une Ministre de la culture de notre Région, l'histoire du Continent devrait nous emmener à considérer les « *valeurs culturelles comme ciment de la cohésion de nos sociétés, de la résilience de nos communautés, de la reconstruction et de la dynamisation d'un continent fier de son passé et confiant en son avenir* ». Je voudrais alors vous exhorter à faire vôtre cette pensée afin qu'ensemble nous soutenions le secteur de la Culture à être un véritable vecteur d'intégration et de développement.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Avant de terminer, permettez-moi de traduire toute ma reconnaissance au Délégué général du CERAV/Afrique et à tous ses collaborateurs pour l'initiative de ces réflexions sur le devenir de l'industrie cinématographique africaine, au prisme des festivals qui sont organisés sur le continent. La CEDEAO voudrait par ma voix féliciter le CERAV/Afrique pour avoir pensé et bâti cet atelier autour d'un programme de travail qui nous amène à évaluer nos propres pratiques en matière d'organisation de festivals cinématographiques, à identifier les pistes d'actions pour l'amélioration de leurs impacts sur le secteur et sur les cinéphiles et surtout à nous projeter vers de nouvelles stratégies de développement de l'industrie cinématographique.

Plein succès à ces travaux.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention !



Allocution de son

S.E.M. Cheick Oumar SISSOKO,

Secrétaire Général de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI),
présentée par **M. Dramane DEME**, Directeur exécutif de la FEPACI

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Pour raison de santé, son Excellence Mr Cheick Oumar Sissoko, Secrétaire Général de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI) n'a pas pu effectuer le déplacement tant attendu à Ouagadougou. Il m'a cependant envoyé le texte du discours de bienveillance qu'il avait prévu de prononcer à l'ouverture de cet atelier. Avec votre permission, je m'en vais vous le lire textuellement.

« Comment ne pas remercier le CERAV pour l'initiative de cet atelier. Il a l'avantage de nous rassurer que la capitale du cinéma africain demeure Ouagadougou. Depuis 52 ans, les cinéastes, les Peuples Africains et leurs amis se rencontrent ici à l'occasion du FESPACO, notre WEND KUUNI. La foutue COVID a failli nous déstabiliser ; mais le gouvernement Burkinabè et le FESPACO ont tenu bon. Rendez-vous en octobre ! Puusd'barka, même si les poulets bicyclettes et autres arts de vivre de notre capitale sont meilleurs dans la chaleur de février qu'en octobre après la saison des pluies.

En attendant, Michel Saba et ses collègues dont la FEPACI, vont nous permettre au-delà des Arts qu'ils s'échinent à développer dans la sous-région, d'échanger sur le 7^{ème} du même nom. C'était l'un des souhaits des pionniers du cinéma quand ils s'étaient investis dans la création de nos festivals qui devaient servir à montrer nos films à nos populations, 1^{er} grand objectif et non des moindres.

Bravo au CERAV que la FEPACI salue aux côtés de l'UNESCO, sa maison mère avec laquelle nous développons avec succès un grand projet sur la restauration des films. Nous saluons l'OIF et l'OCPA qui s'investissent tant pour les Arts. Le CERAV a su

aussi mobiliser la CEDEAO et l'UEMOA dont nous attendons beaucoup pour l'industrie du cinéma dans notre sous-région.

Enfin, l'Étalon d'Or et le Tanit d'Or au gouvernement et au Peuple Burkinabè pour les sacrifices consentis pour la FEPACI et la promotion du cinéma africain. Les festivals ont sans aucun doute, beaucoup contribué au développement de l'industrie du cinéma continental. Nous sommes ici pour en parler. Rendons hommage à tous ces acteurs qui y ont consacré tant de leur vie et qui nous ont malheureusement quittés.

Bienvenue à ceux-là qui ont pu faire le déplacement pour en témoigner.

Je vous remercie. »



Mot de bienvenue du
Monsieur Michel SABA
Délégué général du Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique

**Madame la Ministre,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs !**

Tout heureux que je suis aujourd'hui, de voir enfin la concrétisation de la présente rencontre, rencontre que nous préparons depuis plusieurs mois déjà et qui se tient dans un contexte sanitaire toujours peu favorable, je voudrais tout d'abord, au nom de toute l'équipe du CERAV/Afrique, vous souhaiter la bienvenue à l'Hôtel Palm Beach, Hôtel bien connu des cinéastes africains, que nous avons choisi pour abriter cet atelier régional !

Comme vous le savez déjà, cette date du 25 mai est chargée de beaucoup symbolisme pour notre Continent, en ce qu'elle marque la Journée de l'Afrique dont la célébration retient l'attention de tous les États et des peuples africains.

Permettez-moi donc de saluer la précieuse disponibilité de **Madame la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme**, dont nous connaissons l'agenda fort chargé, qui a tenu à être personnellement avec nous, eu égard à l'importance qu'elle accorde à la présente rencontre et à la considération qu'elle porte aux acteurs majeurs du cinéma africains, présents à Ouagadougou pour partager leurs réflexions sur la question centrale de la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma en Afrique et à la résilience du secteur de la culture an Afrique, sous contexte covid-19. Ensemble, saluons cette grande disponibilité !

**Madame la Ministre,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs !**

Les experts et participants au présent atelier nous sont venus d'une dizaine de pays de différentes régions du Continent : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire,

Mali, Mozambique, Nigeria, Niger, Sénégal, Togo. Mais, y prendront part en ligne, en raison de la situation liée à la Covid-19, des responsables de festivals et de diverses structures du cinéma basés en Afrique du sud, au Burundi, en Égypte au Royaume du Maroc, au Rwanda, en Tunisie ... !

Il me plaît se souligner également au nombre des experts aux niveaux institutionnels, des intervenants (en présentiel ou en ligne), de l'UNESCO (depuis la siège à Paris et depuis le Bureau régional de Dakar), de l'Union africaine (Addis-Abeba), de la CEDEAO (Abuja), de l'UEMOA (Ouagadougou) et de Wallonie Bruxelles International (Belgique).

**Madame la Ministre,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs !**

La présente rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la mission assignée au CERAV/Afrique en tant que Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO, à vocation régionale, chargé de la promotion des arts vivants et du suivi de la Convention 2005 de l'UNESCO relative à la protection et à la promotion de la diversité culturelle. Son organisation n'aurait été possible, sans le soutien constant dont nous bénéficions du Gouvernement du Burkina Faso à travers le Ministère de la culture, des arts et du tourisme, et les soutiens financiers de la CEDEAO, de l'UEMOA dont les représentants ici présents (Dr Emile ZIDA & Dr David Donikpo KONE) méritent de recevoir pour leurs institutions respectives nos remerciements et nos ovations. De même, l'Observatoire des politiques culturelles du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie Bruxelles International, partenaire de première heure du CERAV/Afrique méritent être ovationnés pour leur soutien à l'organisation de l'atelier.

Je dois également souligner l'attention de plus en plus marquée par les États vis-à-vis des actions du CERAV/Afrique en facilitant la participation de leurs experts à nos réunions, par la prise en charge des frais y afférents. Cette marque d'attention et de soutien qui correspond à la mise en œuvre d'une recommandation du Conseil d'administration du Centre, mérite d'être saluée, encouragée et généralisée.

Permettez-moi à présent, dans ce chapelet de remerciements, d'exprimer ma satisfaction et ma gratitude au DG du FESPACO et au Doyen Cheikh Oumar CISSOKO, SG de FEPACI dont la franche collaboration ainsi que la complicité fraternelle ont facilité l'organisation de la présente rencontre.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Permettez-moi de souligner tout particulièrement que nous sommes une fois encore, très honorés aujourd'hui, d'avoir avec nous, une grande sommité de la culture en Afrique, fortement sollicité par les agendas institutionnels et culturels régionaux du moment, mais qui, pour la cause qui nous réunit en ce moment, a tenu à venir à Ouagadougou pour nous livrer la leçon inaugurale de l'atelier et participer à la modération de nos travaux ! Pour ses précieux et incommensurables efforts en faveur de la culture en Afrique, et son soutien inestimable au CERAV/Afrique, je vous invite à saluer le **Pr Lupwishi MBUYAMBA**, Directeur exécutif de l'OCPA basé à Maputo (Mozambique) !

Je voudrais enfin me retourner vers l'UNESCO, pour saluer la bienveillante disponibilité de la Directrice générale **Mme Audrey AZOULAY** et le soutien précieux du Secrétaire de la Convention 2005, **M. Toussaint TIENDREBEOGO** qui interviendra ce matin au panel introductif de l'atelier !

Pour terminer, je voudrais remercier tous doyens et anciens ministres ici présents, les responsables des festivals de cinéma africains, les experts des industries culturelles et les professionnels du cinéma africains à tous les niveaux de la chaîne des valeurs, les universitaires, les responsables des chaînes de télévisions ... qui nous font l'amitié de leur participation à la présente rencontre.

Les festivals de cinéma doivent demeurer les moments clés de la valorisation et de la promotion des films, de rencontres où ces produits de nos cinéastes trouvent leurs acheteurs et leurs distributeurs !

À cet égard, je souhaite que l'atelier régional de Ouagadougou soit riche en échanges, fructueuse en propositions et recommandations et déterminante en construction de synergies pour une participation plus accrue de l'industrie du cinéma au développement l'Afrique que nous voulons !

Bon atelier à toutes et à tous !

Je vous remercie !

M. Michel SABA



Mot de clôture du
Dr Elise THIOMBIANO,
Ministre de la culture, des arts et du tourisme
prononcé par **M. Rasmané KAMBA**, Conseiller Technique

**Distingués Invités,
Chers Experts et professionnels du cinéma,
Mesdames et messieurs !**

C'est de nouveau un plaisir pour moi, après le lancement des travaux de cette importante rencontre, de revenir à la clôture pour prendre connaissance des résultats auxquels vous êtes parvenus après trois jours de conclave.

Les rapports, les recommandations, les résolutions et la déclaration de Ouagadougou que nous venons d'entendre sont suffisamment éloquents quant à la pertinence et à l'importance de cette rencontre du point de vue de toutes les parties prenantes : les professionnels que vous êtes, les structures impliquées dans les questions qui touchent les festivals de cinéma, les pouvoirs publics que nous représentons, les institutions régionales et internationales, ainsi que les partenaires techniques et financiers du cinéma africain.

Après les diagnostics dressés, les états des lieux, les défis identifiés à la lumière du contexte régional et international de la pandémie de COVID 19 qui affecte le secteur de la culture, je dois dire que ce que vous venez de tracer comme pistes pour le futur des festivals m'édifie à plusieurs égards.

En effet, pour la mise en place de stratégies et politiques de résilience et de relances basées sur des solutions structurelles, nous avons besoin de telles réflexions, de telles recommandations et de telles feuilles de route élaborées avec lucidité, expertise, courage et professionnalisme.

**Distingués Invités,
Chers Experts et professionnels du cinéma,
Mesdames et messieurs !**

Je tiens au nom du Gouvernement du Burkina Faso à vous féliciter pour les résultats appréciables dont nous ne manquerons pas de faire écho dans le sens de la mise en œuvre des recommandations qui nous sont adressées.

C'est également le lieu pour moi de remercier les partenaires techniques et financiers qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre régionale et de les inviter à renforcer leur attention vis-à-vis des actions de CERAV/Afrique, structure au centre de cette initiative régionale qui nous réunit à Ouagadougou.

Je félicite tous les experts et toutes les sommités du cinéma par leur précieuse disponibilité et leur généreuse contribution pour garantir la transmission, mais encore, pour favoriser l'émergence d'industries cinématographique nationales fortes en Afrique.

Je note avec satisfaction que les questions traitées au cours de vos travaux qui n'ont pas laissé en reste les préoccupations transversales comme l'implication des femmes et des jeunes dans la chaîne des valeurs de l'industrie de cinéma en Afrique.

Permettez-moi de vous adresser mes vives félicitations avant de donner le clap de fin de cette rencontre.

**Distingués Invités,
Chers Experts et professionnels du cinéma,
Mesdames et messieurs !**

Je souhaite à toutes et à tous un bon retour dans vos pays et foyers respectifs, et déclare clos l'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur culturel en Afrique sous contexte COVID-19.

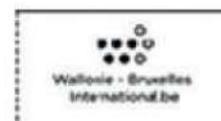
Je vous remercie !



LEÇONS & COMMUNICATIONS

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)



LISTE DES LECONS ET COMMUNICATIONS :

1. Leçon inaugurale du Pr Lupwishi MBUYAMBA, Directeur Exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA)
2. Communication introductive de M. Toussaint TIENDREBEOGO, Secrétaire de la Convention 2005 de l'UNESCO ;
3. Communication de SEM. Cheick Oumar SISSOKO, Secrétaire exécutif de la FEPACI ;
4. Leçon finale de SEM. Philippe SAVADOGO, Ancien Délégué général du FESPACO, ancien Ministre de la culture et de la communication.



Leçon inaugurale du
Pr Lupwishi Mbuyamba,
Directeur Exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA)

INTRODUCTION

C'est donc aujourd'hui le 25 Mai, la Journée de l'Afrique, célébrée à travers le monde. Un jour qui n'est pas le lieu de bilans ni de comptabilité, ni même de projets et de rêves. C'est plutôt une occasion pour s'accorder un moment d'interrogation, de regard et de contemplation de l'Afrique, son idée, comme dirait l'écrivain et philosophe Valentin-Yves Mudimbe, ses origines et sa signification, sa place dans la géopolitique mondiale et son destin au sein d'une Humanité en ballotage (1) !

C'est à ce regard que je voudrais vous inviter ce matin, Mesdames et Messieurs, en abordant le thème de **la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma en Afrique**. Un sujet qu'il m'a été proposé de développer pour cette entrée en matière et que j'interprète comme une invitation à un retour sur un itinéraire personnel qui a pu déboucher sur une démarche progressivement globale d'une vie, la mienne, générant finalement un code de conduite publique, mon cheminement.

C'est en effet le propre d'une leçon inaugurale. Alors que les communications à un colloque scientifique sont des documents faisant état de l'aboutissement d'une recherche dans un domaine donné, la leçon elle indique un cheminement qui a conduit son auteur à une prise de position dans le domaine visité. D'où son appellation anglaise de « Keynote Speech » ou mieux encore dans les langues latines, en italien « Oratio de Sapiëntia » et en portugais « Oração de Sapiência », littéralement, un discours de sagesse !

Si en outre, l'auteur trouve dans cet exercice un moyen approprié pour enrichir, conforter ou rectifier les résultats d'une orientation dans les politiques publiques du secteur, c'est avec empressement qu'il livrera les fruits de son expérience et proposera à cette auguste assemblée de spécialistes de la profession de cinéastes et initiateurs ou organisateurs de festivals, des éléments de développement et de propulsion du Continent et de la Diaspora africaine dans la bataille de l'industrie cinématographique, préparée par la pratique et les grandes manifestations.

J'aborderai donc successivement les trois (3) volets de cette leçon qui sont : ma rencontre avec le cinéma, l'explosion des festivals et les conditions de réalisation d'une industrie.

I. L'AUDIOVISUEL ET LE CINEMA DANS LA VIE D'AUJOURD'HUI

Mais auparavant permettez-moi d'évoquer l'impact de l'audiovisuel dans la révolution culturelle contemporaine.

1. Impact de l'audiovisuel dans la vie quotidienne

C'est en effet paradoxe de ce chapitre de rappeler un racé historique marqué par le début du regard de la jeunesse sur l'image, le dessin, apprendre la coloration d'une page blanche et de s'initier à la peinture, puis au dessin animé, regarder un film muet et se laisser surprendre par sa sonorisation progressive, toutes choses et étapes valables aujourd'hui encore comme hier.

Mais en même temps, aujourd'hui nous voilà surpris dans notre monde avec des enfants qui, dès la naissance sont confrontés à la fois aux pressions de l'image et à l'impérieuse nécessité de connaître l'alphabet, de gérer le téléphone cellulaire et de suivre les mangas à la télévision qui est là au salon de la maison, bref des enfants pris entre l'encadrement d'une mère et d'une famille soucieuses et le désir, la pression pour s'adapter, en même temps qu'elles, aux imprévus de la communication et de l'internet, des images et des messages et histoires qui leur sont déversées sans interruption dans la maison, dans la voiture et sur ce que l'on porte, montres et stylos compris.

Cette véritable invasion qui n'épargne personne est devenue la première caractéristique de la culture de tout le monde, le Mainstream, la culture à la mode, qui peut-être était conçu au départ de l'Amérique mais qui aujourd'hui surgit de partout et appartiendra sans doute demain à ceux qui auront réussi à la pénétrer, à la gérer. C'est une guerre culturelle qui n'en dit pas son mot, mais qui clairement nous impose le devoir de fourbir nos armes pour nous y engager, parce que nous n'y échapperons pas ! C'est toute l'importance des débats sur l'audiovisuel qui envahit les grandes organisations, les universités et les centres de recherche (2).

Mais pour un itinéraire personnel remontant au début des luttes pour s'adapter à l'école coloniale d'abord avant de venir par la suite la contester, à armes égales, il nous faudra ici remonter le cours des temps.

2. Histoire d'une rencontre avec le cinéma

Les jeunes de mon âge se souviennent peut-être de ces soirées au clair de lune animées par des spectacles d'un cinéma ambulant au départ muets et plus tard sonorisés et généralement présentant des récits illustrés, des contes et des fables sélectionnées soit pour informer le public de la Métropole-puisque ce cinéma était conçu à l'origine des productions des colons et des missionnaires ou des créations orientées vers la consommation locale des indigènes auxquels il fallait transmettre des messages sur le travail, l'obéissance, la politesse.

Au niveau du lycée, c'étaient des films des shérifs et cowboys américains ou des documentaires sur la vie des Saints qui nous étaient projetés en soirée à l'internat. Des illustrations des cours d'auditions musicales pouvaient être réservées à des groupes

restreints et sélectionnés pour des concerts filmés d'orchestres de chambre ou des ensembles symphoniques d'Europe.

Au niveau supérieur, c'était la création d'un ciné-club et l'organisation de douze (12) séances de ciné-forum qui étaient programmées par an par le Cercle des étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres dont j'avais la charge et qui pouvaient déboucher quelques fois sur des vocations confirmées quelques fois plus tard d'auteur ou d'acteur. L'organisation des semaines cinématographiques que l'on peut considérer comme ancêtres des festivals devait commencer à cette époque ou, disposant d'un espace large pour le Centre culturel des étudiants, nous avons accueilli des semaines de cinéma d'un certain nombre de pays européens et américains.

Plus tard, l'Institut national des arts créé et sa direction maîtrisée, les cours de cinéma ayant été intégrés au programme de la section art dramatique et un cinéaste de profession engagée, une nouvelle orientation était donnée à la formation et les projections programmées dans les centres culturels des ambassades dans les villes capitales ou dans les grandes métropoles provinciales, toutes activités témoignant de la ferveur pour le septième art. C'est à dessein que cette première partie de mon intervention est axée sur la compétence et sur la formation au métier grâce à la pratique et à l'exercice des tâches d'organisation et de promotion : elles sont toutes en effet des éléments constitutifs d'une industrie opérationnelle et rentable.

L'exemple ainsi donné d'une région du centre du Continent, n'est pas isolé ; il avait trouvé un écho dans d'autres régions mais avec des tonalités différentes, bien entendu, et même à une échelle plus vaste.

3. Avènement de l'âge des festivals

Ainsi dans sa contribution au dossier d'évaluation du 1er Festival mondial des arts nègres, Hadja Maimouna Niang faisant une rétrospective des cinquante années du cinéma africain et essayant de tracer des perspectives d'avenir du domaine, trouve dans la formation, l'élément-clé de quelques réussites du passé avec les cinéastes de la première génération des années 1970 à 1990. Le palmarès du FESMAN 1 avec La noire de... Sembene Ousmane pour le long métrage comme pour les prix du court métrage, tous venaient consacrer cette formation auprès des maîtres comme Jean Rouch, et donc sur le tas. Ce type de formation dépendait en grande partie d'une coopération imprévisible et qui avait vu notamment les rares structures installées fermer. On avait ainsi assez souvent vu un programme interrompu par des questions d'intendance comme dans le cas de l'INAFEC de Ouagadougou (3).

Une nouvelle génération devait arriver et, avec elle, de nouvelles structures performantes et prometteuses comme l'ISIS à Ouagadougou créé en 2006, le Media Centre de Dakar, et des initiatives universitaires comme celle de l'université Gaston Berger de Saint- Louis de créer un Master spécialisé IMAGINE du vétéran Gaston Kabore. De l'autre côté de la zone francophone d'Afrique, les images circulées pendant la période coloniale par une structure comme LULUAFILM dans l'ex-Congo-Belge étaient volontairement orientées vers une propagande pour l'œuvre coloniale

mettant en exergue les aspects ethno sociologiques comme dans Terres brûlées dont le réalisateur avouait qu'il accordait priorité à des « tribus vedettes » pour les besoins de la propagande allant jusqu'à superposer des ethnies complètement différentes (4).

Dans la zone anglaise du Continent, on sait que le Kenya pays- phare de la Couronne britannique, pourtant témoin des débuts du cinéma depuis les années 1935 s'était laissé convaincre par contre de l'utilité du « Colonial Film » hérité de « Bantu Educational Cinema Experiment » de sorte que le pays ne semble pas avoir eu, au moins à cette époque charnière, une vraie culture du cinéma malgré l'impression qu'il donne aujourd'hui (5).

4. L'explosion

Car entretemps le 7^e art explosait sur le Continent comme on va le voir. Sans procéder, bien sûr, à une énumération exhaustive des festivals initiés ici et là en Afrique, mais on peut s'arrêter brièvement sur quelques réussites, au sens d'événements connus, significatives qui puissent permettre de confirmer la consistance des éléments constitutifs d'une industrie cinématographique vus à l'usage à l'occasion des festivals. On pourra noter, à titre d'illustrations et d'exemples, la fiche professionnelle que pour la circonstance je me suis permis d'établir pour le FESPACO, le SITHENGI, le ZIFF, le CIFF et le FESTICAB.

4.1. Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision Ouagadougou (FESPACO)

Créé en 1969, avec un palmarès enviable qu'il devrait compléter avec une diffusion plus large des résultats de son Marché, le FESPACO semble ressentir vivement les inconvénients d'une dépendance trop grande des mécanismes d'une institution publique liée administrativement à la fonction publique. L'instabilité de son leadership est jugée préjudiciable à une entreprise commerciale professionnelle appelée à peser sur le plan économique. Il a pu donner l'impression à ses collègues de la profession de subir une influence trop grande d'une coopération liée à des relations anciennes du temps colonial. Il est néanmoins perçu comme une entreprise puissante et difficile à détrôner actuellement dans son rôle de leader du cinéma en Afrique et il est invité à veiller, à cet effet, à la rigueur dans la profession aussi bien dans les sélections de OUAGA FILM LAB que dans l'attribution et la proclamation des prix.

4.2. Le Southern African International Film and Television Market devenu Cape Town World Cinema Festival (CWCF).

C'est une structure dotée d'infrastructures et d'accords de co-production en Europe, au Brésil et au Canada. Il a le monopole de la distribution des produits européens, américains et indiens. Les multiples efforts qu'il a déployés pour prendre le leadership de la profession dans le Continent semblent voués à l'échec en raison de sa mentalité et de l'esthétique adoptée par ses productions qui est une esthétique occidentale.

4.3. Le Zanzibar International Film Festival

Le Zanzibar International Film Festival était initialement destiné à promouvoir la création des Dow Countries autour de l'Océan Indien. A la pratique il s'est tourné vers

l'Afrique essentiellement anglophone de l'Est et du Sud du Continent tout en encourageant les créateurs de l'Asie et de l'Europe Centrale. C'est également à son actif la préoccupation de la balance du genre adoptée par les jurys encourageant les réalisatrices et les actrices. Il devra cependant veiller à résister à la tentation trop forte de la censure.

4.4. Cairo International Film Festival

Le Cairo International Film Festival né en 1976 est connu pour sa réserve vis-à-vis des productions et des réalisateurs des autres pays africains et arabes. Il est placé sous le contrôle de trois groupes : « Arabia Company for film production and distribution for Egyptian film », le « Ed Adl Group » et « the Organization for Egyptian Film and Audiovisual Production ». C'est eux qui ont sous la main la gestion des studios, des labos et de la production, le Ministère de la culture se contentant de remettre les prix lors des festivals.

4.5. Le Festival international du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi

Le Festival international du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi créé en 2009 représente en même temps une démarche commune des pays de l'Afrique de l'Est. De par sa situation géographique il a également des prolongements en Afrique Centrale qui, fort heureusement se trouve déjà largement servie par les ECRANS NOIRS de Yaoundé. Au total, une initiative très prometteuse qui avait démarré avec enthousiasme mais qui s'est butée rapidement à des difficultés de tous ordres provoqués principalement par un environnement politique défavorable. Ce qui a eu comme conséquence entre autres la fuite des sponsors et des partenariats pour la production et l'organisation.

Voilà un tableau sommaire de 5 festivals couvrant pratiquement des pans entiers des 5 sous-régions de l'Afrique. S'ils ne sont pas représentants du Continent, ils offrent à tout le moins une image, des situations que d'aucuns peuvent rencontrer ici ou là sur le continent (6).

En essayant de répertorier les points saillants de cet état de la situation, on peut relever et garder en mémoire les éléments suivants : environnement politique ; collaboration et coopération ; infrastructure adaptée ; esthétique de la création ; contrôle des studios et des laboratoires ; monopole de la distribution ; accords de co-production ; accès aux marchés ; protection ; financement.

Ces données ainsi collectées pourraient servir d'argument pour justifier la prétention des festivals à apporter, à tout le moins, une contribution à l'émergence d'une industrie cinématographique. Mais les fondements du développement de cette industrie cinématographique africaine sont à repérer dans une démarche globale et volontaire.

II. CONDITIONS DE REALISATION D'UNE INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

À cet effet, des études ont été entreprises par des chercheurs spécialistes et des instruments de réglementation proposés et adoptés par les responsables publics.

1. Études et recherches : références utiles

Interrogez Wikipédia sur les haut-lieux et les capitales des industries du cinéma, il vous déroulera les noms connus de tous, Hollywood, Bollyhood, Los Angeles, Albuquerque, Mumbai, Toronto, Berlin, New-York e vous ciera les Célèbres studios Universal, Warner et pour les pays outre les USA, India, China et oui, Nigeria, sont parmi les premiers cités.

Il y'a un ouvrage, best- seller sur cette culture nouvelle de la géopolitique culturelle, Mainstream, où l'auteur, Frédéric Martel, offre un tableau complet à l'heure de sa parution, en particulier dans sa deuxième partie les données sur la guerre culturelle mondiale. Le chapitre 16 de l'ouvrage est sans équivoque. L'auteur démontre comment Londres et Paris sont devenues les capitales anti-Mainstream de la culture africaine. Or dit-il, ce qui préoccupe l'Europe en ce moment c'est l'inquiétude qu'elle a de voir sa culture commune disparaître au fil des crises et, j'allais ajouter, des pandémies (7) !

Va-t-elle donc baisser les bras, l'Afrique, et laisser les choses aller quand des penseurs réalistes comme Xavier Greffe, un enseignant de France de haut niveau, estime que les problèmes financiers de la production sont communs à tous et que la tendance qui s'est dessinée de recourir à la vidéo est une tentation pour tous, Japonais et Brésiliens compris, eux qui pour rien au monde n'abandonneront ni les Mangas ni les Telenovelas (8).

Une étude comparative de l'École des Hautes Eudes Commerciales de Montréal sur la volonté de financement de l'industrie nationale du cinéma en France et au Canada arrive à la conclusion que les méthodes diffèrent et différeront tant que les deux (02) pays auront des politiques culturelles différentes et que leurs approches respectives vis-à-vis des arts dépendront de l'opinion de la majorité de la population et il en sera de même pour l'approche du secteur privé (9)!

Afolabi Adesana, Directeur exécutif du « Nigerian Film Industry » participait avec moi, à l'invitation du Secrétaire Général de la CNUCED, en janvier 2008, il y a 13 ans, à une consultation mondiale préparant le 1er rapport mondial de la CNUCED sur l'économie créative qui devait être proclamée en Avril à Accra. À cette occasion il avait donné les informations suivantes sur l'expérience du Nigeria : l'estimation globale de l'apport de l'industrie du film était de l'ordre de 2 milliards 75 millions de dollars et que c'était 500.000 vidéos qui avaient circulé (10). Mais l'intervention de la CNUCED ne s'est pas arrêtée au problème du financement de l'industrie du cinéma dans le monde et singulièrement en Afrique.

Comme d'autres partenaires, elle a encouragé les efforts en cours pour le développement de l'industrie du cinéma. Car en effet, dans ce domaine de l'audiovisuel, la coopération culturelle internationale a été particulièrement active et bien d'initiatives ont été enregistrées avec des apports significatifs particulièrement de l'OIF, de l'Union Européenne et ACP, du Commonwealth et de la CPLP.

2. Instruments d'orientation pour l'action

2.1. De la part de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement (CNUCED)

Dans son rapport mondial sur l'économie créative, la CNUCED avait fait un constat selon lequel la tendance du cinéma africain à privilégier la préservation des racines de la culture africaine, de ses identités et de ses langues avait réussi et enrichi la qualité des films africains. Mais en terme de nombre, l'Afrique, selon ce constat, reste avec les autres pays en voie de développement à 1,2 films produits pour 1 million d'habitants pendant que les pays développés eux en produisent 6,3 pour le même nombre de consommateurs. Elle a donc recommandé l'augmentation de la production (11).

2.2. De la part de l'UNESCO

L'UNESCO quant à elle, c'est à travers des études, missions et rencontres qu'elle s'est forgé une doctrine pour le développement des industries culturelles en général et de l'industrie du cinéma et de l'audio- visuel en particulier. Outre les instruments à caractère obligatoire comme les Conventions, elle a participé étroitement à l'élaboration des Plans d'action rendus publics en coopération avec l'OUA en 1992 et plus tard avec l'UA en 2008 comme précisé ci-après (12).

2.3. De la part de l'Union africaine

Ce sont donc 3 documents qui ont été élaborés à la Commission de l'OUA et de l'UA sur le sujet global des industries culturelles et créatives. Le 4^e, nouveau, est un document d'une autre nature. Il concerne la nouvelle agence nouvellement créée en vue d'un soutien spécial à l'industrie de l'audiovisuel et du cinéma, à savoir, la CAAC.

2.3.1. La Commission Africaine de l'Audiovisuel et du Cinéma (CAAC)

Les 30 paragraphes de l'article 4 du Statut la CAAC indiquent l'essentiel des missions et tâches de cette nouvelle Agence spécialisée de l'Union Africaine adoptée par la 32^e session ordinaire de la Conférence ou Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine le 11 Février 2019.

Il m'a semblé que malgré la lourdeur de ce document très détaillé quant aux fonctions de l'Agence, il est des aspects à revisiter en particulier ceux ayant trait à la création, à l'intégration régionale, aux marchés.

Qui, sans doute, feront l'objet de réflexions et de dispositions que pourra prendre l'un des organes internes du CAAC à moins d'être laissées à la liberté de structures professionnelles de réflexion et de création du domaine comme le FEPACI (fédération panafricaine des cinéastes).

2.3.2. Le dernier plan d'action révisé de l'Union africaine sur les industries culturelles et créatives

C'est un document à mi-chemin entre un document d'experts et un document en voie d'adoption qui peut déjà être pris en compte dans les réflexions de cette rencontre.

Bien entendu il ne sera pas question ici d'en faire l'analyse ni d'en présenter l'économie. Il suffira que j'indique que dans sa partie intitulé « cadre de suivi et d'évaluation », contrairement aux deux premiers plans (1992 et 2008), celui-ci précise la durée de son expérimentation (10 ans), ses mécanismes de fonctionnement à divers niveaux de responsabilité et les voies et canaux de l'évaluation périodique de sa mise en œuvre.

Voilà un rapport synthétique sur l'état des réflexions en relation avec les perspectives de développement de l'industrie cinématographique en Afrique, les initiatives et les progrès réalisés par les responsables en charge des politiques culturelles elles-mêmes basées sur les besoins perçus par les acteurs principaux qui se sont manifestés dans le lancement d'un processus insistant des festivals de cinéma mais encadrés par des réflexions scientifiques et techniques d'ici et d'ailleurs.

Il nous restera, pour cette communication introductive, à interroger l'environnement qui nous porte et à le situer dans la part d'une responsabilité commune qui revient aux parties prenantes ici représentées. Car nous traversons une période particulière de l'histoire de l'humanité.

III. UNE POLITIQUE POUR LES TEMPS DE CRISE

1. La mission du CERA/Afrique

C'est au lendemain d'une grande rencontre de formation qu'il venait d'organiser à l'intention des points focaux nationaux de la Convention de 2005 de la région à la faveur du MASA 2020 à Abidjan, que nous nous sommes trouvés tous surpris par l'ampleur inattendu de la pandémie qui devait paralyser les activités générales de la planète terre et affecter durement de façon particulière le secteur de la culture, c'est-à-dire, celui dont l'essentiel repose sur la présence et l'action humaines.

Collectant des impressions et analysant les données des deux rencontres techniques qu'il avait courageusement organisées en ligne, le Centre régional des arts vivants en Afrique devait juger bon d'amorcer progressivement le retour « à la normale » progressivement, mais fermement et nous voilà présents en réponse à son invitation pour non seulement évaluer l'ampleur des pertes subies par le temps de la pandémie qui, rappelons-le, court encore, mais également pour tirer les leçons de l'expérience douloureuse vécue afin de nous réveiller et de nous amener à rester désormais en permanence en état d'alerte pour faire face à des imprévus de même nature.

Nous parlons des arts vivants, des arts du mouvement, de l'espace et du temps. Nous plaidons pour le maintien et le développement des festivals, c'est à dire des fêtes, des célébrations, non pour des temps de loisirs et de récréation, pour nous, mais un temps précieux consacré à la gloire de la vie et à la célébration des rythmes des saisons qui

ponctuent la vie sur la terre des hommes et des femmes, la perpétuant par les initiations ininterrompues des jeunes et des enfants en les reliant aux anciens et aux ancêtres là-bas sous terre et à la divinité organisatrice de l'univers.

L'art, c'est la vie laquelle n'est qu'une forme de l'Art. Car en dehors de l'Art, il n'y a rien, il n'y a que la mort et le néant !

2. La part de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA)

En venant prendre notre part à ces agapes de l'esprit, nous sommes venus pour témoigner de notre appréciation d'une approche, d'une politique faite d'une perception juste, servie par une conviction bien établie et conduisant à un engagement ferme et militant. Car la politique, elle est déterminante dans l'évolution des sociétés et dans la mondialisation comme l'antimondialisation et ses succédanés.

Aussi le panafricanisme et la renaissance culturelle qui sont au cœur des célébrations de ce jour, jour de l'Afrique, en cette année de la culture, nous interpellent au moment précis où est lancée ce 25 Mai 2021, l'entrée en vigueur de la Charte pour la renaissance culturelle africaine.

3. La part des créateurs, des réalisateurs et des producteurs

Que pourrait-elle signifier cette Charte pour nous les participants à cette conférence ?

3.1. Collecter et enrichir nos archives des trésors encore vivants et abondant des récits, des épopées et des légendes de notre patrimoine pour constituer, à l'intention des réalisateurs, un fonds de référence de l'identité culturelle africaine ;

3.2. Transposer les sujets des romans, des drames et des poèmes en une littérature suggérant son contenu aux réalisateurs ;

3.3. Privilégier la création et donc la fiction pour la construction des scénarios des séries et des longs métrages à proposer comme contenus aux réalisateurs et aux producteurs.

Voilà une direction donnée à la renaissance culturelle africaine aux acteurs du 7^e Art.

CONCLUSION

Car en dépit d'une quantité limitée, et ça sera la conclusion de cette leçon, le cinéma africain est riche de la qualité de sa production et de l'accueil qui lui est réservé sur le marché international et par les media les plus divers. Poursuivre dans cette voie, c'est faire œuvre utile sur le chemin de la renaissance culturelle africaine. Renforcer la coopération culturelle interafricaine au-dessus de toute autre coopération culturelle, c'est contribuer à l'avènement du panafricanisme et au renforcement des stratégies partagées. Maintenir tous les agendas des rencontres, des festivals (en veillant à programmer des projections en off pour les masses populaires), c'est soutenir les

politiques culturelles de proximité, base d'un développement volontaire, de « l'Afrique que nous voulons », pour paraphraser l'Union.

C'est bien le sens ultime de cette messe que nous allons concélébrer ici à Ouaga et dont voici le départ de la procession d'entrée.

Pr. Lupwishi MBUYAMBA

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Dans son brillant essai, The idea of Africa, le professeur V.Y. Mudimbe a tenté de démontrer les mécanismes du système de pensée africain, African System of Thought, Indiana University Press and James Currey Publishers, London, 1994. Un ouvrage devenu presque un Manuel pour les études africaines aux Etats-Unis d'Amérique et dont la version française vient d'être publiée par Présence Africaine.

2. Frédéric Martel a largement contribué à souligner cette importance dans un ouvrage de référence, un véritable best-seller, Mainstream, dans une enquête sur « cette culture qui plaît à tout le monde », Flammarion, Paris, 2010.

3. On peut lire le bilan établi sur cette évolution par Hadja Maimouna Niang dans sa contribution « Cinquante ans de cinéma africain: rétrospectives et perspectives » in Ibrahim Wane et Saliou Mbaye (éd), Le Festival mondial des arts nègres, Mémoire et Actualité, Harmattan Sénégal, Dakar, 2020, pp.269-276.

4. Un aveu formellement rapporté dans un ouvrage mémoire édité par le grand historien belge, qui m'a initié au cours de l'histoire contemporaine à l'université Lovanium, Jean-Luc Vellut, Itinéraires croisés de la modernité au Congo-Belge (1920-1950), Harmattan –Institut Africain Tervuren-Paris, no 43-44, 2001, p.224.

5. Un tableau impressionnant de l'état du cinéma africain présenté à la fin de la première décennie de ce 21^e siècle a été publié dans le no de septembre et octobre 2010 de New People, une revue bimestrielle catholique éditée à Nairobi par le New People Media Centre. La rétrospective des 5 festivals sélectionnés dans ce chapitre de la présente étude a tenu compte des données fournies par ce tableau dans l'article « The state of African Cinema » de Ogova Ondego pp 15-22.

6. *ibid.*

7. Frédéric Martel, Mainstream, *ibid.*

8. Greffe, Xavier, Arts and Artists from an Economic Perspectives, UNESCO Publishing, Economica, Paris, 2002

9. Bégin Dominique, Colbert François and Dupré Ruth in «Comparative Analyses of French and French-Canadian Willingness to support the National Film Industry » in Cultural Policy, EHEC, Montréal, Vol. 7, No 2, pp.355-368

10. Adesana, Afolabi, "he Nigerian Film Industry: Its Development, Impact and Challenges", communication to the Secretary General High Level Panel, UNCTAD XII, Creative Economy and Industries for Development, Geneva, 14-15 January, 2008

11. UNCTAD, Creative Economy, Report 2008, The Challenge of Assessing he Creative Economy: towards Informed Policy-making, UNDP UNCTAD, UNITED NATIONS, 2008

12. Ces documents préparés conjointement par l'Union Africaine avec le concours de l'UNESCO sont :

-Les Industries culturelle pour le développement de l'Afrique, le Plan d'Action de Dakar, Dakar, 1992

-Plan d'action sur les industries culturelles et créatives, Addi-Abeba, 2008

-Plan d'action révisé de l'Union Africaine sur les industries culturelles et créatives (PROJET)

-Statut de la Commission Africaine de l'Audiovisuel et du Cinéma (CAAC), Addis Abéba, 2019



Communication introductive de

Monsieur Toussaint TIENDREBEOGO

Secrétaire de la Convention 2005 de l'UNESCO, sur « **Le rapport d'étape de l'étude menée par l'UNESCO sur l'état des lieux du cinéma en Afrique en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle africaine.** »

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Je voudrais tout d'abord remercier notre modérateur, **M. Gaston KABORE**, pour ses propos d'introduction très aimables à mon égard. L'occasion m'ayant été offerte, je dois simplement dire que tout ce dont vous avez parlé me concernant, je vous le dois également en partie, ainsi qu'à d'autres imminentes personnalités que je reconnais dans la salle.

Je voudrais sincèrement remercier le Délégué général du CERAV/Afrique pour l'opportunité qu'il nous donne de nous retrouver, pour réfléchir ensemble et pour être au chevet du cinéma africain, comme vous l'avez si bien dit. Je souhaiterais surtout me réjouir de me retrouver parmi les sommités que le CERAV/Afrique a pu réunir pour ces échanges. J'ai le plaisir de constater que dans la salle, à cette session à laquelle je ne participe que virtuellement, il y a plus de 60 ans de mémoire du cinéma africain et cela est très important. Avoir autant de sommités, je pense qu'on devrait en profiter chaque moment, chaque instant pour réfléchir, et pour tout simplement partager la joie d'être ensemble et d'assurer la transmission. C'est quelque chose de très important et je sais, cher grand frère **Gaston KABORE**, que cela vous tient énormément à cœur. Dans la salle, je reconnais et retrouve beaucoup d'autres personnalités du monde du cinéma et de la culture qui m'ont beaucoup inspiré et qui continuent de m'inspirer. Je voulais pour cela leur dire merci d'avoir été et de continuer d'être des modèles.

1. Introduction-Contexte de l'étude

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Les organisateurs de cette rencontre m'ont demandé de partager avec vous un rapport d'étape sur l'initiative que l'UNESCO a lancée il y a quelques mois, concernant le cinéma et l'audiovisuel en Afrique.

L'UNESCO étant un carrefour de rencontres, plusieurs des pays ont exprimé le souhait à la Directrice générale, afin que notre organisation puisse s'engager dans une réflexion pour voir comment elle pourrait accompagner certains des États dans le développement de leur industrie cinématographique et audiovisuelle comme étant un secteur stratégique pour le développement durable. Dans ce sens, l'UNESCO a lancé une étude exploratoire sur l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité des expressions culturelles et dans le but de contribuer au développement de l'industrie culturelle et créative dynamique sur le continent.

Les résultats de l'étude feront l'objet d'une publication intitulée provisoirement « ***Focus sur l'industrie du cinéma en Afrique : entre réforme structurelle et transition numérique pour la diversité*** ».

La publication proposera une cartographie de l'Industrie cinématographique et audiovisuelle dans les cinquante-quatre (54) États du continent à travers une analyse de leurs forces et leurs faiblesses ainsi que des recommandations d'actions au niveau continental, régional et national. L'objectif principal étant de proposer une feuille de route pour le développement de ce secteur stratégique et d'accompagner les États membres à mettre en œuvre des politiques pertinentes à travers la mise à disposition d'informations et de données éclairées.

À cet effet, une consultation a été lancée auprès des gouvernements des cinquante-quatre (54) États du continent et auprès de différentes parties prenantes à savoir des institutionnels, des entreprises, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales et je vois dans la salle certaines personnes qui ont bien voulu répondre à cette consultation et je les en remercie.

L'initiative de l'UNESCO intervient à un moment où l'on constate un nouvel intérêt mondial pour le rôle stratégique que les industries culturelles et créatives peuvent jouer dans la croissance économique des États émergents. Plusieurs institutions régionales et internationales ont, en effet, identifié les industries culturelles et créatives parmi les domaines prioritaires. Depuis 2017, l'Union africaine travaille à la création de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma pour promouvoir l'industrie cinématographique et audiovisuelle en Afrique. L'Agence française de coopération et de développement a également ajouté les industries culturelles et créatives dans sa liste de domaines d'intervention depuis 2019.

En janvier 2020, par exemple la Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank) a annoncé le lancement d'un compte de soutien aux industries culturelles et créatives doté de cinq cent millions de dollars (500 000 000 \$) qui comprend un volet axé sur le secteur du cinéma et de l'audiovisuel.

L'année 2021 a été déclarée par l'Assemblée générale des Nations-Unies, **Année internationale de l'économie créative pour le développement durable** et cela a été rappelé tout à l'heure par le **Pr Lupwishi MBUYAMBA** dans sa leçon inaugurale.

L'année 2021 a aussi été déclaré **Année des arts, de la culture et du patrimoine par l'Union africaine** dont l'Agenda de développement 2063 intitulé « **L'Afrique que nous voulons** » accorde une place importante aux arts pour la renaissance culturelle de l'Afrique. Et pour cause, selon le rapport que l'UNESCO a publié en 2018, « **Repenser les politiques culturelles** », on estime que les industries culturelles et créatives génèrent au niveau mondial environ deux mille deux cent cinquante milliards de dollars (2250 000 000 000\$) par an, soit 3%, de contribution au Produit Intérieur Brut mondial (PIB) et qu'elle emploie plus de trente millions (30 000 000) de personnes dans le monde. Cependant, la part de l'Afrique et du Moyen-Orient dans ce commerce mondial n'est que d'environ 3%, soit cinquante-huit milliards de dollars (58 000 000 000\$) et compte tenu du dynamisme et de l'influence culturelle mondiale des secteurs créatifs africains, cela constitue une importante opportunité inexploitée pour les pays africains qui cherchent à diversifier leurs économies.

Il est également prouvé que les industries culturelles et créatives sont l'un des secteurs les plus innovants et les plus résilients en temps de crise, employant le plus de grand nombre de jeunes et de femmes dans les emplois hautement qualifiés tout en encourageant l'esprit d'entreprise. On a eu l'occasion de le voir pendant cette période de confinement qu'une bonne partie de la terre a connu à quel point l'art et la consommation des œuvres culturelles ont été pour beaucoup, source de résilience et de réconfort.

Plus spécifiquement, selon une estimation de la Broadcast Media, parue en 2017, l'industrie cinématographique et audiovisuelle en Afrique représenterait environ cinq milliards de dollars (5 000 000 000\$) et emploierait environ cinq millions (5 000 000) de personnes. Avec l'élan actuel en faveur du développement de cette industrie, elle devrait atteindre plus de vingt millions (20 000 000) d'emplois et vingt milliards de dollars (20 000 000 000\$) de contribution annuelle au PIB africain.

Sur l'étude que l'UNESCO a lancée, dont **Pedro PIMENTA** est l'un des experts et j'en reconnais d'autres dans la salle, la situation actuelle se présente comme suit. Sur les cinquante (54) États qui ont été consultés, trente-six (36) gouvernements ont bien voulu partager avec nous des données et des informations sur la situation de l'industrie cinématographique et audiovisuelle dans leur pays. Et pour les autres nos consultants, nos experts ont bien voulu recouper à travers des informations récoltées directement auprès des professionnels et des entreprises qui opèrent dans le secteur.

2. Des grandes tendances qui se dégagent de l'étude

Globalement cette étude a permis de mettre en évidence onze (11) tendances qui sont enregistrées.

La première tendance concerne en fait **une formalisation lente mais encourageante du secteur**. Et cela découle de la prise de conscience sur tout le continent, sur la création de valeur que représente l'industrie culturelle et créative et notamment de l'industrie du cinéma. Et même si chacun reconnaît des efforts qui ont été entrepris pour structurer la filière, beaucoup reste encore à faire en termes de formalisation et d'encadrement institutionnel et légal du secteur.

La deuxième tendance qui a été observée concerne **la révolution numérique autant pour la production que pour la distribution**. Les technologies ont rendu la production de contenu plus abordable. Les plateformes et l'avènement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) ont également permis une ouverture du marché et son accessibilité. Le secteur de la vidéo à la demande (VOD) en Afrique est également en pleine croissance avec des abonnements qui devraient passer de trois virgule neuf millions (3 900 000) d'abonnés en 2020 à près de treize millions (13 000 000) d'abonnés en 2025, selon des informations partagées par Digital TV Research. L'arrivée du leader de la VOD Netflix en Afrique en 2019 devrait également marquer un tournant majeur pour l'industrie cinématographique en Afrique, comme cela a été le cas sur d'autres continents où ces nouvelles plateformes sont apparues.

La troisième tendance que nous avons observée concerne **le parc des salles**. Certes, l'Afrique a vu le déclin des salles de cinéma, toutefois, au vu des derniers développements il semblerait que le cinéma en salle soit en passe de revenir dans plusieurs pays. Et l'étude proposera notamment une estimation chiffrée de parcs des salles sur le continent qui constituera une première. Il faudrait faire de la consommation du cinéma une expérience socialement partagée et travailler à l'élargissement des publics.

La quatrième tendance observée concerne **la libéralisation du paysage télévisuel** qui se généralise dans presque tous les pays notamment avec la TNT. Toutefois, les modèles économiques de ces chaînes ne sont pas encore viables et ne leur permettent pas de financer la production de contenu. Il est malheureusement à craindre que l'augmentation exponentielle du nombre de chaînes de télévisions ne s'accompagne pas d'une augmentation tout aussi importante du volume du contenu africain, en raison des limites objectives des modèles économiques des chaînes de télévision.

La cinquième tendance qui est encourageante concerne le fait que la dernière décennie ait vu **une augmentation certes lente mais régulière du volume de production sur le continent**. Et bien que les chiffres précis soient encore une fois difficile à obtenir, on peut noter une augmentation récente du nombre de films et de séries télévisées produits en Afrique et quelques facteurs expliquent ces phénomènes, notamment la révolution numérique qui rend le contenu audiovisuel moins cher à

produire et plus facile à distribuer ainsi que l'investissement accru d'acteurs mondiaux tels que Multishow, Canal+ ou Netflix.

La sixième tendance observée concerne **la formation**. L'offre de formation a augmenté certes, mais il reste un écart très important pour avoir à la fois des professionnels et des artistes formés avec toutes les qualités professionnelles requises. Malgré l'essor manifeste du secteur africain du cinéma et de l'audiovisuel et le vif intérêt des jeunes pour cette industrie, notre étude a mis en évidence une lacune majeure en termes d'infrastructures éducatives sur le continent. Peu de pays disposent d'institutions publiques proposant des programmes post-secondaires diplômantes dédiés au cinéma. Ces aspects mériteraient sans doute une attention plus accrue des pouvoirs publics et je pense que notre modérateur Gaston KABORE est tout à fait très à l'aise sur ces questions.

La septième tendance concerne **le non-respect de la propriété intellectuelle** qui reste malheureusement l'un des principaux obstacles à la croissance du secteur cinématographique et audiovisuel en Afrique, car une grande partie des ressources et des revenus du secteur est perdue en raison de l'exploitation illégale des œuvres qu'il s'agisse de la forme traditionnelle de reproductions et de ventes illégales de films et de séries télé sur de DVD par exemple. On a vu plus récemment sur des fichiers numériques également et pire encore de la diffusion sans licence de chaînes de contenus à la télévision, sur Internet ou encore le piratage de signal d'opérateur, d'éditeur de chaînes de télévision. L'ensemble de cette problématique mine toutes les possibilités ou dissuade d'éventuels investisseurs, pourtant nécessaire pour développer cette industrie.

La huitième tendance concerne **les défis persistant en matière d'égalité du genre et de liberté d'expression**. Comme vous le savez, en tant qu'organisation des Nations Unies, l'UNESCO demeure préoccupée par la question des libertés fondamentales et des droits de l'homme de façon générale sans oublier le genre parce qu'il constitue une des priorités. Et à ce niveau on note que l'inégalité des genres persiste dans toutes les industries cinématographiques et audiovisuelles du continent comme d'ailleurs sur d'autres continents mais cela ne saurait être une excuse. Quelques initiatives visant à soutenir la croissance et l'inclusion des femmes scénaristes, réalisatrices, productrices... existent à travers le continent mais elles manquent de ressources ; si fait que leur impact ne s'est pas encore fait sentir de façon majeure. Un autre domaine dans lequel des progrès ont été également réalisés récemment est la question de la liberté d'expression. On a vu effectivement des cas d'atteinte à la liberté d'expression dans certains pays et les cas rapportés concernent des limitations sur des sujets dits sensibles tels que les droits des minorités, la religion, la politique, les conflits qui sont souvent évités lorsqu'ils ne sont pas complètement interdits.

La neuvième tendance concerne **les archives**. La situation, vous le savez tous, est préoccupante notamment pour les archives argentiques. En raison de troubles politiques ou même des conditions climatiques extrêmes, de nombreux documents anciens n'ont jamais bénéficié d'un stockage approprié dans leur pays d'origine et les

archives audiovisuels stockés localement se sont lentement détériorés à cause de méthodes et de ressources de préservation inadéquates. Les premiers documents des années 50 à 60 ont, pour la plupart des pays, déjà été perdu et je voudrais rappeler, vous l'avez suivi sans doute il y a 2 à 3 semaines en Afrique du Sud, une importante bibliothèque du Cap est partie en fumée avec des archives très importantes et tout cela constitue un manque à gagner pour la mémoire à la fois des cinématographies d'Afrique, mais aussi la mémoire des populations d'Afrique.

La dixième tendance concerne **la zone de libre-échange. L'African Continental Free Trade Area (AFCFTA)**, intervenu en 2018 qui, à ce jour, a été signé par 25 pays africains, ouvre l'espoir d'une collaboration panafricaine accrue car il constituerait d'ores et déjà la plus large zone de libre-échange au monde en termes de pays participants depuis la création de l'OMC, il y a plus de deux décennies.

Et enfin, **la onzième tendance** que nous avons notée concerne **l'appétit de nouveaux partenaires pour l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique**. Si les pays européens ont toujours été les partenaires historiques du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique, depuis ces dernières années on constate que les États-Unis et la Chine investissent de plus en plus en Afrique avec une approche d'aide à l'expression de la diversité de récits et de narrations dans le domaine du cinéma en Afrique.

3. Des principales conclusions et recommandations

À présent, permettez-moi de passer aux principales conclusions et recommandations que l'étude nous permet provisoirement, à ce stade, de dégager.

Outre les défis et opportunités communs abordés dans la première partie de l'étude, elle met également en évidence certaines caractéristiques de réussites partagées par des pays présentant des profils similaires. Ainsi des approches particulières et des meilleures pratiques constituent la base des quatre modèles de développement et de croissance stratégique que nous allons maintenant vous décrire.

Je tiens à préciser que ces modèles de croissance stratégique ne sont pas exclusifs l'un de l'autre car ils peuvent même, bien souvent, et cela est encouragé, se cumuler et se renforcer mutuellement.

Le premier modèle que nous avons identifié concerne **le modèle de cinéma à visée commerciale**. Il s'agit de créer des industries commerciales entièrement locales et autonomes. C'est le cas par exemple du Nigéria que vous connaissez tous. Et étant donné que l'une des principales conditions préalable est un volume de ventes substantielles, ce modèle convient aux pays disposant de vastes marchés locaux unis par une culture relativement homogène. Du côté de la production, les pays qui choisissent ce modèle doivent s'attacher à supprimer surtout les obstacles administratifs et financiers pour permettre aux initiatives privées de prospérer.

Le deuxième modèle de développement stratégique identifié concerne **le modèle du cinéma indépendant ou dit d'auteur**. Il s'agit de faire vivre la créativité et de promouvoir une diversité de récits et de narrations. C'est le cas, par exemple, des pays

comme le Sénégal, le Burkina, la Côte d'Ivoire et j'en passe. Un élément clé de ce modèle est la priorité accordée à l'éducation, à la formation et au développement des talents en particulier pour des scénaristes, des réalisateurs, des producteurs...et les métiers techniques. En effet, l'objectif de ce modèle d'auteur est de faire grandir des artistes capables de briller à la fois au niveau mondial et dont l'œuvre peut susciter le débat et remporter un certain succès critique. Le modèle d'auteur est particulièrement pertinent pour des pays de taille moyenne ne disposant pas de marché local nécessaire pour soutenir un véritable secteur cinématographique et audiovisuel. Un critère essentiel pour ce modèle est la capacité d'accéder à des financements publics.

Le troisième modèle que nous avons identifié est **le modèle de service**. Comme son nom l'indique, ce modèle repose sur le développement d'une industrie cinématographique locale qui est structurée de manière à fournir des services de production et de post-production à des projets internationaux. Le Maroc, l'Afrique du Sud et plus récemment l'île Maurice se sont imposés comme les leaders continentaux dans ce domaine. Les éléments essentiels au modèle de service sont des solides infrastructures de transports et de cinéma, des traités de coproductions et des abattements fiscaux ainsi qu'un vaste réservoir de professionnels techniques bien formés. Les candidats idéaux pour ce modèle de service sont des pays dotés d'une bonne infrastructure, d'un climat tempéré, agréable, des paysages magnifiques et variés et idéalement l'anglais comme langue officielle ou largement parlée. Et cela concerne la majeure partie de l'Afrique du Nord ou alors de l'Afrique australe ainsi que certaines parties de l'Afrique de l'Est, en particulier le Kenya qui investit également sur ce modèle.

Et enfin, **le quatrième modèle** de développement stratégique que nous avons nommé **modèle de rayonnement par des événements cinématographiques**. Ce modèle se concentre sur le segment de la promotion de la chaîne de valeur plutôt que sur la production et le développement des talents ou des infrastructures qui sont des domaines d'intervention des trois (3) premiers modèles que j'ai déjà cités. Le modèle en fait du festival permet à un pays de relancer un secteur cinématographique local léthargique ou inexistant en s'imposant comme un soutien majeur du cinéma ou de la télévision grâce à l'organisation d'un événement international notable tel qu'un festival ou un marché de l'audiovisuel. Le principal moteur de ce modèle en Afrique est essentiellement la Tunisie et le Burkina Faso dont l'image de capitale du cinéma découle de l'organisation par le Burkina Faso de l'historique FESPACO qui se tient tous les deux ans à Ouaga depuis 1969. La clé du modèle de festival est le choix d'une niche ou d'un angle clair sur lequel le pays peut prendre un leadership décisif. Le modèle du festival peut techniquement être adopté par n'importe quel pays à condition toutefois que le créneau choisi soit clair et que l'événement ne soit pas en concurrence directe avec un autre événement régional en termes de thème ou de calendrier. Les pays qui sont intéressés par ce modèle sont généralement encouragés à recourir à un financement public pour soutenir l'organisation de l'événement sur le long terme en veillant à ce qu'il devienne un événement permanent du calendrier annuel de l'industrie cinématographique et audiovisuelle mondiale.

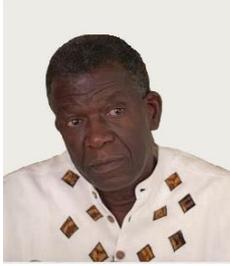
4. Conclusion-perspectives

Pour terminer, les éléments que j'ai partagés avec vous seront également partagés le 02 juin prochain avec l'ensemble des représentants des 150 États qui participeront à la Conférence des parties de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dont j'ai l'honneur d'assurer le secrétariat. À l'issue de ces échanges avec les représentants des États, nous allons pouvoir aller vers une version finale de ce rapport avec un processus de publication prévu le 22 septembre prochain à l'occasion d'une cérémonie que nous entendons organiser ici à l'UNESCO et qui connaîtra en même temps la réouverture de la salle mythique de cinéma que l'UNESCO a, et qui était en réhabilitation ces dernières années.

Grâce au cinéma africain, cette salle pourra également revivre et j'espère que nous pourrons y assurer également de façon permanente la régularité de programmation de films africains et ainsi continuer à prendre part à notre mandat de promotion et de protection de la diversité des expressions culturelles.

Je vous remercie

M. Toussaint TIENDREBEOGO



Communication de

S.E.M. Cheick Oumar SISSOKO

Secrétaire Général de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI),
présenté par **M. Dramane DEME**, Directeur exécutif de la FEPACI

ÉTAT DES LIEUX DU CINÉMA EN AFRIQUE : SYNTHÈSE DU RAPPORT DE L'ÉTUDE MENÉE EN VUE DE LA CRÉATION DE LA COMMISSION AFRICAINE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL (AACC)

« Le cinéma et l'audiovisuel sont un vecteur de développement économique, culturel et social qui participe du processus d'appropriation culturelle, de désaliénation, de présentation, et d'affirmation de la personnalité africaine. » Festival des Arts Nègres, Dakar 21 décembre 2010

À l'aube des indépendances, quelques pays ayant cette vision d'avant-garde, engagèrent des actions de création de structure de cinéma et de télévision, de nationalisation de salles de cinéma, de formation de techniciens et de production de films.

La réalisation de films d'actualités, de films documentaires précéda celle des films de long métrage.

Les pionniers du 7^{ème} Art Ousmane Sembène, Tahar Cheria, Paulin Soumanou Vieira et bien d'autres, vont comprendre le besoin de s'organiser, de créer des espaces de rencontres, de diffusion de nos films sur le continent à la rencontre de nos populations.

Ainsi naîtront tour à tour :

- En 1966 à Tunis, le 1^{er} festival panafricain, les JCC ouvertes aux pays arabes (Afrique du Nord) ;
- En 1969 à Ouagadougou, le 2^{ème} festival panafricain, le FESPACO ouvert à la diaspora africaine (Afrique de l'Ouest) ;
- En 1972 à Ouagadougou, l'Institut Africain d'Éducation Cinématographique (INAFEC).
- En 1975 à Ouagadougou le CIDC-CIPROFILMS entre 14 états ;
- En 1981 à Mogadiscio, le 3^{ème} festival panafricain, MOGPAFIS (Afrique de l'Est) ;
- En 1989 à Harare, le 4^{ème} festival panafricain, FIFH (Afrique Australe) ;

- En 1991 à Ouagadougou, la Cinémathèque Africaine.

Des écoles, des festivals se créaient partout sur le Continent. Par une initiative privée, l'Afrique Centrale se dotait d'un festival « ÉCRANS NOIRS ».

Ainsi, quelques 70 ans après l'invention de cette merveilleuse technique, l'Afrique affichait son ambition de participer pleinement à la production des images du monde.

Le cinéma continental prenant son envol dans les années 60s a donc l'âge de nos indépendances : 60 ans.

Le défi reste le même. Comme à ses débuts, il doit contribuer à :

- 1- Fonder une industrie cinématographique avec ses moyens et ses savoir-faire ;
- 2- Trouver et former des comédiens ;
- 3- Créer un public ;
- 4- Construire la faisabilité d'un cinéma qui ne dépend pas trop exclusivement des financements extérieurs ;
- 5- Réparer la quasi-absence de nos images dans l'univers des images, face à la fermeture des salles de cinéma dans la plupart de nos pays, face à la surabondance des productions du Nord et des monopoles discriminants de leurs circuits de distribution et de diffusion.

C'est pour relever ces défis que la FEPACI a été créée. Membre Observateur de l'OUA elle fait adopter une résolution au sommet des chefs d'état de Maurice sur l'exigence de développer le secteur du cinéma par les états.

Dans les années 90s, Gaston KABORÉ alors SG entreprend un projet ELICIA, État des Lieux du Cinéma Africain pays par pays. Ce travail a connu un début d'édition de livres sur les cinémas de Tunisie et du Burkina Faso. Les données insuffisantes pour beaucoup de pays vont être utilisées en partie pour l'élaboration d'un autre état des lieux sur la situation de notre cinéma. Cette étude est entièrement le fait de la FEPACI en 2015.

Mais avant cela, en 2002, la FEPACI, par son SG Jacques BEHANZIN va faire déposer par le Président Mathieu KÉRÉKOU un dossier de la FEPACI demandant la création d'une Commission Africaine pour le Cinéma et l'Audiovisuel et également la création d'un fonds de promotion de notre cinéma. L'organisation continentale devait et pouvait aider à relever les nombreux et lourds défis. Elle prit la décision de leur création au sommet de Maputo en 2003. Il a fallu attendre 2015 pour que l'étude élaborée et adoptée par le Conseil Exécutif de la FEPACI soit soumise lors d'un atelier à 13 pays de l'UA, le FESPACO et le MASA comme indiqué sur la décision de l'UA. L'étude et le projet de statuts furent amendés et acceptés. Toute l'opération a été financée par la FEPACI subventionnée alors par le Kenya qui s'est beaucoup impliqué à nos côtés pour la création de cette commission en juin 2016 à Addis Abeba. L'organisation n'a pas mis un soutien même pour leur propre voyage.

Les grandes lignes de cette étude :

Un constat amer, le cinéma africain est fortement handicapé. 90% des films...

Un secteur aux capacités énormes. 5.000.000 d'emplois qui peuvent être portés à 20.000.000 en 10 ans si la structuration de l'économie du cinéma et de l'audiovisuel est effective.

Beaucoup de pays sont avancés.

- L'Afrique du Nord : l'Égypte, le Maroc et La Tunisie. Les festivals sont un apport certain pour l'industrie de ces pays. L'état subventionne ;
- L'Afrique de l'Ouest : Nollywood et les autres productions au Nigeria emploient 1.000.000 de personnes avec un chiffre d'affaires de plus de 300 milliards de francs CFA en 2008. Ecobank pronostique 1.800 milliards de francs CFA si l'industrie très prometteuse est mieux organisée. Le Burkina Faso initie « Success Cinema » pour maintenir sa production et son industrie. Les autres pays ces dernières années voient les privés ouvrir des salles, et l'appui de l'état en termes de subvention comme au Burkina qui a encore des salles. Le numérique est d'un très grand apport à l'essor du secteur.
- L'Afrique Centrale : Le festival Écrans Noirs. L'Afrique de L'Est : Le Kenya avec River Wood amorce une industrie forte dans l'audiovisuel. L'Éthiopie a un cinéma national producteur de films locaux qui occupent les 18 salles d'Addis Abeba.
- Les pays de l'Océan Indien ont mutualisé leurs efforts autour du festival des courts métrages de Tananarive pour former et produire.
- L'Afrique Australe : L'Afrique du Sud a une véritable industrie et 800 écrans...

La Commission Africaine pour l'Audiovisuel et Le Cinéma (CAAC) sera établie au Kenya. La FEPACI n'en a pas moins fait un business plan pour se donner les moyens de relever les défis...

Coût du Business Plan pour aider les entreprises professionnelles de Production/ Postproduction/ Formation /Distribution /Exploitation/ Festivals/ Droits d'Auteur... et un Centre d'Excellence Technique dans chacune des cinq (05) régions de l'UA pour aider, soutenir les efforts de formation, de production et de postproduction.



Leçon finale de
S.E.M. Philippe SAVADOGO,
Ancien Délégué général du FESPACO,
Ancien Ministre de la Culture et de la Communication,
Ancien Ambassadeur du Burkina Faso à Paris (France)

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

C'est pour moi un grand honneur d'être parmi vous à l'occasion de la clôture de notre atelier régional, avec de personnalités enthousiastes et convaincues des vertus de la diplomatie, surtout dans sa dimension culturelle.

Permettez-moi de vous dire et vous lire une petite lettre qui date déjà de quelques années !

« Camarades et chers amis, merci d'être venus vivre avec nous la 10e édition du festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou. Votre indulgence et votre compréhension que nous sollicitons de tout cœur, nous permettront de vous aider à oublier les imperfections et les défaillances que vous avez quelquefois relevées dans notre organisation. Nous souhaitons que vous n'emportiez avec vous que le souvenir d'une fête de l'image et de la culture que nous avons voulu belle, conviviale et fraternelle. Pour nous permettre de préparer avec vous le festival à venir, nous vous demandons d'adresser tous les messages, les suggestions et les critiques à la Présidence du Faso BP 7030 Ouagadougou. Bon retour et encore une fois, merci !

La patrie ou la mort, nous vaincrons ! » Thomas Sankara.

Je voudrais simplement dire qu'il vaut la peine de penser et d'agir. L'effort humain vers la clarté et le droit n'est jamais perdu. *« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur de leur accomplissement mais elle justifie l'invincible espoir. »* Jean Jaurès 1903, Discours à la jeunesse.

Je voudrais donc en poursuivant, dire combien la route a été longue, mais finalement partie d'un axiome : la dimension diplomatique de la culture est aujourd'hui incarnée par le Festival panafricain du cinéma et de la télévision (FESPACO). Je voudrais dire que la belle princesse Yennega qui nous a fait rêver, qui nous a fait comprendre que nous venions quelque part, pour une partie de notre population, du Nord Ghana, incarne depuis des décennies l'Etalon de Yennega. Je voudrais dire que cette belle et brave princesse, une amazone du nom de Yennega qui tomba amoureuse d'un intrépide chasseur malgré l'opposition de son père, le roi de Gambaga nous enseigne,

nous insuffle, nous permet de comprendre combien nous avons pu relever le défi des anciens, des doyens grâce au courage, grâce au sens de sacrifice, de triomphe, de l'amour qui rivalisaient avec toutes les belles histoires d'amour telles que nous les racontons à Nollywood à Hollywood et peut-être à Bollywood.

Il nous faut également comprendre que le cinéma d'il y a 75 ans était comme de la magie, comme quelque chose d'extraordinaire pour les petits-enfants africains qui quelquefois allaient apprendre à lire et à écrire, préparer leur baptême ou leur première communion en regardant un film de Laurel et Hardy, en regardant un film muet de Charly Chaplin. Mais cela s'est vite révélé une nécessité que nous puissions avoir des Africains devant et derrière la caméra et je crois que l'impulsion du Festival des Arts Nègres de Dakar en 1966 n'a pas été pour rien.

Nous voulions aussi dire qu'il a fallu renforcer la dimension continentale du FESPACO et son attractivité. Il a fallu également renforcer les habitudes, renforcer l'hôtellerie et qu'au début des années 70 jusqu'aux années 80 nous n'avions pas plus de 700 lits à Ouagadougou. Aujourd'hui nous devons être à 15 000 lits. Je voulais aussi dire que le FESPACO, ce ferment de la culture a permis, il y a 28 ans, à Los Angeles que des Africains américains puissent créer le Panafrican Films Festival parce qu'ils voulaient s'identifier à quelque chose. Il vous souviendra les émeutes de 1989 de Los Angeles.

Et je voudrais également dire que le développement de la culture, la dimension de la culture passe et est passé bien souvent à Ouagadougou, faisant que nous nous sommes rendus compte que le septième (7^e) arts, les six (6) autres avant et les dix (10) autres qui se sont ajoutés devraient être des réalités de notre Afrique, de cette diversité de la création parce qu'il n'y avait pas assez d'espace. Les festivals l'ont fait, les jeunes festivals continuent de le faire et à travers le monde nous avons pu avoir la jonction avec la diaspora, cette sixième (6^e) région de l'Afrique avant que nous puissions accueillir la diaspora officiellement comme sixième (6^e) région à l'Union africaine. L'attractivité du FESPACO est donc née de cette dynamique. La Fédération panafricaine des cinéastes a bénéficié du plein soutien du FESPACO et par la suite établi son siège à Ouagadougou tirant ainsi avantages de sa proximité avec le FESPACO et vice versa.

Je voudrais donc souligner que depuis cinq (5) décennies le FESPACO a accompagné les hommes et les femmes de la profession en leur offrant des espaces d'échange et de promotion inégalés. Je voudrais également souligner que le marché international du cinéma africain qui est né dans les années 80, a plus ou moins joué son rôle et continue de jouer son rôle afin que nous puissions joindre l'industrie à la création, joindre la diffusion à la création.

Je voudrais aussi dire que le patrimoine culturel de l'Afrique reste une inépuisable source d'inspiration pour la création cinématographique universelle. Le cinéma africain a joué un rôle prépondérant dans la préservation de la diversité des expressions culturelles du continent et œuvré à une meilleure promotion des valeurs africaines. Autant de préoccupations qui, au fil des éditions, grâce aux colloques, aux ateliers,

aux séminaires, ont donné une visibilité à l'Afrique et forgé une image de berceau de l'humanité.

Ousmane Sembène, l'aîné des anciens, l'un des grands et membre fondateur du FESPACO ne disait toujours pas : « *Ma participation au FESPACO est un devoir !* » Ousmane Sembène qui a toujours joué le rôle de cette personnalité au-devant du FESPACO disait d'ailleurs que le cinéma, remplaçant l'école du soir, remplaçant les contes du soir, il fallait que nous multiplions la dynamique de la création et disait : « *Navet pour navet, consommons nos propres navets.* » Événements culturels par excellence, le FESPACO a contribué au brassage d'idées entre acteurs du développement de toutes les origines politiques, sociales, économiques et culturelles. L'impact de la culture sur le développement est aujourd'hui une réalité palpable grâce au Festival qui a montré que « *si le cinéma est un art, c'est aussi une industrie.* » Il a surtout le mérite d'être une industrie culturelle, facteur de paix et de cohésion sociale, montrant au passage que la route du développement passe aussi par le développement de la culture. Aujourd'hui le cinéma est la deuxième industrie de production après le pétrole au Nigeria. En effet, en 1993 où nous y étions, aucune trace de production.

Je voudrais aussi dire que le rayonnement international du FESPACO est la résultante d'une coopération culturelle entretenue soigneusement par tous les acteurs, en premier lieu les gouvernants qui n'ont ménagé aucun effort depuis 50 ans pour accompagner diligemment le FESPACO. Le cinéma africain a ainsi été une plateforme solide de promotion car une culture sans base matériel n'est que vent qui passe selon l'historien, le professeur Joseph Ki-Zerbo. Le FESPACO, grâce à ses espaces de communications et de promotions de l'offre est devenu un festival très fréquenté et qui, grâce à sa dimension culturelle, est devenu un stimulateur de développement.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

La culture est un facteur de développement du fait de sa capacité de mobilisation sociale, de promotion des valeurs et des références, d'inventivité, de la cohésion sociale, d'impulsion dynamique. Par conséquent, elle contribue au développement social économique et politique du monde. Les biens et services culturels sont des denrées renouvelables. En les intégrant dans les stratégies de développement, nous contribuerons fortement à l'émergence d'une économie forte et prospère, à un développement durable et harmonieux.

La communauté internationale, en adoptant sous l'égide de l'UNESCO la Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a montré combien la diplomatie culturelle doit être une action noble et quotidienne au Burkina, en Afrique et à travers le monde.

**Chers experts et professionnels de cinémas africains ;
Distingués invités ;
Mesdames et messieurs !**

Un proverbe bantou dit que : « *lorsque vous prenez la parole, il faut avoir pitié de celui qui vous écoute !* »

Quant à ma grand-mère, elle ne cesse de me dire que « *si l'on veut aller vite il faut marcher seul mais si l'on veut aller loin il faut cheminer avec des compagnons de route.* »

En Afrique, il y a trois (3) vérités : ta vérité, ma vérité et la vérité !

Je vous remercie !

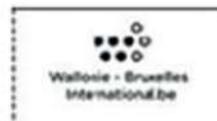
Amb. Filippe SAVADOGO



PROGRAMME GÉNÉRAL

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)



Jour 1 : MARDI 25 Mai 2021

HEURES	ETAPES	INTERVENANT(S)
09H00 - 09H45	<p><u>CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mot de bienvenue du Délégué général du CERAV/ Afrique ○ Adresse de bienveillance du Représentant du Secrétaire général de la FEPACI ○ Allocution du Représentant de la CEDEAO, Parrain de la Cérémonie ○ Allocution de la Représentant de la Directrice Générale de l'UNESCO ○ Discours de la Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Présidente Cérémonie 	<p style="text-align: center;">M. Michel SABA</p> <p style="text-align: center;">M. Dramane DEME (Directeur exécutif)</p> <p style="text-align: center;">Dr Emile ZIDA (Chef Division Culture)</p> <p style="text-align: center;">Mme Guiomar ALONSO (Conseillère régionale)</p> <p style="text-align: center;">Mme Fonyama Elise ILBOUDO/THIOMBIANO</p>
09H45 - 10H30	Photo de famille - interviews - pause-café	MC - Presse - Traiteur
10H30 -11H30	Leçon inaugurale du Professeur émérite Lupwishi MBUYAMBA , Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) basé à Maputo (Mozambique)	<p style="text-align: center;"><u>Modération :</u> Amb. Filipe SAVADOGO, Ancien DG du FESPACO, Ancien Ministre de la Culture et de la Communication</p>
11H30-13H30	<p><u>Panel introductif sur :</u></p> <p>« L'Etat des lieux du cinéma en Afrique : synthèse du rapport de l'étude menée en vue de la création de la Commission africaine du Cinéma et de l'audiovisuel (AACC) »</p> <p>«Point d'étape de l'étude de l'UNESCO en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de l'industrie du cinéma en Afrique »</p> <p>« Présentation de la cartographie des festivals de cinéma africains »</p>	<p style="text-align: center;"><u>Panelistes :</u></p> <p style="text-align: center;">M. Dramane DEME, Directeur exécutif / FEPACI -----</p> <p style="text-align: center;">M. Toussaint TIENDREBEOGO, Secrétaire Convention 2005 de l'UNESCO -----</p> <p style="text-align: center;">M. Ardiouma SOMA Ancien DG-FESPACO</p> <p style="text-align: center;"><u>Modération</u> M. Gaston KABORE, Cinéaste, Directeur de l'Institut Imagine</p>
13H30 - 14H00	PAUSE DEJEUNER	Service traiteur

14H00 -15H45	<p><u>Panel n°1</u> : « <i>Systèmes de gouvernance durable des festivals de cinéma en Afrique : modèle économique, contribution à la chaîne des valeurs, à la professionnalisation des acteurs et au renforcement des dynamiques et réseaux de collaboration (partenariats) au sein de la filière ? Impacts de la COVID-19 et initiatives de résilience ?</i></p> <p>(NB. Comment les festivals majeurs du continent peuvent être pérennisés et renforcer leur collaboration au profit de la filière et quelles stratégies doivent-ils adopter pour renforcer leur résilience face au contexte de la COVID-19 ?)</p>	<p>M. Moussa Alex SAWADOGO FESPACO (BF) M. Madu C CHIKWENDU LAGOS FESTIVAL (Nigeria) Mme Fatou Ndao MBAYE DAKAR COURTS (Sénégal) M. Fousseyni DIAKITE Walaha & Ciné à Dos (Mali)</p> <hr/> <p><u>Modération</u> : M. Baba HAMA, Ancien DG du FESPACO Ancien Ministre Culture</p>
15H45-16H00	Synthèse du déroulement du programme J1	Présidium des travaux Amb. Filippe SAVADOGO
Jour 2 : MERCREDI 26 MAI 2021		
08H30-10H00	<p><u>Panel n°2</u> : « <i>Les festivals de cinéma, le développement des publics et du marché ; impacts sur les territoires ; place et rôle des nouveaux médias et relation au droit d'auteur et à ses impacts socio-économiques.</i></p> <p>(NB : Les festivals comme espace de médiation du secteur de l'industrie cinématographique africaine)</p>	<p>M. Bassek Bakhobio ECRANS NOIRS (Cameroun) M. Pierre DOUHO DG ONAC-CI - CLAP IVOIRE (RCI) Michel ZONGO KOUDOUGOU DOC (BF) M. Denis Essohanam KOUTOM Directeur national du Cinéma & FESDOB (Togo)</p> <p><u>Modération</u> : Dr Jacob YARABATIOULA Expert Industries culturelles</p>
10H00-11H15	<p><u>Panel n°3</u> : « <i>Contribution des festivals à l'égalité des genres à l'implication des jeunes et des femmes dans l'industrie cinématographique et à la résilience du secteur culturel en Afrique ?</i></p>	<p>M. François AKOUABOU JCFA (BF) Mme Martine NIDIAYE / FFF (Dakar) Mme Cornelia GMLELE / FIFF (Bénin) M. Abdoulaye DIALLO / Ciné-Droit-Libre (BF)</p> <hr/> <p><u>Modération</u> Mme Valérie KABORE Cinéaste - CCIA-BF</p>
11H15 - 11H30	PAUSE CAFE	Service traiteur

<p>11H30 - 12H45</p>	<p><u>Panel n°4</u> : « <i>Regards croisés sur les contributions des festivals & des organisations internationales partenaires au développement de l'industrie et au rayonnement des cinémas d'Afrique</i> »</p> <p>Festivals concernés : FIFF (Namur), CANNES, AMIENS (France), BERLIN (Allemagne), LOCARNO ou VENISE, VUES D'AFRIQUE (Montréal), FCAT (Espagne), FC d'Af. (Lausanne) FC d'Afrique (Cologne)</p> <p>Organisations internationales concernées : UE, OIF, WBI, UNESCO, Africalia, CNC, MAE-France</p>	<p><u>Panelistes</u> :</p> <p>M. Moussa Alex SAWADOGO (FESPACO)</p> <p>Bassek BA KOBHIO (Ecrans Noirs)</p> <p>Michel GUERIN, Expert/WBI</p> <p>Oumar SALL (Cinekap)</p> <p><u>Modération</u> :</p> <p>M. Ardiouma SOMA Ancien DG du FESPACO</p>
<p>12H45 - 14H00</p>	<p>PAUSE DEJEUNER</p>	<p>Service traiteur</p>
<p>14H00 - 15H30</p>	<p><u>Panel n°5</u> : « <i>Politiques nationales et régionales de développement de l'industrie du cinéma en Afrique</i> »</p>	<p><u>Panelistes</u> :</p> <p>CEDEAO, UEMOA, Directeur exécutif - CISAC ; DG du Cinéma-BF Directeur Cinéma Sénégal Directeur du Cinéma -Togo</p> <p><u>Modération</u> :</p> <p>Dr Stanislas MEDA Ancien Directeur cinéma et Ancien SG Ministère Culture</p>
<p>15H30 - 17H00</p>	<p><u>Panel n° 6</u> : « <i>Regards croisés de professionnels sur le fonctionnement des festivals de cinéma en Afrique</i> »</p>	<p><u>Panelistes</u> :</p> <p>M. Abdoul Aziz CISSE (Sénégal)</p> <p>Mme Apolline TRAORE (BF)</p> <p>Mme Maïmouna NDIAYE (BF)</p> <p>M. Berni GOLDBLATT (BF)</p> <p>Mme. Aïcha MACKY (Niger)</p> <hr/> <p><u>Modération</u></p> <p>Mme Marguerite DOANNIO Journaliste / RTB</p>
<p>17H00-17H15</p>	<p>Synthèse des travaux de la journée</p>	<p>Présidium des travaux Dr Stanislas MEDA Ancien SG - Ministère Culture</p>

16H00 - 17H00	<p><u>Cérémonie de clôture de l'atelier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture des actes de l'atelier (Synthèse des travaux, Déclaration, motions) - Message de l'Union africaine - Présentation de la leçon finale - Discours de clôture de Madame la Ministre de la culture du Burkina Faso - Interviews - Cocktail 	<p><u>Equipe des rapporteurs :</u></p> <p>(Dr Justin OUORO, M. Désiré OUEDRAOGO, M. Ousmane BOUNDAONE, M. Ousmane BANGRE M. Evariste POODA)</p> <p>Pr Vicensia SHULE</p> <p>Amb. Filippe SAVADOGO</p> <p>M. Rasmané KAMBA Conseiller technique représentant la Ministre</p> <p style="text-align: right;">Presse</p> <p style="text-align: right;">Traiteur</p>
18H00	Fin de l'atelier	Comité d'organisation

CONTACTS :

**CENTRE RÉGIONAL
POUR LES ARTS VIVANTS
EN AFRIQUE (CERAV/AFRIQUE)**

Catégorie 2 - UNESCO

Tél (bur) : (+226) 20 97 42 20

E-mail : ceravafrique@gmail.com

Tél (GSM) : (+226) 70 28 33 55

E-mail: michel.saba@gmail.com

01 BP 104 Bobo-Dioulasso 01

BURKINA FASO



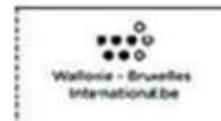
Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



TROMBINOSCOPE DES PARTICIPANTS

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)



N°	PHOTOS PRENOM (S) & NOM (S)	QUALITE / STRUCTURE / PAYS	CONTACTS (TEL & MAIL)
1	 Pr. Lupwishi MBUYAMBA	Directeur exécutif de l'OCPA, basé à Maputo (Mozambique) <u>Expert – Modérateur & Présentateur</u> <u>de la Leçon inaugurale</u>	+258 84 871 4799 l.mbuyamba@gmail.com
2	 SEM. Filipe SAVADOGO	Ancien Ministre de la culture et de la communication & ancien Délégué général du FESPACO (Burkina Faso) <u>Expert - Modérateur & Présentateur</u> <u>de la Leçon finale</u>	+226 76 52 11 69 filsavado@gmail.com
3	 M. Toussaint TIENDREBEOGO	Secrétaire de la Convention 2005 de l'UNESCO – Paris (France) <u>Expert - Partenaire</u>	+33 603 616 613 t.tiendredeogo@unesco.org
4	 M. Baba HAMA	Ancien Ministre de la culture & ancien Délégué général du FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Expert - Modérateur</u>	70 32 94 00 babhama@yahoo.fr
5	 M. Gaston KABORE	Directeur de l'Institut Imagine Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Expert - Modérateur</u>	+226 70 20 58 51 Imagine2027@yahoo.fr

6	 <p>Dr. Stanislas MEDA</p>	<p>Ancien Secrétaire général / MCAT Ancien directeur national de cinéma Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Expert - Modérateur</u></p>	<p>+226 76 63 16 02 lawbemile15@yahoo.fr</p>
7	 <p>Mme Valérie KABORE</p>	<p>Directrice Média 2000, Représentante des entreprises culturelles CCIA-BF Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Expert - Modératrice</u></p>	<p>+226 70 20 50 16 valeriekabore_m2000@yahoo.fr</p>
8	 <p>M. Ardiouma SOMA</p>	<p>Ancien Délégué général du FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Expert - Modérateur</u></p>	<p>+226 70 25 95 90 ardsoma@yahoo.fr</p>
9	 <p>Dr. Dramane KONATE</p>	<p>Conseiller technique Ministère de la culture, des arts et du tourisme & PCA / FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Expert - Modérateur</u></p>	<p>+226 51 40 23 38 icrabf@yahoo.fr</p>
10	 <p>Dr. Jacob YARABATIOULA</p>	<p>Enseignant Chercheur Université Joseph KI-ZERBO Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Expert - Modérateur</u></p>	<p>+226 70 32 11 50 yaradebatioula@yahoo.fr</p>

11	 M. Michel GUERIN	Directeur de l'OPC (Belgique) Assistant technique WBI au MCAT & au CERAV/Afrique <u>Paneliste - Partenaire</u>	00 32 477 72 85 25 michel.guerin@cfwb.be
12	 Dr. Emile ZIDA	Chef Division Culture / CEDEAO Abuja (Nigeria) <u>Paneliste - Partenaire</u>	+234 812 122 87 86 emilezida@gmail.com
13	 Dr. David Donikpo KONE	Direction Culture / UEMOA Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Paneliste - partenaire</u>	+226 07 25 74 80 dkone@uemoa.int
14	 Dr. Justin OUORO	Enseignant -Chercheur Université Joseph KI-ZERBO Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Rapporteur général</u>	+226 70 42 24 75 Justin_ouoro@yahoo.fr
15	 M. Désiré OUEDRAOGO	Inspecteur technique / Ministère de la culture Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Rapporteur</u>	+226 70 27 11 23 carekasom@yahoo.fr

16	 <p>M. Ousmane BANGRE</p>	<p>Directeur Planification, Études et Formation du CERAV/Afrique Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)</p> <p><u>Rapporteur</u></p>	<p>+226 70 08 29 18 bangrosse2015@gmail.com</p>
17	 <p>M. Ousmane BOUNDAONE</p>	<p>Directeur administratif de Génération Films Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Rapporteur</u></p>	<p>+226 76 61 01 51 boundaone@generationfilm.net</p>
18	 <p>M. Oumar SALL</p>	<p>Directeur de CINEKAP Dakar (Sénégal)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+221 77 569 05 68 omar.sall@cinemap.com</p>
19	 <p>M. Samuel SANGWA</p>	<p>Directeur Afrique de la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC) Kigali (Rwanda)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+250 788453846 samuel.sangwa@cisac.org</p>
20	 <p>M. Moussa Alex SAWADOGO</p>	<p>Délégué général du FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Paneliste - partenaire</u></p>	<p>+226 74 96 96 61 sawadogo@generationfilms.net</p>

21	 M. Bassek BA KOBHIO	Délégué général Festival Ecrans Noirs Yaoundé (Cameroun) <u>Paneliste</u>	+237 242 897 601 contact@ecransnoirs.org
22	 M. Pierre DOUHO	Directeur général - ONAC-CI Abidjan (Côte d'Ivoire) <u>Paneliste</u>	+225 01 03 38 62 15 onac_ci@yahoo.fr
23	 M. Abdoul AZIZ CISSE	Secrétaire Permanent - FOPICA Dakar (Sénégal) <u>Paneliste</u>	+221 77 646 29 80 iyaneci@gmail.com
24	 M. Denis Essohanam KOUTOM	Directeur Nationale de la Cinématographie Lomé (Togo) <u>Paneliste</u>	+228 90 12 42 59 essohanamk@yahoo.fr
25	 M. Fousséyni DIAKITE	Président du Groupe WALAHA / Festival « Ciné à Dos » Balmako (Mali) <u>Paneliste</u>	+223 76 34 61 61 espacewalaha@gmail.com

26	 Mme Fatou Ndao MBAYE	Directrice de communication du Festival Dakar Court (Sénégal) <u>Paneliste</u>	+221 77 383 00 00 mbayefatoundao@gmail.com
27	 Mme Martine NDIAYE	Présidente du Festival Films Femmes Afrique (FFFA) Dakar (Sénégal) <u>Participante</u>	+221 77 566 01 32 martine.ndiaye5@gmail.com
28	 M. Madu C. CHIKWENDU	Lagos International Film Festival (LIFF) Lagos (Nigéria) <u>Paneliste</u>	+234 80 23 23 82 03 mcchikwendu@gmail.com
29	 M. Evariste POODA	Ancien Directeur général du cinéma et de l'audiovisuel (Burkina Faso) <u>Rapporteur</u>	+226 70 25 87 99 evapooda@yahoo.fr
30	 Mme Apolline TRAORE	Cinéaste Directrice générale « Les Films Selmon » (Burkina Faso) <u>Paneliste</u>	+226 70 26 83 67 apolinet@yahoo.fr

31	 Mme Maimouna NDIAYE	<p>Comédienne et réalisatrice Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+226 70 86 03 89 mounanjaay@yahoo.fr</p>
32	 M. Berni GOLDBLAT	<p>Président ACBF/ Projet Ciné GUIMBI Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+226 71 16 39 06 berni.goldblat@cinomade.org</p>
33	 M. Abdoulaye Diallo	<p>Coordinateur Festival Ciné Droit Libre Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+226 70 25 85 08 micailou@yahoo.fr</p>
34	 Mme Aïcha MACKY	<p>Réalisatrice Scénariste -Tabous Production Niamey (Niger)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+227 96 26 69 80 mackyaicha@gmail.com</p>
35	 M. Michel ZONGO	<p>Président Festival « Koudougou Doc » (Burkina Faso)</p> <p><u>Paneliste</u></p>	<p>+226 71 74 71 40 kmichelzongo@yahoo.fr</p>

36	 <p>M. Pazouknam OUEDRAOGO</p>	<p>Président - Fédération nationale du cinéma et de l'audiovisuel (FNCA) Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participant</u></p>	<p>+226 76 44 48 92 pazouknamjb@gmail.com</p>
37	 <p>Mme Laurentine BAYALA</p>	<p>Réalisatrice – Magazine AWOTELE Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participante</u></p>	<p>+226 70 14 92 31 bayala_laurentine@yahoo.fr</p>
38	 <p>M. Pierre ROUAMBA</p>	<p>Représentant FEPACI au CA/CERAV/Afrique (Burkina Faso)</p> <p><u>Participant</u></p>	<p>+226 70 25 15 23 clapafrik@yahoo.fr</p>
39	 <p>M. Dramane DEME</p>	<p>Directeur Exécutif de la FEPACI Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Paneliste - Partenaire</u></p>	<p>+226 69 56 17 15 dramane.deme@gmail.com</p>
40	 <p>Mme Fanta Régina NACRO</p>	<p>Directrice de la communication Secrétariat Exécutif de la FEPACI Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participante</u></p>	<p>+226 70 20 24 40 filmsdefi@yahoo.fr</p>

41	 M. Noraogo SAWADOGO	<p>Directeur des projets Secrétariat Exécutif de la FEPACI Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participant</u></p>	<p>+226 78 78 78 00 noraogosawadogo@yahoo.fr</p>
42	 Mme Aminata BAKAYOGO / OUEDRAOGO	<p>Directrice financière Secrétariat Exécutif / FEPACI Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participante</u></p>	<p>+226 70 25 44 10 amisga@yahoo.fr</p>
43	 M. Salam ZAMPALIGRE	<p>Réalisateur Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participant</u></p>	<p>+226 76 68 27 09 zamepest@yahoo.fr</p>
44	 Mme Cornelia GLELE	<p>Fondatrice Festival International de Film de Femmes (FIFF) Benin</p> <p><u>Participante</u></p>	<p>+229 67 08 90 09 cglele64@gmail.com</p>
45	 M. Alphonse TOUGOUMA	<p>Directeur général du Fond de Développement Culturel et Touristique (FDCT) Ouagadougou (Burkina Faso)</p> <p><u>Participant</u></p>	<p>+226 70 24 66 65 tougma10@yahoo.fr</p>

46	 Dr. Frédéric KABORE	Directeur général Institut Supérieur de l'Image et du Son (ISIS-SE) Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u>	+226 70 26 24 63 kaborefr@gmail.com
47	 M. Léonce TIRA	Directeur de la Cinémathèque africaine FESPACO (Burkina Faso) <u>Participant</u>	+226 76 49 16 25 tiraleonce@gmail.com
48	 M. Toussaint ZONGO	Institut Imagine Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u>	+226 76 11 33 29 toussaintzongo@gmail.com
49	 Mme Marguerite DOANNIO	Journaliste - Directrice de rédaction RTB Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Modératrice</u>	+226 70 33 38 33 yelymag@gmail.com
50	 M. Aboubacar OUANGO	FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Organisateur</u>	+226 76 54 82 89 abououango@yahoo.fr

51	 M. Hamadou SONDE	<p>FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u></p>	<p>+226 56 53 45 15 hamadou.sonde@gmail.com</p>
52	 M. Bonaventure OUEDRAOGO	<p>Directeur général du Cinéma et de l'audiovisuel Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u></p>	<p>+226 72 85 72 72 bonaber5@yahoo.fr</p>
53	 M. Rasmané OUEDRAOGO	<p>Cinéaste - Producteur Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u></p>	<p>+226 70 23 84 71 ralbeneer@yahoo.fr</p>
54	 Dr. Hamadou MANDE	<p>Représentant du CRA/ITI au Conseil d'administration du CERAV/Afrique Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u></p>	<p>+226 70 22 42 12 mandehama@gmail.com</p>
55	 Mme Delphine YERBANGA	<p>Réalisatrice – Productrice Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u></p>	<p>+226 74 09 19 26 yphina2000@yahoo.fr</p>

56	 M. Wilfrid PARE	Responsable ABCA / Joy of Living Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u>	+226 76 95 11 14 jeanwilypar@gmail.com
57	 Dr. Jacob SANWIDI	Traducteur - Interprète Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Participant</u>	+226 70 35 97 19 jsanwidi@hotmail.com
58	 M. Michel SABA	Délégué Général - CERAV/Afrique Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) <u>Organisateur principal</u>	+226 70 28 33 55 michel.saba@gmail.com
59	 M. François AKOUABOU	Chef de Département Festivals FESPACO Ouagadougou (Burkina Faso) <u>Organisateur</u>	+226 70 80 10 24 adianaga@gmail.com
60	 M. Emmanuel KONKOBO	Directeur de la Coopération et des Relations Publiques - CERAV/Afrique Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) <u>Organisateur</u>	+226 76 02 49 96 emsolegrand@yahoo.fr



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)
Catégorie 2, Sous l'égide de l'UNESCO



PRESS-BOOK DE L'ATELIER

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)





Jean-Yves Nèbié

Résilience de la culture et développement du cinéma

Quels apports des festivals dans le contexte de la Covid-19 ?

Le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) a organisé, du 25 au 27 mai 2021, à l'Hôtel Palm Beach un atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19. L'objectif général est de contribuer à renforcer l'impact des festivals sur l'industrie du cinéma en Afrique.

Selon Michel Saba, Délégué général du CERAV/Afrique, cet atelier permettra de : évaluer l'impact des festivals du cinéma africain sur la chaîne des valeurs et sur l'économie de la culture ; offrir un cadre de réflexion et d'échanges entre responsables de festival, professionnels et partenaires du cinéma et de l'audiovisuel sur des synergies d'actions à mettre en œuvre pour contribuer au renforcement de la chaîne des valeurs et de l'industrie du cinéma en Afrique ; cerner les goulots d'étranglement de fonctionnement des festivals en tant que lieux de réflexion sur l'évolution du cinéma, les modes de diffusion et de consommation en rapport avec l'environnement technologique et le contexte sanitaire international ; accroître la participation des femmes à l'essor de l'industrie du cinéma à travers le renforcement de leur implication dans des festivals ; dégager des perspectives de soutien à la résilience des acteurs et de relance de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel pendant et après Covid-19 sous forme de résolutions, de recommandations et de déclaration ou de feuille de route à l'attention de chaque partie prenante concernée.

Pour Dr Elise Foniama Ilboudo/Thiombiano, ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, la pertinence de cette réunion n'est plus à démontrer : « Il est indéniable que dans le contexte international actuel marqué par la persistance de la crise sanitaire qui affecte plus durement le secteur des industries culturelles, l'état des performances des modèles économiques de nos festivals, leur contribution à la chaîne des valeurs, à l'industrie, à l'économie et au développement de manière générale, nous commandent de réfléchir ensemble, afin de dégager des

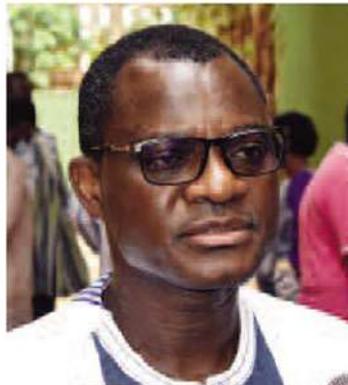


Dr Elise Foniama Ilboudo/Thiombiano, ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme

solutions et des stratégies globales idoines, à l'échelle sous régionale et régionale », a-t-elle dit.

Des préoccupations abordées

Dans ce contexte, les festivals tels que nous les organisons actuellement sont-ils des moyens efficaces pour promouvoir les contenus culturels et contribuer à leur mise en marché ? Sont-ils encore des instruments pertinents de promotion des professionnels et de leurs œuvres, de facilitation de l'accès des publics aux produits cinématographiques et de développement de l'industrie cinématographique sur le continent ? Quelles nouvelles pistes devons-nous explorer qui nous conduiront vers une amélioration effective de la gouvernance de ces événements culturels et vers un accroissement des impacts socioéconomiques, culturels et artistiques ainsi qu'à une promotion appropriée du genre au sein du



Michel Saba, Délégué général du CERAV/Afrique

7è art, etc. ?

Ce sont là quelques préoccupations sur lesquelles les participants et experts ont apporté des réponses. Ces participants et experts sont venus du : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Mali, Mozambique, Nigeria, Niger, Sénégal, Togo. En raison de la situation liée à la Covid-19, des responsables de festivals et de diverses structures du cinéma basés en Afrique du sud, au Burundi, en Egypte au Royaume du Maroc, au Rwanda, en Tunisie ont participé à l'atelier en visioconférence.

Dr Emile Zida, Chef de Division Culture/CEDEAO, a noté les apports de son institution à la promotion du cinéma. « La CEDEAO appuie depuis plusieurs années les initiatives et projets culturels et le cinéma tire la part belle de cet appui. En effet, la contribution de la CEDEAO à l'industrie cinématographique va de la coproduction, à la promotion en passant par la professionnalisation de ce secteur. C'est ainsi que la CEDEAO soutient des festivals tels que le FESPACO et y attribue avec des prix spéciaux dont le Prix de l'intégration d'une valeur de 15 millions de francs CFA et le Prix de la meilleure femme cinéaste d'Afrique de l'Ouest pour encourager les femmes créatrices » a-t-il cité, entre autres.

Le CERAV/Afrique

Le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique), basé à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), est un Centre de catégorie 2 de l'UNESCO créé pour offrir un pôle d'expertise aux États de la Région Afrique dans la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité



Dr Emile Zida, Chef de Division Culture/CEDEAO

des expressions culturelles. Il résulte également d'une volonté de favoriser la coopération et les échanges dans les domaines des arts du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. La création du CERAV/Afrique se fonde sur un Accord conclu le 14 juin 2010 à Paris (France) entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'UNESCO. Il est officiellement créé au Burkina Faso par décret du 03 octobre 2014, avec le statut d'Etablissement Public de l'Etat à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT).

A l'horizon 2026, « le CERAV/Afrique est un pôle d'expertise qui œuvre à la dynamisation des Industries culturelles et créatives en Afrique à travers le développement des arts vivants, du cinéma et l'audiovisuel et qui accompagne les Etats adhérents dans la mise en œuvre de politiques publiques performantes, respectueuses de la Convention 2005 ». Le CERAV/Afrique a pour mission de promouvoir les arts vivants africains dans leur diversité, en prenant en compte toutes leurs potentialités créatrices et en encourageant les échanges et la coopération entre pays africains. Il assiste les Etats qui coopèrent avec le centre dans : la création et le renforcement des conditions nécessaires à l'épanouissement des capacités créatrices dans le secteur des arts vivants ; la prise de mesures visant à promouvoir les dimensions culturelles, sociales et économiques des arts vivants ; l'intégration de ces mesures au sein de leurs stratégies de développement ; l'accompagnement des Etats en Afrique dans la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, etc.



Les experts ont réfléchi sur les apports des festivals à la résilience contre la Covid-19

Développement de l'industrie du cinéma africain : La contribution des festivals scrutée à Ouagadougou



C'est Madame le ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme qui a présidé la cérémonie d'ouverture

Le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) a initié ce mardi 25 mai 2021 à Ouagadougou, un atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma. Les participants vont se pencher également sur la résilience de la culture en Afrique sous un contexte Covid-19.

.Ouagadougou, la capitale du cinéma africain, abrite depuis ce mardi 25 mai 2021,

un atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma. L'initiative vient du CERAV /Afrique. Selon son délégué général, Michel Saba, l'objectif de cette activité est de contribuer à renforcer l'impact des festivals sur l'industrie du cinéma en Afrique. Au cours de cette rencontre, les participants vont donc passer en revue les questions qui touchent à la gouvernance, à l'organisation des festivals. Ils vont aussi évaluer l'impact des festivals de cinéma africain sur la chaîne des valeurs et sur l'économie de la culture.

Pour le délégué général, il s'agira aussi de faire en sorte que les recommandations qui vont sortir puissent permettre au cours des cinq, dix années à venir, d'avoir une vision commune sur les stratégies à mettre en place par les politiques pour faire en sorte que les festivals contribuent réellement à développer en Afrique une véritable industrie du cinéma et que le secteur de l'industrie culturelle contribue au développement du continent

La CEDEAO se félicite de la pertinence de cet atelier. Dr Emile Zida, au nom du représentant résidant, a indiqué que cette

La suite à la page 4

La suite de la page 3



Le délégué général du CERAV/Afrique



Les participants sont venus de plusieurs pays d'Afrique

activité rentre dans le cadre de la nouvelle politique régionale. A son axe 2, elle se consacre selon lui au développement de l'industrie culturelle créative. C'est pourquoi l'institution régionale soutient le Fespaco

avec deux prix. Il s'agit du prix de l'intégration et celui de la meilleure réalisatrice. La Fédération panafricaine des cinéastes se réjouit également de l'initiative. C'est le ministre de la Culture,

des Arts et du Tourisme, Elise Ilboudo /Thiombiano qui a présidé la cérémonie d'ouverture. Elle a salué une dynamique régionale qui traduit selon elle, la disponibilité des acteurs et parties prenantes majeures du cinéma africain, ainsi que leur engagement à fédérer leurs intelligences pour faire face aux importants défis conjoncturels et structurels que pose le développement du 7e art en Afrique..

Pour la ministre, il est indéniable que dans le contexte international actuel marqué par la persistance de la crise sanitaire qui affecte plus durement le secteur des industries culturelles, l'état des performances des modèles économiques des festivals, leur contribution à la chaîne des valeurs, à l'industrie, à l'économie et au développement de manière générale, commandent de réfléchir ensemble, afin de dégager des solutions et des stratégies globales idoines, à l'échelle sous régionale et régionale.

L'atelier se tient avec le soutien de l'UNESCO et bien d'autres partenaires. Débuté ce mardi 25 mai 2021, il prendra fin le 27 mai prochain.

Dimitri OUEDRAOGO

Lefaso.net

KULTURE KIBARÉ

Développement du cinéma africain : CERAV/Afrique réfléchit sur la meilleure formule



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture

Le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) initie du 25 au 27 mai 2021 à Ouagadougou, un « atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19 ». La rencontre, ouverte ce matin, réunit des experts, des professionnels et d'autres responsables de festivals du cinéma.

A l'occasion de la journée mondiale de l'Afrique, qui se tient tous les 25 mai, le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV/Afrique) a organisé un atelier régional de 72 heures afin d'évaluer l'apport des festivals au développement de l'industrie du cinéma et la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19. Prennent part à ce rendez-vous, des professionnels et autres responsables de festivals dans le domaine du cinéma, issus d'une dizaine de pays. Selon Michel Saba,

Délégué général de CERAV/Afrique, l'atelier regroupe également d'autres participants du secteur de la culture et des experts de cinq autres continents. Mais ces derniers interviendront par visioconférence.

« L'objectif donc, c'est d'évaluer aujourd'hui la contribution réelle de ces festivals au développement de l'industrie du cinéma et à l'économie de la culture à l'échelle de toute la région », a expliqué Michel Saba. Il sera question, à l'entendre toujours de passer en revue les questions de la gouvernance, à l'organisation

La suite à la page 6

KULTURE KIBARÉ

La suite de la page 5



Délégué général CERAV/Afrique, Michel Saba

même des festivals, à la contribution à la chaîne de valeur des métiers du cinéma africain.

Il a nourri l'ambition de voir à l'issue de la rencontre, des recommandations permettant aux participants, sur les 5 ou 10 années à venir, d'avoir une vision commune sur les stratégies à mettre en place par les politiques.

Aussi, ce cadre devrait permettre d'élaborer des plans d'action dont la mise en œuvre pourra faire contribuer réellement les festivals dans le développement du cinéma en Afrique. « Il nous faut instituer une véritable industrie du cinéma afin de permettre que le secteur des

industries culturelles contribue au développement de notre continent », a soutenu le Délégué général du CERAV/Afrique.

« Ouagadougou reste et demeure la capitale du cinéma africain »

Pour la Ministre de la Culture des Arts et du Tourisme, Foniyou Elise Ilboudo/Thiombiano, les préoccupations qui fondent la présente réunion de Ouagadougou trouvent leurs profondes justifications dans la recherche de réponses efficaces pour la relance et/ou le développement des cinématographies nationales. Elles sont confrontées à

une crise structurelle et sectorielle qui perdure et qui est aggravée par les nouveaux fléaux dont la Covid-19.

En rappel, le CERAV/Afrique, basé à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), est un centre de catégorie II de l'UNESCO. Il a été créé pour offrir un cadre de pôle d'expertise aux Etats de la région Afrique dans la mise en œuvre de la convention de 2005 sur la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Akim KY

Festivals des cinémas en Afrique : Renforcer leur impact sur l'industrie cinématographique

Les cinémas africains traversent une crise à travers une baisse considérable de la production. Pour soutenir ces cinématographies, un atelier régional a été initié et qui porte sur le thème de la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur culturel en Afrique sous contexte Covid-19. L'ouverture de la rencontre est intervenue, le mardi 25 mai 2021 à Ouagadougou. Cette manifestation est une initiative du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) en collaboration avec ses partenaires.

Dans le cadre de ses activités, le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) organise du 25 au 27 mai 2021, un atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie cinématographique et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par madame la ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme

Cet atelier a pour objectif général de contribuer à renforcer l'impact des festivals sur l'industrie du cinéma en Afrique. Il regroupe une trentaine de participants venus de 10 pays dont le Bénin, le Mali, le Nigeria, le Niger, le Togo et bien sûr le Burkina Faso. Pendant 3 jours de formation, ils auront droit à des communications, des panels et des partages d'expériences qui seront animés par des experts du monde de la culture. Les acteurs du monde de la culture se pencheront sur la

situation que traversent les industries culturelles africaines, en particulier celles du cinéma et de l'audiovisuel à l'épreuve de la maladie à corona virus, les préoccupations des professionnels et les difficultés rencontrées par les festivals africains de cinémas, etc.

La ministre en charge de la culture Foniyyama Elise Ilboudo/Thiombiano a souligné que les préoccupations de cette présente réunion de Ouagadougou trouvent leur profonde explication dans la recherche de

La suite à la page 8

La suite de la page 7



Mme Elyse Ilboudo/Thiombiano pendant son discours d'ouverture



Michel SABA, Délégué général du CERAV/Afrique

réponses efficaces pour la relance et le développement de nos cinématographies nationales. D'autant plus que celles-ci sont confrontées à une crise structurelle qui est aggravée par

la crise sécuritaire et sanitaire.

Pour Elise Ilboudo/Thiombiano, les questions fondamentales sont entre autres sur la portée des festivals sur la promotion des contenus culturels, des

instruments de développement de l'industrie cinématographique sur le continent. Et d'appuyer que l'idée est de se questionner sur les nouvelles pistes à explorer en vue d'assurer une amélioration de la gouvernance de ces événements culturels en rapport avec le 7^e art.

Par ailleurs, la ministre a fait savoir que les résultats attendus de cet atelier sont l'impact des festivals de cinéma africain sur la chaîne des valeurs et sur l'économie de la culture ; des stratégies d'actions entre acteurs des festivals, professionnels et partenaires identifiées en vue des perspectives de soutien à la résilience des acteurs et de relance de l'industrie du cinéma.

Quant-au Directeur général du CERAV/Afrique, Michel Saba, il a fait savoir que cette réunion s'inscrit dans l'esprit de la mise en œuvre de la mission assignée au CERAV/Afrique. Pour lui, sa structure est un centre de la catégorie 2 de l'UNESCO dont la vocation régionale est de promouvoir les arts vivants et la diversité culturelle

Salamata NIKIEMA

Infobf.net

CERAV : L'industrie cinématographique face au COVID-19



Le Présidium

Le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV) organise un atelier régional. Cet atelier porte sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte COVID 19. La cérémonie d'ouverture a eu lieu ce mardi 25 mai à l'hôtel Palm Beach.

Du 25 au 27 mai 2021, des responsables de festivals, les professionnels des métiers du cinéma, des personnalités expertes en matière d'industries culturelles, des hommes de la culture, des personnalités représentant les partenaires techniques et financiers et des responsables émanant des organes du CERAV/Afrique, vont réfléchir sur des mécanismes pour renforcer l'impact des festivals sur l'industrie du cinéma.

Pour Michel SABA, délégué général du CERAV/Afrique, «L'objectifs est d'évaluer aujourd'hui la contribution réel de ces festivals au développement de l'industrie du cinéma à l'économie de la culture à l'échelle de toute la région Afrique. Donc, il s'agit de passer en revue les questions qui touchent à la gouvernance, à l'organisation des festivals, à la contribution à la chaîne des valeurs des métiers du cinéma. De telle sorte que les

La suite à la page 10

OXYGENE MAG

La suite de la page 9



Des professionnels du cinéma réfléchissent sur des mécanismes pour renforcer l'impact des festivals sur l'industrie du cinéma

recommandations qui vont sortir, puissent nous permettre au cours des 05 ou 10 ans à venir, d'avoir une vision commune sur les stratégies à mettre en œuvre par les politiques, pour faire en sorte que les festivals contribuent réellement à développer, en Afrique, une véritable industrie du cinéma».

Aussi, les participants à cet atelier viennent d'une dizaine de pays. Les échanges entre participants et experts se sont déroulés en ligne et ils ont interagi dans la salle avec ceux qui sont à Ouagadougou. Il s'agira également pour eux, de trouver des perspectives de soutien à la résilience des acteurs et de relance de l'industrie du



Michel SABA, Délégué général du CERAV/Afrique

cinéma dans cette situation de Covid-19. Depuis plusieurs années maintenant le COVID paralyse plusieurs secteurs dans le monde, dont celui du cinéma. Pour la Ministre de la Culture des Arts et du Tourisme

La suite à la page 11

OXYGENE MAG

La suite de la page 10



Emile Zida (A gauche) représentant de la CEDEAO, au côté de Madame la Ministre de la Culture des Arts et du Tourisme

Foniyama Elise Ilboudo/Thiombiano, présente à cette cérémonie d'ouverture : «C'est une bonne chose lorsque nous savons que Ouagadougou est la capitale du cinéma, et que le FESPACO va se tenir du 16 au 23 octobre 2021. C'est aussi ça la résilience, parce qu'il était question avec la situation de COVID de le suspendre. Mais nous avons tenu carrément à imposer cette date et voir comment est-ce qu'on peut faire si cette situation de COVID persiste, avec la contribution du ministre de la sécurité et surtout la contribution aussi du ministre de la santé. Donc je trouve que c'est vraiment une bonne initiative de tenir cet atelier à

quelques mois du FESPACO». En outre, le centre régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV) est un centre de catégorie 2 de l'UNESCO. Basé à Bobo, il résulte de la volonté de favoriser la coopération et les échanges dans les domaines des arts du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. Le CERAV/Afrique est un établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique. C'est également sous l'égide de l'UNESCO et grâce à l'accompagnement du gouvernement burkinabè et de ses partenaires techniques et financiers : l'UEMOA, La CEDEAO,

l'OCPA, FEPACI, Wallonie-Bruxelles International, qu'il tient cet atelier. Enfin, cet atelier intervient au moment où le monde célèbre la Journée de l'Afrique en ce jour 25 mai. Le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, en Ethiopie, naissait l'Organisation de l'Union Africaine (OUA). En 2002, elle devient l'Union Africaine (UA).

Priscille Yènnéma

AWOTELE

BURKINA FASO : l'apport des festivals de films et la réinvention de la culture à l'ère de la Covid-19, en discussion à Ouagadougou



Le Délégué général du CERAV/Afrique, Michel SABA

Une industrie cinématographique rentable peine à voir le jour en Afrique depuis les indépendances. En plus du manque de financement suite à la fermeture de nombreux guichets et de fonds nationaux, il faut noter une quasi-absence d'un circuit de distribution et de diffusion structuré qui puisse générer des revenus afin de financer d'autres productions. Du coup, les festivals suppléent

l'absence des distributeurs. Les festivals de films sont ainsi devenus des plateformes incontournables pour la diffusion des œuvres africaines.

Le FESPACO au Burkina, le ZIFF (Festival International du film de Zanzibar) en Zambie, le CIFF au Caire (Cairo International Film Festival), le DIFF (Durban International

Film Festival) en Afrique du Sud, le FESTICAB (Festival International du Cinéma et de l'Audiovisuel du Burundi) au Burundi, les Ecrans Noirs au Cameroun : plus d'une cinquantaine de festivals sont dénombrés sur le continent. Et il est de plus en plus question d'exploiter leur potentiel au bénéfice des productions. D'où la tenue de cet atelier régional les 25, 26 et 27 mai à Ouagadougou, sous

La suite à la page 13

AWOTELE

La suite de la page 12

le thème de la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19. Au cours des panels, les professionnels du cinéma et experts d'une dizaine de pays africains ont exploré des pistes pour insuffler une nouvelle dynamique aux festivals dans la promotion des films.

Il ressort des différentes concertations que le cinéma connaît des cycles et à chaque cycle, il faut se réinventer au risque de disparaître. L'apparition de la maladie liée au Coronavirus, a certes porté un coup dur au secteur culturel en général et au cinéma en particulier. Mais elle a aujourd'hui donné naissance à des opportunités pour une rentabilisation des festivals de films. Koudougou Doc, initié par le réalisateur et producteur burkinabè Michel Zongo, vise pour les prochaines éditions de son festival dédié au documentaire d'auteur, un public international grâce aux possibilités qu'offre internet. Une salle virtuelle avec des tickets d'accès en ligne, permettrait à son festival de faire du chiffre et d'élargir son public, en plus des cinéphiles sur place à Koudougou.

Ainsi, les festivals doivent compter avec les nouveaux médias (communication sur les réseaux sociaux, diffusion en ligne...) pour assurer leur survie. Une survie qui dépend aussi de leur rentabilité. Et pour le Nigérian Madu Chikwendu, promoteur du Lagos International Film Festival, le temps où les festivals étaient juste des événements, est révolu. Un festival doit être considéré comme un produit, avec un business-plan pour assurer sa rentabilité. Les festivals sont donc appelés à travailler leur image de marque ou « branding » pour attirer des annonceurs et sponsors.

Il a été également question de droits que doivent nécessairement payer les festivals aux auteurs, d'amélioration des conditions d'accueils des réalisateurs pendant les festivals. Des panélistes en mode virtuel dont Toussaint Tiendrébeogo, secrétaire de la Convention 2005 de l'UNESCO, ont enrichi l'atelier en faisant le point d'étape de l'étude de l'UNESCO, en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de l'industrie cinématographique en Afrique.

La cinquantaine de participants a salué la mise en vigueur de

la charte de la renaissance africaine à l'occasion de la célébration de la journée de l'Afrique chaque 25 mai. Cette charte promeut les valeurs culturelles africaines comme levier de développement. Ils ont surtout demandé à la CEDEAO, l'opérationnalisation des fonds dédiés à la promotion de la culture et des nouveaux médias.

L'organisateur de cet atelier, le Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV-Afrique), a été soutenu entre autres par l'UEMOA, la CEDEAO, la Wallonie-Bruxelles Internationale. Le CERAV Afrique dont le Délégué Général est Michel Saba, a pour mission de promouvoir les arts du spectacle, la convention UNESCO de 2005, le cinéma...

Marie Laurentine Bayala,
journaliste, cinéaste.

BURKINA FASO : L'apport des festivals de films et la réinvention de la culture à l'ère de la Covid-19, en discussion à Ouagadougou



Le présidium lors de la cérémonie de clôture

L'atelier régional sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma africain a pris fin le jeudi 27 mai 2021 à Ouagadougou. Initié par le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/ Afrique), les participants venus de plusieurs pays ont échangé sur la thématique trois jours durant. Au final, ils ont émis des recommandations dans le but d'améliorer le cinéma africain.

C'est fini pour l'atelier sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma africain. Les participants ont reconnu unanimement l'importance des festivals pour le développement des industries culturelles et créatives en Afrique. C'est pourquoi ils ont tenu à faire des recommandations. Aux organisateurs de festivals africain de cinéma, ils ont suggéré de renforcer le Branding des festivals. Ceci par l'ouverture

d'espaces professionnels pour favoriser les partenariats.

Des recommandations pour améliorer le cinéma africain

L'amélioration aussi des conditions de présentation des films et d'accueil des équipes de production serait bien pour les festivals. Les participants souhaitent aussi l'intégration de nouveaux médias de promotion et de **diffusion**. Ils n'ont pas occulté la prise en compte des droits d'auteur et des droits

La suite à la page 15

La suite de la page 14



Les participants à la clôture de la rencontre

de diffusion. A la CEDEAO, les participants ont demandé d'accélérer l'opérationnalisation du fonds régional pour le financement des entreprises culturelles, notamment les festivals de cinéma. Aux Etats africains, il leur est demandé de prendre en compte la formation des professionnels et de veiller à la conservation de la mémoire du cinéma africain. Plusieurs autres recommandations ont été dressées.

L'histoire du cinéma africain doit être comme une trace sur le sable

Les participants ont bien aimé la rencontre. Pour Philippe Savadogo, paneliste et ancien ministre de la Culture du



Ambassadeur Filippe Savadogo

Burkina, l'histoire du cinéma africain doit être comme une trace sur le sable. « Si on ne la refait pas elle va s'effacer. Elle

va s'affaiblir. C'est pour cela qu'avec toute la dynamique qui a été incarnée par le Burkina Faso pendant toute cette période

La suite à la page 16

La suite de la page 15



Michel Saba, délégué général du CERAV

aussi par les organisations régionales comme la CEDEAO et porté enfin à l'Union africaine, on se rend compte que le cinéma est en marche face à la planète. Il fallait qu'on se retrouve et que nous refassions une prise de contact pour aller plus loin », a-t-il expliqué

Le domaine de la culture est un domaine d'une guerre de civilisation

Le professeur Lupwishi Mbuyamba, rapporteur général, a laissé entendre qu'ils ont eu des journées intenses de travail. Il a aussi salué une assiduité remarquable des participants autour d'un thème porteur. « Traiter de cette question en Afrique permet aux experts de

préparer des armes de combat pour les Etats africains. Le domaine de la culture est un domaine d'une guerre de civilisation. Nous devons préparer nos experts à soutenir les Etats et les accompagner dans l'élaboration des programmes appropriés », a-t-il indiqué. Il s'est réjoui aussi de l'entrée en vigueur de la charte culturelle pour la renaissance africaine.

La satisfaction est au rendez-vous

Pour Michel Saba, délégué général du CERAV, la satisfaction est au rendez-vous. Il s'est réjoui du fait que des Etats dans un contexte de Covid-19 ont pris part à l'atelier. Il a aussi salué la

présence de l'Union africaine, l'UNESCO aux échanges. Il a également saisi l'occasion pour remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont rendu possible la tenue de l'événement.

Des difficultés, le cinéma africain en rencontre. Il a été frappé de plein fouet par exemple par la pandémie du Covid-19. Il espère donc que les Etats prendront en compte les recommandations.

Dimitri OUEDRAOGO

Lefaso.net.

AFRIYELBA

Panel Du CERAV: Un Festival de Film pour servir le développement du Cinéma africain



Les participants sont venus d'une dizaine de pays D'Afrique et D'Europe

Du 25 au 27 mai 2021 s'est tenu à Ouagadougou un atelier du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique). Cet atelier a porté sur la contribution des festivals au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid 19. Plus d'une dizaine de pays africains ont pris part à l'atelier.

Le CERAV/Afrique à travers cet atelier espère trouver des voies et moyens pour permettre aux festivals de film de contribuer de façon efficiente au développement de l'industrie cinématographique. Elle s'est également fixée pour mission de favoriser la résilience du secteur de la culture dans une Afrique en proie à la pandémie du Covid-19. Les structures qui ont participé à l'organisation dudit atelier sont la Fédération panafricaine des cinéastes

(FEPACI) et le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). Les travaux se sont déroulés en présentiel et par visioconférence et ont réuni une cinquantaine de professionnels du cinéma africain et d'experts du secteur culturel venus d'Afrique et d'Europe.

Le panel introductif modéré par le cinéaste et directeur de l'Institut Imagine, Gaston

La suite à la page 19

AFRIYELBA

La suite de la page 18



Le Pr Lupwichi Mbuyamba a félicité les différents participants pour leur brillante contribution.

Kaboré a débouché sur la nécessité d'un renouvellement créatif des festivals, de la prise en compte de l'environnement numérique. La collecte de données pour l'élaboration de la cartographie des festivals intégrant la diaspora africaine et les festivals itinérants, la faible collaboration entre les acteurs culturels francophones et anglophones de même que la difficulté de mobilité inter-Etats ont également été invoqués. Le panel 1 modéré par Baba Hama, ancien Délégué général du FESPACO et ancien ministre de la culture et du tourisme a eu pour thème "Système de gouvernance durable des festivals de cinéma en Afrique

: modèles économiques, contribution à la chaîne des valeurs, à la professionnalisation des acteurs et au renforcement des dynamiques et réseaux de collaboration au sein de la filière".

Le thème du deuxième panel a été "les festivals de cinéma, le développement des publics et du marché ; impact sur le territoire, place et rôle des nouveaux médias et relation au droit d'auteur et à ses impacts socio-économiques". Il a été modéré par le Docteur Jacob Yarabatioula. Quant au troisième panel, il a traité du "regards croisés sur les contributions des festivals à l'égalité des genres à l'implication des jeunes et

des femmes dans l'industrie cinématographique et à la résilience du secteur culturel en Afrique". Le modérateur de ce panel a été Valérie Kaboré. Le quatrième panel a été modéré par Ardiouma Soma et a eu pour thème "regards croisés sur les contributions des festivals et des organisations internationales partenaires au développement de l'industrie et au rayonnement des cinémas d'Afrique". Le docteur Stanislas Meda a, quant à lui, modéré le cinquième panel qui a eu pour thème "les politiques nationales et régionales de développement de l'industrie du cinéma en Afrique". Enfin, le sixième et dernier panel dont le thème a été "regards

La suite à la page 19

AFRIYELBA

La suite de la page 18

croisés de professionnels sur le fonctionnement des festivals de cinéma en Afrique” a été modéré par Marguerite Douannio. Le professeur Lupwishi Mbuyambadu, Directeur exécutif de l’Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) et membre du conseil administratif du CERAV/Afrique a félicité les participants à l’atelier. «On a eu des journées intenses de travail et une assiduité remarquable des participants compétents et dévoués autour d’un thème porteur. Le domaine de l’audio-visuel est capital parce qu’à travers lui nous vivons une guerre de civilisation et de culture » a-t-il déclaré.

A la suite des travaux, les participants ont fait des recommandations. Ainsi, il a été recommandé au CERAV de poursuivre l’élaboration du répertoire des festivals. Ils recommandent aux organisateurs de festivals africains de cinéma de renforcer le branding des festivals par l’ouverture d’espaces professionnels pour favoriser les partenariats afin d’accroître leur rentabilité et

leur impact sur la production cinématographique africaine. Ils ont également recommandé l’amélioration des conditions de présentation des films, des acteurs et des équipes de production tout en intégrant les nouveaux médias dans la mise en œuvre de leur manifestation. Autre recommandation, c’est la prise en compte des droits d’auteur et de diffusion dans les événements. Les panélistes ont aussi recommandé à la CEDEAO d’accélérer l’opération de la création du Fonds régional pour le financement des entreprises culturelles, et à l’UEMOA d’accélérer le processus de la transposition des directives portant sur le cinéma et l’audio-visuel dans les lois des pays membres. Toujours à l’UEMOA, il est recommandé de lever les obstacles à l’opérationnalisation du Fonds régional pour le financement des entreprises culturelles; soutenir l’élaboration des accords de coproduction entre les pays membres sans considération des langues et poursuivre l’harmonisation des réglementations des festivals. Enfin, les participants

ont recommandé la mise en place d’un Fonds national spécifique dédié au secteur du cinéma et de l’audio-visuel, la signature et la mise en œuvre d’accord de coproduction cinématographique et audiovisuelle et la mise en œuvre de directives régionales portant sur le développement du secteur du cinéma et de l’audio-visuel. La formation des professionnels et la conservation de la mémoire du cinéma ont été également recommandées.

Les participants n’ont pas manqué de remercier la CEDEAO, l’UEMOA et Wallonie-Bruxelles qui ont apporté un appui financier à l’atelier. Ils se sont séparés après avoir partagé un cocktail et immortalisé le rendez-vous par une photo de famille.

Par Wend Kouni

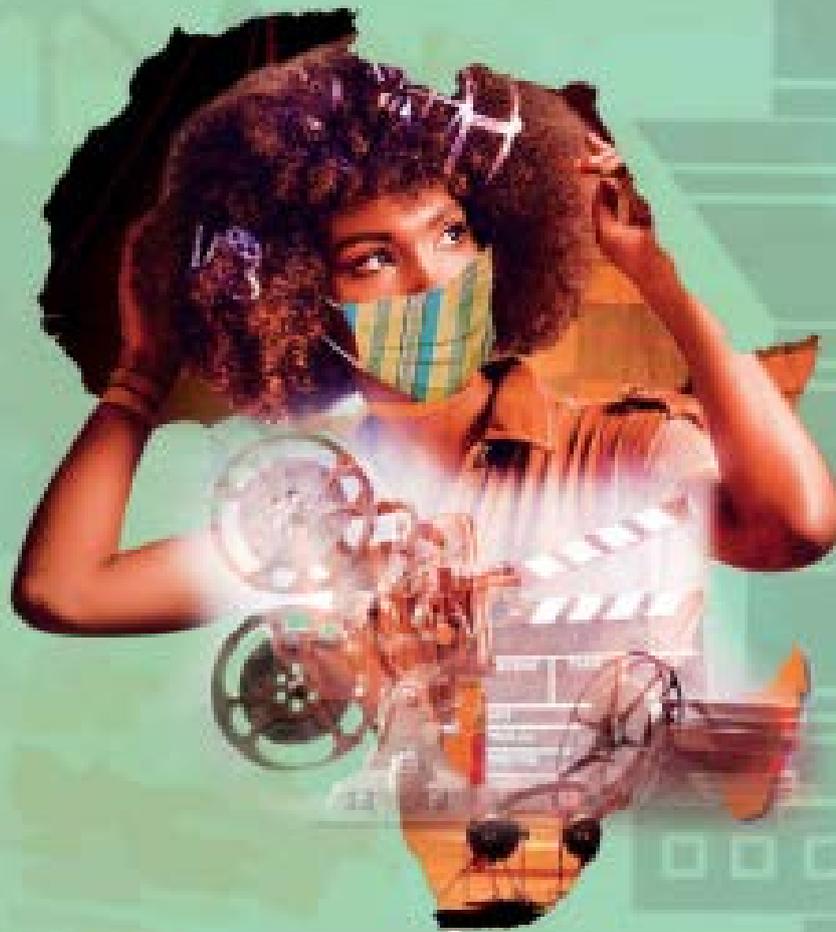
LIENS ET RÉFÉRENCES DES VIDEOS

ORGANES / STRUCTURES	LIENS / REFERENCES / DATE DE DIFFUSION	REPORTEURS
RTB	Cérémonie d'ouverture JT de 20h du 27 mai 2021 https://www.youtube.com/watch?v=PyweTlkL6gY (à partir de la 28 ^{ème} minute)	Boukary OUEDRAOGO/ Adama GUIITI
RTB	Cérémonie de clôture JT de 20h du 03 juin 2021 https://www.youtube.com/watch?v=MOKloQkk-jo (à partir de la 29 ^{ème} minute)	Boukary OUEDRAOGO/ Adama GUIITI
OUAGA SHOW TIME	Cérémonie de clôture https://youtu.be/mVqwKHA6BzM Diffusée le 28 mai 2021	Baba DIARRA
BRANDIMAGE	https://vimeo.com/555209054 Diffusée le 26 mai 2021	EQUIPE BRANDIMAGE
BRANDIMAGE	https://vimeo.com/555750267 Diffusée le 27 mai 2021	EQUIPE BRANDIMAGE
BRANDIMAGE	https://vimeo.com/557068607 Diffusée le 31 mai 2021	EQUIPE BRANDIMAGE
CERAV/Afrique	https://www.youtube.com/watch?v=A14xm_WYN10 Diffusée le 10 juin 2021	Sié Alfred D. KAM



Centre Régional pour les Arts
Vivants en Afrique (CERAV/Afrique)

Catégorie 2, sous l'égide de l'UNESCO



ALBUMS PHOTOS

Atelier régional sur la contribution des festivals
au développement de l'industrie du cinéma et à la résilience
du secteur de la culture en Afrique sous contexte Covid-19

📍 À Ouagadougou, du 25 au 27 mai 2021
(Hôtel Palm Beach)





Le présidium entonnant l'hymne de l'Union africaine à la cérémonie d'ouverture



Dr Elise Foniya ILBOUDO/THIOMBIANO prononçant le discours d'ouverture



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture



M. Michel SABA, Délégué général du CERAV/Afrique, et Dr Emile ZIDA de la CEDEAO lors de la cérémonie d'ouverture



Le Délégué général du CERAV/Afrique, M. Michel SABA prononçant son mot de bienvenue



Dr Emile ZIDA prononçant l'allocution de la CEDEAO



Mme Guiomar ALONSO CANO, intervenant en ligne au nom de la Directrice générale de l'UNESCO à l'ouverture de l'atelier



L'Amb. Filipe SAVADOGO, assurant la modération de la leçon inaugurale

La suite à la page 6



Le Pr Lupwshi MBUYAMBA, Directeur exécutif de l'OCPA prononçant la leçon inaugurale



Le Pr Lupwshi MBUYAMBA recavant les félicitations de l'Amb Filippe SAVADOGO après sa leçon inaugurale



M. Toussaint TIENDREBEOGO, Secrétaire de la Convention 2005 intervenant en ligne au panel 1 depuis l'UNESCO à Paris



M. Gaston KABORE, cinéaste, assurant la moderation du panel introductif



M. Dramane DEME, intervenant au panel 1 au nom du Secrétaire exécutif de la FEPACI



Le Présidium du panel 3 modéré par M. Baba HAMA, Ancien DG du FESPACO, Ancien ministre de la culture



Le DG du CERAV/Afrique (à gauche) et M. Gaston KABORE (à droite) au présidium



M. Michel ZONGO, Président de «Koudougou doc» au panel 2



Mme Aïcha MACKY, participante du Niger



M. Pierre DOUGOU, DG de l'ONAC-CI



M. Dénis Essohan KOUTOM, Directeur national de la cinématographie (Togo)



M. Basseck Emile BA KOBHIO, Directeur du Festival «ECRANS NOIRS» de Yaoundé



M. Gaston KABORE (Etalon d'Or de Yénnenga) en pleine intervention



M. Baba HAMA, ancien ministre de la culture, moderant le panel 3



Dr Stanislas MEDA, Président du Caucus 1



M. Rasmané OUEDRAOGO felicitant le CERAV/Afrique pour la tenue de cet atelier



Des participants prenant note des débats



Le Présidium lors des travaux de la présentation de la synthèse des travaux du deuxième jour de l'atelier



Le Dr Jacob YARABATOUALA (à gauche) et M. Ardiouma SOMA, ancien DG du FESPACO au présidium du panel 2



M. François AKOUBOU du Département Festivals du FESPACO



Mme Corbelia GLELE, Directrice du FIFF (Benin) intervenant au panel 3



M. Abdoulaye DIALLO, promoteur du Ciné-Droit-Libre (Burkina Faso)



M. Berni GOLDBLAT, Responsable du projet Ciné GUIMBI



M. Moussa Alex SAWADOGO, DG du Fespaco en pleine intervention



Le DG du CERAV/Afrique intervenant sur le déroulement des travaux.



Mme Appoline TRAORE, Réalisatrice lors de sa prise de parole



L'ancien DG du FESPACO, M. Ardiouma SOMA modérateur du panel 4



Le DG du FESPACO, M. Moussa SAWADOGO (à gauche), Mme Valerie KABORE, Réalisatrice et le DG du CERAV/Afrique



Le présidium des travaux



Dr EMILE ZIDA (micro à la main) de la CEDEAO Intervenant au panel 5



Dr David D. KONE de la Direction Culture de l'UEMOA intervenant au panel 5



M. Abdoul Aziz CISSE, Secrétaire permanent du FOPICA (Sénégal)



Mme Maïmouna NDIAYE, prenant la parole au panel 6



Mme Marguerite DOUANIO, moderatrice du panel 6



M. Madu C. CHIKWENDU de Lagos International Film



Dr Dramane KONATE, Co-animateur du caucus 2



Mme Valerie KABORE demandant la parole



M. Michel GUERIN, s'exprimant sur la contribution des PTF



Le Pr Lupwishi MBUYAMBA suivant avec attention les débats



Quelques participants de l'atelier posant avec le DG du CERAV/Afrique



Le DG du CERAV/Afrique (à gauche) posant avec le Pr Lupwishi MBUYAMBA, Directeur exécutif de l'OCPA



Photo de famille de la gauche vers la droite M. Moussa Alex SAWADOGO; M. Michel SABA; le Pr Lupwishi MBUYAMBA; M. Ardiouma SOMA et M. Michel GUERIN



M. Wahabou BARRA, DG du BBDA (à gauche) et M. Moussa Alex SAWADOGO, DG du FESPACO (à droite)



Le présidium lors du panel 2 modéré par Dr Jacob YARABATOUALA



Des participants à l'atelier prenant connaissance des ouvrages disponibles au Centre de ressources du CERAV/Afrique



Le DG du CERAV/Afrique posant avec Mme Fanta Regina NACRO, membre du Secrétariat exécutif de la FEPACI



Le DG du CERAV/Afrique (à gauche) posant avec l'ancien SG du MCAT, Dr Stanislas MEDA



Une vue des participants à l'atelier



Le Pr Vicensia SHULE présentant en ligne le message de l'Union africaine



Le Présidium lors du panel 1



M. Rasmané OUEDRAOGO, participant activement aux débats



Vue des participants suivant avec intérêt les travaux



Le présidium lors du panel 6



Les participants au caucus 1



Les participants au caucus 2



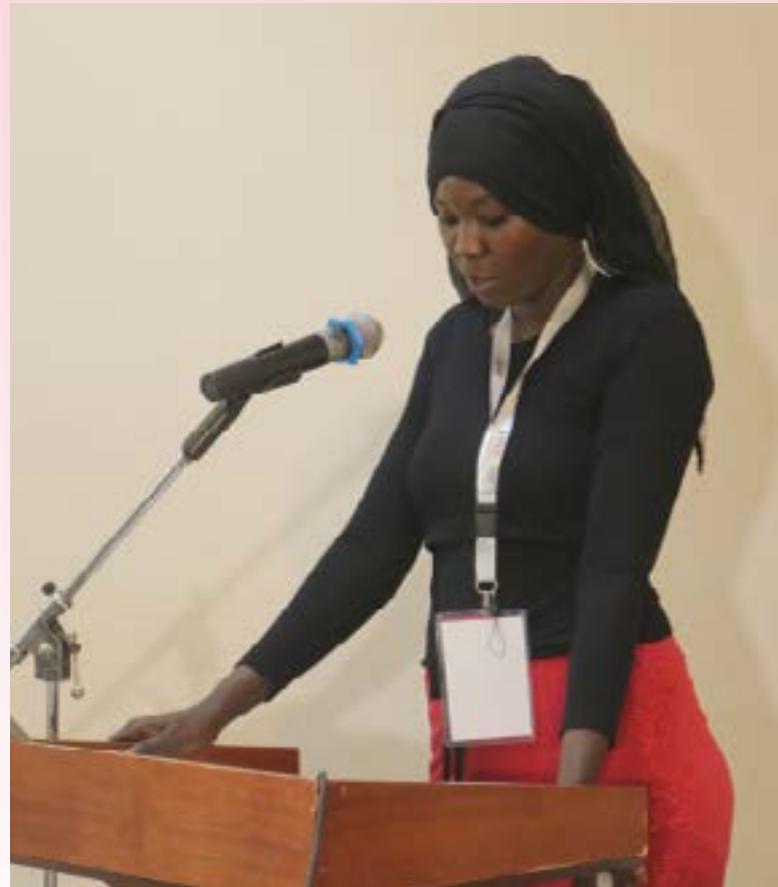
Dr Justin OUORO, Rapporteur général présentant la synthèse des travaux



M. Ousmane BANGRE, du CERAV/Afrique, lisant le rapport de synthèse



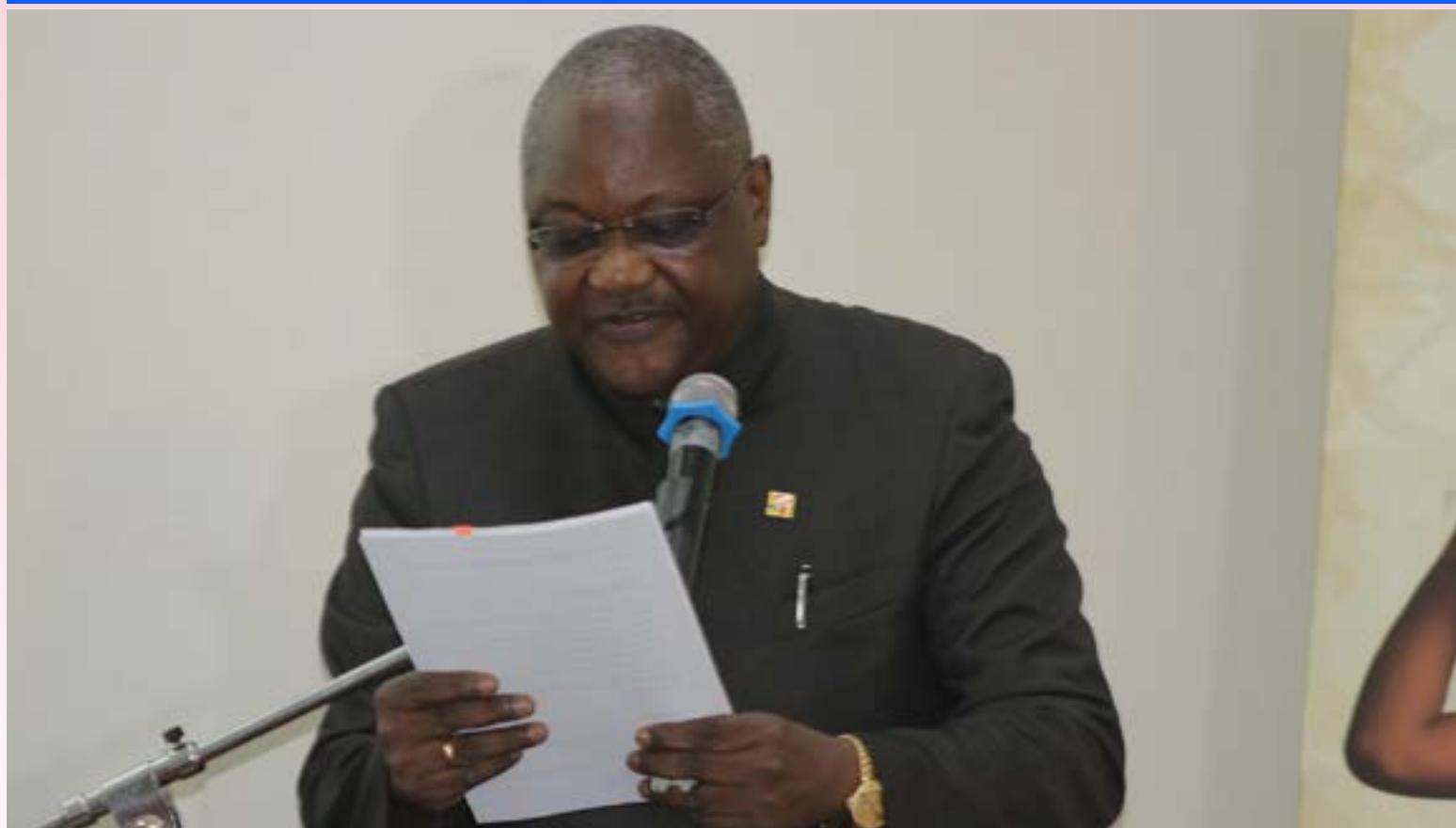
M. Fouséyni DIAKITÉ, lisant les recommandations issues de l'atelier



Mme Fatou Ndao MBAYE du festival Dakar Court lisant les motions de l'atelier



Le Présidium lors de la cérémonie de clôture



SEM Filipe SAVADOGO prononçant la leçon finale



M. Rasmané KAMBA, Conseiller technique de Mme la ministre prononçant le discours de clôture de l'atelier



La photo de famille de l'ensemble des participants



Pôle d'expertise sur la Convention 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en Afrique ;



Pôle d'impulsion de dynamiques culturelles pour la promotion de la coopération et des échanges dans le domaine des arts du spectacle, du cinéma et l'audiovisuel en Afrique.

01 BP 104 Bobo-Dioulasso 01

Tel : (+226) 20 97 42 20

Email : ceravafrique@gmail.com Site Web : www.ceravafrique.org